



29/09/2023

Fonds de droit français

AMERI-GAN HEDGED

RAPPORT ANNUEL

SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| 1. Changements intéressant l'OPC | 3 |
| 2. Rapport de gestion | 4 |
| 3. Informations réglementaires | 8 |
| 4. Certification du Commissaire aux Comptes | 14 |
| 5. Comptes de l'exercice | 19 |
| 6. Annexe(s) | 39 |
| Caractéristiques de l'OPC | 40 |
| Information SFDR | 61 |
| Rapport annuel de l'OPC Maître | 72 |

I. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

30 juin 2023

- Mise à jour du prospectus suite à l'intégration des mécanismes de swing pricing et de gates sur l'OPCVM maître ;
- Le règlement-livraison à J+2 au lieu de J+3.

18 août 2023

- Mise à jour de l'annexe SFDR (level 2) ;
- Création d'une part OA et modification de la dénomination de la part O existante : la part O devient OS.

2. RAPPORT DE GESTION

En octobre, le pic de l'inflation totale a été dépassé aux États-Unis. Les taux à dix ans américains ont continué d'augmenter, revenant à 4 %. Le PIB a augmenté de 2,6 % en rythme annualisé au troisième trimestre, sous l'effet conjugué de la hausse du commerce extérieur, des dépenses de consommation privée et publique, ainsi que de l'investissement des entreprises. Les révisions à la baisse sur les prévisions de bénéfices pour 2023 sont bien engagées au sein des sociétés du S&P500 sous le coup de l'inflation, de la hausse des taux mais surtout de la force de l'USD. A l'opposé, elles ne font que débiter en Europe où le niveau absolu des estimations demeure relativement élevé. Aux États-Unis, les publications de résultats ont été plutôt négatives pour les grandes valeurs technologiques.

Au cours du mois, nous avons allégé Tyson Foods, AIG et Comcast. Parallèlement, nous avons renforcé Entergy (utilities), Merck (santé), Danaher (santé) et Roper (IT).

En novembre, la dégradation des chiffres macro-économiques américains et le ralentissement de l'inflation ont ravivé l'espoir d'un ralentissement des hausses des taux de la FED. L'indice des prix à la consommation a ralenti à +7.7% yoy en octobre. Le PMI composite a baissé à 46.3 en novembre (vs 48.2 en octobre) et les demandes d'allocations chômage ont progressé à 240k lors de la semaine du 19 novembre (vs 220K lors de la semaine du 29 octobre). Sur le plan politique, les républicains ont remporté la Chambre des représentants où ils sont assurés d'avoir 218 sièges nécessaires pour obtenir la majorité. Les démocrates, avec au moins 50 sièges sur les 100, garderont le contrôle du Sénat même si les élections ne sont pas encore terminées. En Chine, le nombre de cas de covid a atteint un nouveau record depuis le début de pandémie à 32K nouveaux cas (le 23/11) et les contestations contre les mesures anti-Covid se multiplient à travers le pays. Cependant, les espoirs d'un assouplissement de la politique sanitaire grandissent.

Dans ce contexte, nous avons allégé Thermo Fisher Scientific et renforcé Parker Hannifin dans les industriels (spécialisée dans les technologies pour l'aérospatial, l'électromécanique et l'hydraulique).

En décembre, après avoir été orientés à la hausse pendant deux mois consécutifs, les marchés boursiers mondiaux ont corrigé en raison du resserrement des banques centrales et des inquiétudes sur la croissance chinoise. Après avoir baissé en novembre, les taux à dix ans obligataires (notamment de la zone euro et du Royaume-Uni) ont repris leur tendance à la hausse en décembre, les banques centrales ayant signalé des taux plus élevés pour plus longtemps. Le dollar américain s'est affaibli par rapport aux principales devises pour le deuxième mois consécutif, l'euro et le yen bénéficiant de l'attitude des banques centrales. Les enquêtes de conjoncture sont restées globalement stables aux États-Unis, tandis que les indices de la zone euro et l'indice PMI des services du Royaume-Uni ont continué leur progression par rapport à leur point bas. L'inflation a fini par s'orienter à la baisse dans toutes les économies, mais elle reste élevée et fait l'objet d'une surveillance étroite de la part de toutes les banques centrales. Dans ce contexte, la Fed, la BCE et la BoE ont continué à relever leurs taux, mais à un rythme réduit de 50 points de base, tout en signalant leur volonté de poursuivre leurs cycles de hausses.

Au cours du mois, nous avons allégé Microsoft, Apple et Amazon."

En janvier, après une année 2022 qui a vu les marchés actions terminer en territoire négatif en raison d'une inflexion majeure de politique monétaire, ainsi que de l'accélération de l'inflation dans la plupart des pays développés, les marchés ont commencé l'année 2023 en nette progression, notamment en Europe (Stoxx 600 +6.8% vs S&P 500 6.2%). La dissipation des craintes liées à l'approvisionnement énergétique en Europe, ainsi qu'une lente diminution du taux d'inflation d'un côté et de l'autre de l'Atlantique ont permis un certain soulagement et alimenté un sentiment positif des intervenants sur les marchés (VIX -10.4% à 19.4).

Dans ce contexte, nous avons acheté Agnico Eagle, une société aurifère bien positionnée sur le plan de la maîtrise des coûts. Nous avons allégé Newmont dans la même secteur. Nous avons renforcé Micron dans les semi-conducteurs dans l'anticipation d'une amélioration des fondamentaux en 2023. Enfin nous avons renforcé Tesla après sa forte baisse de 2022.

En février, les marchés boursiers américains ont subi un coup dur, les anticipations de hausse des taux des banques centrales ayant nettement augmenté. Dans le même temps, d'autres marchés se sont montrés beaucoup plus résistants, les actions européennes ayant augmenté de plus de 1,5 % après une hausse déjà forte en janvier. Les taux ont sensiblement augmenté dans la plupart des économies développées, l'inflation et les données économiques laissant présager des taux plus élevés à plus long terme. Après quatre mois de baisse, le dollar américain s'est renforcé en février, notamment par rapport au yen. Enfin, les prix des matières premières (y compris le gaz naturel) se sont affaiblis au cours du mois. Les données économiques ont continué de s'améliorer, indiquant que les États-Unis, la zone euro et

le Royaume-Uni ont probablement évité une récession au 4e trimestre 2022 et 1er trimestre 2023. Des marchés du travail tendus, le rebond des ventes au détail et l'amélioration des enquêtes de conjoncture laissent présager un premier trimestre positif. En outre, la reprise économique post-COVID en Chine devrait également soutenir la croissance mondiale à l'avenir. L'inflation aux États-Unis, en zone euro et au Royaume-Uni a continué de ralentir, bien que moins rapidement qu'au cours des mois précédents, alors que l'inflation sous-jacente de la zone euro atteint un nouveau record. Dans ce contexte, la Fed, la BCE et la BoE ont relevé leurs taux d'intérêt de 50 points de base lors de leurs réunions de début février et ont annoncé de nouvelles hausses.

Au cours du mois, nous avons allégé Newmont (pression sur les marges lié à l'inflation) et Danaher (prise de bénéfices) et vendu Intel (concurrence forte dans les microprocesseurs) et renforcé les grands acteurs du cloud (Alphabet, Amazon et Microsoft).

Mars a été marqué par une volatilité importante au milieu du mois (pic du VIX à 30.37 le 13/03 vs 18.7 au 31/03) générée par une nouvelle crise du secteur bancaire aux États-Unis, où la faillite de Silicon Valley Bank et de Signature Bank ont conduit les autorités américaines (FDIC et FED en tête) à adopter des mesures exceptionnelles de protection des dépôts. Cet événement a révélé une certaine faiblesse du segment des banques régionales américaines qui a vu d'autres établissements affectés par la chute de la confiance à l'instar de First Republic Bank. Dans le sillage des débâcles d'outre-Atlantique, Crédit Suisse, une banque au centre de plusieurs scandales ces dernières années, a subi une forte crise de confiance contraignant les autorités suisses à organiser un sauvetage d'urgence piloté par UBS, son concurrent historique. Du côté macroéconomique, en dépit des difficultés du système bancaire, les principales banques centrales ont poursuivi leur politique de resserrement des taux (FED +25pb). Dans ce contexte, la FED a maintenu ses prévisions d'inflation mais elle précise être proche de la fin du cycle haussier des taux. Parmi les principaux indicateurs macroéconomiques du mois, l'inflation aux États-Unis a ralenti légèrement passant de 6.4% à 6.0% en variation annuelle.

Nous avons cédé la banque Keycorp et diminué notre position dans United Rental, alors que nous avons commencé une nouvelle position dans Canadian Pacific Railway en raison de ses perspectives de croissance sur le marché américain des transports ferroviaires.

En avril, les marchés boursiers mondiaux ont enregistré de bonnes performances, les craintes concernant le secteur bancaire s'étant en partie dissipées. Aux États-Unis, le PIB a progressé de 1.1% en rythme annualisé au T1 23, en dessous des attentes. Les ventes automobiles ont soutenu les statistiques de consommation des ménages, mais les stocks et l'investissement résidentiel ont pesé sur la croissance. L'emploi a augmenté mais la croissance des salaires a diminué, tandis que l'inflation totale a continué de baisser. Les craintes d'un crédit crunch ont augmenté en raison du resserrement des conditions de crédit des banques régionales. Les régulateurs américains ont pris des mesures inédites pour protéger le système bancaire du pays en accélérant le processus de rachat de First Republic.

Au cours du mois, dans une logique défensive nous avons renforcé Agnico Eagle (Or). Nous avons également acheté Canadian Pacific dans le fret ferroviaire suite à l'approbation de son offre sur Kansas City Southern. Parallèlement, nous avons allégé General Motors, United Rentals et Qualcomm.

Le mois de mai a été marqué par des performances divergentes sur les marchés actions avec notamment les valeurs technologiques américaines et le Japon en nette progression, tandis que l'Europe et l'Asie hors Japon ont reculé en raison des craintes de récession et de l'affaiblissement de la croissance chinoise (Nasdaq +5,9%, S&P +0,4%, Nikkei +7,0%, Eurostoxx -1,9%, MSCI Asia ex-Japan -1,8%). En ce qui concerne l'inflation, les chiffres d'avril aux États-Unis, ainsi que dans les principaux pays de la zone Euro ont été légèrement inférieurs aux attentes (par exemple l'indice CPI aux États-Unis s'est établi à 4,9% vs 5,0% attendu) et en baisse relativement au mois précédent. A contrario, le marché de l'emploi américain reste tendu, ce qui laisse présager la possibilité de nouvelles hausses des taux d'intérêt. Par ailleurs, les discussions sur le plafond de la dette américaine ont provoqué de la volatilité sur les marchés financiers tout au long du mois passé jusqu'à l'accord entre démocrates et républicains intervenu en fin du mois. Du côté des entreprises, les résultats du premier trimestre de Nvidia et la perspective d'une forte accélération des ventes au deuxième trimestre ont entraîné une rotation vers les bénéficiaires du développement de l'intelligence artificielle concernant notamment le secteur des semi-conducteurs. Au cours du mois, nous avons allégé notre position dans Qualcomm suite à la perte de parts de marché dans le marché des semi-conducteurs, ainsi que dans United Rentals en raison des craintes sur le cycle économique. Parallèlement, nous avons renforcé Alphabet (maison mère de Google) en raison de son rôle clé dans le développement de l'intelligence artificielle et aussi Palo Alto Networks qui gagne des parts de marché dans la cybersécurité.

En juin, les données économiques aux États-Unis ont montré des signes de détérioration, avec un essoufflement du climat des affaires. L'inflation a chuté, mais l'inflation sous-jacente est restée persistante. Les marchés boursiers ont rebondi, à l'exception de la Chine. Les taux d'intérêt ont continué à augmenter, tandis que le dollar américain s'est affaibli face à certaines devises. Le marché du travail est resté vigoureux, avec une augmentation de 339 000 nouveaux emplois en mai. Le taux de chômage est passé de 3,4 % à 3,7 % grâce à une hausse du taux d'activité. Les secteurs public, de la santé, des services professionnels et aux entreprises, de la construction, du transport et du stockage et de l'aide sociale ont enregistré les plus fortes progressions, bien qu'ils soient encore en dessous de leurs niveaux d'avant COVID. Les indices ISM ont indiqué un ralentissement de l'activité économique. La Réserve fédérale américaine (Fed) a fait une pause dans ses relèvements de taux, mais a laissé entendre que d'autres augmentations pourraient survenir lors des prochaines réunions. En ce qui concerne la géopolitique, des signes d'apaisement sont apparus entre les États-Unis et la Chine. Les préoccupations se concentrent sur la situation à Taiwan.

Dans ce contexte, nous avons allégé Centene dans l'assurance santé et acheté Boston Scientific, fournisseur d'équipements médicaux.

En juillet, les marchés d'actions américains ont affiché une performance positive au cours du mois de juillet (Russel 2000 +6.1%, Nasdaq +4.1%, Dow Jones +3.4%, S&P500 +3.2%) soutenus par le bon démarrage de la saison des résultats semestriels des entreprises, par les attentes des investisseurs concernant l'évolution du taux d'inflation dans les principales économies, ainsi que par les dernières phases d'un des cycles de rehaussement des taux parmi les plus prononcés de l'histoire récente. Des nouvelles encourageantes sur le front de l'inflation sont en effet apparues aux États-Unis, l'inflation sous-jacente hors logement se détendant de manière plus substantielle (-0.5 point à 4.8% en juin). Dans ce contexte, la Fed et la BCE ont chacune relevé leurs taux de 25pb supplémentaires en juillet, laissant la porte ouverte à d'autres hausses en septembre. Au Japon, la BoJ a modifié sa politique de contrôle de la courbe des taux et elle a commencé à accorder plus d'attention aux augmentations de salaires et aux attentes croissantes en matière d'inflation nationale. Par ailleurs, le dollar s'est encore affaibli en juillet par rapport à la plupart des devises (-0.8% vs €). Les prix du pétrole ont rebondi au-dessus de 80 \$/b en juillet à la suite de la décision de l'Arabie saoudite et de la Russie de prolonger leurs réductions de production.

Au cours du mois, nous avons renforcé le titre Tesla dans un contexte de forte progression des parts de marché du constructeur californien, ainsi que Boston Scientific sur fond d'avancées dans le domaine de la cardiologie et de l'urologie. Par ailleurs, nous avons allégé les titres des bénéficiaires de la thématique concernant l'intelligence artificielle (Microsoft et Broadcom). En juillet, nous avons aussi cédé nos positions dans le distributeur d'habillement VF Corp en raison d'une dynamique bénéficiaire défavorable et dans l'assureur santé Centene car des risques de hausse des coûts sont apparus.

En août, après deux mois de hausse en Europe et aux États-Unis, les principaux indices actions américains ont évolué négativement au cours du mois d'août (S&P500 -1.59%, Nasdaq -2.05%) sur fonds d'inflation élevée et persistante dans les économies développées et d'un discours des banquiers centraux, réunis au symposium annuel de Jackson Hole aux États-Unis, orienté à maintenir la pression haussière sur les taux d'intérêt directeurs plus longtemps qu'initialement anticipé. Du point de vue macroéconomique, les signes décevants concernant l'économie chinoise (croissance du crédit au plus bas, surendettement du secteur immobilier, contraction des prix à la production et à la consommation) ont aussi pesé sur les perspectives de croissance mondiale. Aux États-Unis, si les créations d'emplois ont ralenti (à 187 000 en juillet, soit un nombre inférieur à 200 000 pour la deuxième fois consécutive), le taux de chômage a diminué très légèrement (-0.1% à 3.5%). Dans ce contexte, le taux d'inflation a à nouveau augmenté à 3.2% (vs 3.0% en juillet), ce qui freine la perspective d'assouplissement de la politique monétaire de FED.

Dans ce contexte, nous avons initié une position dans la valeur TJX, le spécialiste de la distribution d'habillement à prix réduit dans une optique défensive. En parallèle, nous avons réduit nos positions dans le titre General Motors en raison de la perspective d'un ralentissement macroéconomique avec un risque non négligeable d'impact sur la vente des voitures en Amérique du Nord. Nous avons également diminué la position dans le titre Newmont essentiellement en raison de la difficile maîtrise de coûts dans le secteur aurifère.

Le mois de septembre, le second mois consécutif de repli pour les marchés actions mondiaux dans un régime de faible volatilité : bien que l'inflation ait été conforme aux attentes (IPC hors alimentation et énergie à 4.3% sur un an) et que la FED ait passé son tour, le marché a finalement commencé à intégrer des « taux plus élevés pour plus longtemps ». Cela a été particulièrement évident sur la partie longue de la courbe, où les rendements à 10 ans américains et allemands se sont tendus respectivement à 4,6 % et 3.9%. Par ailleurs, la grève dans les secteurs auto US, la possible fermeture du gouvernement américain et la hausse des prix du pétrole (au-dessus de 90\$) ont également pesé sur la confiance des investisseurs. L'euro qui valait 1.13 USD mi-juillet s'approche de 1.05 USD en cette fin de mois.

Dans ce contexte, nous avons renforcé Boston Scientific (santé) et TJX (retail) et allégé RTX (défense / aérospatial) et Nvidia (IT).

Sur l'exercice, nos investissements en Broadcom (+77,8% en EUR), Parker Hannifin (+51,6%) et Schlumberger (+53%), notamment, ont eu un impact positif. A l'inverse, l'absence de Meta (+104,8%), Berkshire Hathaway (+21,4%) et la présence de Nextera Energy (-30,7%) ont eu un impact négatif.

Sur la période, la performance de AMERI-GAN HEDGED s'établit à ;

Pour la part G1 : 16.01% (dividendes nets réinvestis)

Pour la part M : 15.75% (dividendes nets réinvestis)

Pour la part G2 : 16.01% (dividendes nets réinvestis)

contre 17.57% pour l'indice de référence (le S&P 500 hedged EUR clôture, dividendes nets réinvestis).

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

| Titres | Mouvements ("Devise de comptabilité") | |
|---------------|---------------------------------------|---------------|
| | Acquisitions | Cessions |
| AMERI-GAN OSD | 12 813 856,76 | 72 371 966,13 |

3. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas auditée par le Commissaire aux Comptes.

INTERMÉDIAIRES FINANCIERS

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

FRAIS D'INTERMÉDIATION

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet www.groupama-am.fr

POLITIQUE DE VOTE

La politique de vote aux Assemblées Générales peut être consultée sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille détient 6 155 600,97 euros d'OPC du groupe GROUPAMA.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site <http://www.groupama-am.fr> et dans les rapports annuels de l'OPC à compter de l'exercice comptable ouvert le 31/12/2012.

REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Article 8

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont disponibles en annexe du présent rapport.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

INFORMATIONS SUR LES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40%

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur la part distribuant sont soumis à abattement de 40%.

FRAIS DE GESTION

Votre OPC est nourricier de la SICAV **AMERI-GAN**.

Part M

Le total des frais effectivement prélevés s'élève à **0,67%** de l'actif net (à la charge de l'entreprise : le cas échéant).

Durant l'exercice, les frais de gestion indirects s'élèvent à **0,24%** TTC (représentant les frais courants du dernier exercice clos du fonds maître).

Parts GI ET G2

Le total des frais effectivement prélevés s'élève à **0,44%** de l'actif net (à la charge de l'entreprise : le cas échéant).

Durant l'exercice, les frais de gestion indirects s'élèvent à **0,24%** TTC (représentant les frais courants du dernier exercice clos du fonds maître).

REMUNERATIONS

Eléments relatifs à la politique de rémunération de Groupama AM

1 – Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

1.1. Eléments de contexte :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017. Enfin, plus récemment, cette Politique a intégré les obligations liées à la prise en compte des risques en matière de durabilité ainsi qu'à MIFID II.

Groupama Asset Management gère, au 31 décembre 2022, 93.5 Mrds d'actifs dont 17% de FIA, 31% d'OPCVM et 52% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- Le Directeur de l'Audit interne
- Les responsables Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
 - Opérations
 - Juridique
 - Marketing
 - Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

1.2. Composition de la rémunération

1.2.1. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

1.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une vraie flexibilité ; elle résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

1.2.3. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial
- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
 - Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors ou certains postes de gérants comportant une part plus importante de commercialisation)
 - Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluri-annuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de respect du cadre de gestion (notamment du cadre ESG : respect de la Politique charbon et de la Politique des grands risques ESG définies par Groupama AM).
 - Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients
- Les objectifs qualitatifs permettent :
 - De limiter le poids de la performance strictement financière
 - D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...
- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

1.2.3.1. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+1 au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

1.2.3.2. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1.

Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;
- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous forme de cash indexé et sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux ou déloyal, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné. Le cas échéant, ce malus peut être étendu au(x) Responsable(s) de la personne sanctionnée sur proposition de la Direction Générale au Comité des Rémunérations.

1.2.4. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants droit principalement en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

1.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.

Ce Comité est composé des personnes suivantes :

- Eric Pinon, Président
- Muriel Faure
- Cyril Roux
- Cécile Daubignard

Ce Comité a pour objectifs :

- o De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- o D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées

- De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management
- D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
 - ✓ le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;
 - ✓ la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;
- D'évaluer un certain nombre de scénarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des événements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori

1.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :

- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

1.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2022 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences réglementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Les recommandations émises à l'issue de l'Audit mené fin 2021 ont été clôturées. Quatre recommandations sont émises et adoptées par le Comité des Rémunérations ; aucune de ces recommandations ne remet en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

2. **Informations quantitatives**

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2022.

| | |
|---|-------------------------|
| Masse salariale 2022 | 28 345 537 euros |
| <i>Dont rémunérations variables versées en 2022</i> | <i>8 036 665 euros</i> |
| <i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2018 et versé en 2022 (3^e tiers)</i> | <i>181 337 euros</i> |
| <i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2019 et versé en 2022 (2^e tiers)</i> | <i>124 812 euros</i> |
| <i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2020 et versé en 2022 (1^{er} tiers)</i> | <i>85 814 euros</i> |

La Masse Salariale 2022 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 94 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

| | |
|--|------------------------|
| Masse Salariale 2022 de l'ensemble du personnel Identifié | 16 374 531 euros |
| <i>Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (51 collaborateurs)</i> | <i>8 904 747 euros</i> |
| <i>Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques</i> | <i>7 469 784 euros</i> |

AUTRES INFORMATIONS

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
25 rue de la Ville l'Evêque
75008 PARIS

sur le site internet : <http://www.groupama-am.com>.

4. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

AMERI-GAN HEDGED

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Groupama Asset Management

25, rue de la Ville l'Evêque
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 septembre 2023

Aux porteurs de parts du FCP AMERI-GAN HEDGED,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif AMERI-GAN HEDGED constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 29 septembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 octobre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 15 décembre 2023

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Virginie Gaitte

Virginie GAITTE

Jean Marc LECAT

Jean-Marc LECAT

5. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 29/09/2023 en EUR

ACTIF

| | 29/09/2023 | 30/09/2022 |
|---|----------------------|-----------------------|
| INSTRUMENTS FINANCIERS | 6 155 600,97 | 63 472 117,70 |
| OPC MAÎTRE | 6 155 600,97 | 63 472 117,70 |
| Instruments financiers à terme | | |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | | |
| Autres opérations | | |
| CRÉANCES | 7 137 873,07 | 75 792 023,58 |
| Opérations de change à terme de devises | 6 912 411,12 | 75 792 023,58 |
| Autres | 225 461,95 | |
| COMPTES FINANCIERS | 697,24 | 2 971 304,38 |
| Liquidités | 697,24 | 2 971 304,38 |
| TOTAL DE L'ACTIF | 13 294 171,28 | 142 235 445,66 |

PASSIF

| | 29/09/2023 | 30/09/2022 |
|---|----------------------|-----------------------|
| CAPITAUX PROPRES | | |
| Capital | -3 735 868,84 | 53 125 610,76 |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a) | 717 263,94 | 12 228 596,88 |
| Report à nouveau (a) | 3,61 | 2,87 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b) | 9 260 044,74 | -722 114,07 |
| Résultat de l'exercice (a,b) | 48 044,96 | 376 899,10 |
| TOTAL DES CAPITAUX PROPRES * | 6 289 488,41 | 65 008 995,54 |
| <i>* Montant représentatif de l'actif net</i> | | |
| INSTRUMENTS FINANCIERS | | |
| Instrument financiers à terme | | |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | | |
| Autres opérations | | |
| DETTES | 7 003 783,14 | 77 226 450,11 |
| Opérations de change à terme de devises | 6 998 736,15 | 77 200 752,31 |
| Autres | 5 046,99 | 25 697,80 |
| COMPTES FINANCIERS | 899,73 | 0,01 |
| Concours bancaires courants | 899,73 | 0,01 |
| Emprunts | | |
| TOTAL DU PASSIF | 13 294 171,28 | 142 235 445,66 |

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/09/2023 en EUR

| | 29/09/2023 | 30/09/2022 |
|---|------------|------------|
| OPÉRATIONS DE COUVERTURE | | |
| Engagement sur marchés réglementés ou assimilés | | |
| Engagement sur marché de gré à gré | | |
| Autres engagements | | |
| AUTRES OPÉRATIONS | | |
| Engagement sur marchés réglementés ou assimilés | | |
| Engagement sur marché de gré à gré | | |
| Autres engagements | | |

COMPTE DE RESULTAT AU 29/09/2023 en EUR

| | 29/09/2023 | 30/09/2022 |
|---|-------------------|-------------------|
| Produits sur opérations financières | | |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers | 4 613,69 | 985,07 |
| Produits sur actions et valeurs assimilées | 122 667,03 | 808 302,47 |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées | | |
| Produits sur titres de créances | | |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres | | 127,41 |
| Produits sur instruments financiers à terme | | |
| Autres produits financiers | | |
| TOTAL (1) | 127 280,72 | 809 414,95 |
| Charges sur opérations financières | | |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres | 330,95 | |
| Charges sur instruments financiers à terme | | |
| Charges sur dettes financières | 3 286,00 | 9 771,56 |
| Autres charges financières | | |
| TOTAL (2) | 3 616,95 | 9 771,56 |
| RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2) | 123 663,77 | 799 643,39 |
| Autres produits (3) | | |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (4) | 83 473,74 | 380 491,33 |
| RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4) | 40 190,03 | 419 152,06 |
| Régularisation des revenus de l'exercice (5) | 7 854,93 | -42 252,96 |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6) | | |
| RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6) | 48 044,96 | 376 899,10 |

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Le FCP AMERI-GAN HEDGED est investi en permanence et jusqu'à 100% en parts OD de la SICAV maître, AMERI-GAN.

Méthode de valorisation :

Le FCP AMERI-GAN HEDGED est un fonds nourricier, sa valeur liquidative est calculée à partir de la dernière valeur liquidative du maître.

Le FCP nourricier utilise également du change à terme ou des instruments dérivés dans un but de couverture systématique du risque de change, à hauteur de l'exposition aux devises du fonds.

Les instruments dérivés sont évalués au cours de compensation du jour de valorisation.

Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions.

Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM ;

Pour les frais courants effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter à la partie « Frais » du Document d'Informations clés pour l'Investisseur (DICI).

Part M :

| Frais facturés à l'OPCVM | Assiette | Taux barème |
|---|------------------------------------|--|
| Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats) | Actif net | Taux maximum : 1% TTC |
| Frais indirects maximum | Actif net | 0,10% |
| Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank | Prélèvement sur chaque transaction | Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC |
| Commission de mouvement perçue par la société de gestion | Prélèvement sur chaque transaction | Néant |
| Commission de surperformance | Actif net | Néant |

Parts G1 et G2 :

| Frais facturés à l'OPCVM | Assiette | Taux barème |
|---|------------------------------------|--|
| Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats) | Actif net | Taux maximum : 0,60% TTC |
| Frais indirects maximum | Actif net | 0,10% |
| Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank | Prélèvement sur chaque transaction | Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC |
| Commission de mouvement perçue par la société de gestion | Prélèvement sur chaque transaction | Néant |
| Commission de surperformance | Actif net | Néant |

Rappel des Commissions de souscription et de rachat de l'OPCVM maître AMERI-GAN

Les commissions de souscription et de rachat viennent augmenter le prix de souscription payé par l'investisseur ou diminuer le prix de remboursement. Les commissions acquises à l'OPCVM servent à compenser les frais supportés par l'OPCVM pour investir ou désinvestir les avoirs confiés. Les commissions non acquises reviennent à la société de gestion, au commercialisateur, etc.

Actions OD :

| Frais à la charge de l'investisseur, prélevé lors des souscriptions et des rachats | Assiette | Taux barème |
|---|--|--------------------|
| Commission de souscription non acquise à l'OPCVM | Valeur liquidative x Nombre de parts ou actions | Taux maximum : 4 % |
| Commission de souscription acquise à l'OPCVM | Valeur liquidative x Nombre de parts ou actions | Néant |
| Commission de rachat non acquise à l'OPCVM | Valeur liquidative x Nombre de parts ou actions | Néant |
| Commission de rachat acquise à l'OPCVM | Valeur liquidative x Nombre de parts ou actions | Néant |

Rappel des frais de fonctionnement et de gestion l'OPCVM maître AMERI-GAN

Actions OD :

| Frais facturés à l'OPCVM | Assiette | Taux barème |
|---|------------------------------------|--|
| Frais de gestion financière et frais administratifs (Cac, dépositaire, distribution, avocats) | Actif net | Taux maximum : 0,10% TTC |
| Frais indirects maximum | Actif net | Néant |
| Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank | Prélèvement sur chaque transaction | Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC |
| Commission de mouvement perçue par la société de gestion | Prélèvement sur chaque transaction | Par type d'instrument ** |
| Commission de surperformance | Actif net | Néant |

*selon la complexité

**se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

La stratégie de gestion du portefeuille peut bénéficier de prestations de recherche externe prises en charge par le fonds. La contribution à l'AMF sera également prise en charge par l'OPCVM.

Commissions de mouvement perçues par la Société de Gestion

| Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion Par type d'instrument | Assiette | Taux maximum barème |
|---|------------------------------------|----------------------------|
| Actions et assimilés | Prélèvement sur chaque transaction | 0,10% TTC |
| Obligations convertibles | Prélèvement sur chaque transaction | 0,05% TTC |
| Obligations d'entreprise | Prélèvement sur chaque transaction | 0,05% TTC |
| Obligations d'Etat | Prélèvement sur chaque transaction | 0,03% TTC |
| Change dont de gré à gré (OTC) | Prélèvement sur chaque transaction | 0,005% TTC |
| Swaps de taux d'intérêt (IRS) | Prélèvement sur chaque transaction | 0,02% TTC |
| Credit default swaps (CDS) et Asset Back Security (ABS) | Prélèvement sur chaque transaction | 0,03% TTC |
| Dérivés Listés (par lot) | Prélèvement sur chaque transaction | 2€ |

Les éventuels coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances de l'OPCVM pourront s'ajouter aux frais affichés ci-dessus.

Les revenus des opérations des acquisitions et cessions temporaires de titres reviennent à la SICAV.

Les indemnités, coûts et frais de ces opérations sont facturés par le dépositaire et payés par la SICAV.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

| Part(s) | Affectation du résultat net | Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées |
|--------------------------|---|---|
| Part AMERI GAN HEDGED G1 | Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion | Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion |
| Part AMERI GAN HEDGED G2 | Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion | Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion |
| Part AMERI GAN HEDGED M | Capitalisation | Capitalisation |

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/09/2023 en EUR

| | 29/09/2023 | 30/09/2022 |
|---|----------------------|----------------------|
| ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE | 65 008 995,54 | 88 450 581,47 |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC) | 3 488 519,81 | 4 148 207,01 |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) | -68 424 220,18 | -15 209 707,29 |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | 16 234 079,60 | 14 828 788,72 |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | | |
| Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme | 7 035 822,97 | 1 620 595,89 |
| Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme | -3 486 425,67 | -17 186 867,13 |
| Frais de transactions | | |
| Différences de change | 431 171,73 | -237 917,31 |
| Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | -13 992 486,96 | -11 271 236,22 |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i> | 1 118 976,27 | 15 111 463,23 |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i> | -15 111 463,23 | -26 382 699,45 |
| Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme | | |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i> | | |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i> | | |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes | | |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat | -46 158,46 | -552 601,66 |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation | 40 190,03 | 419 152,06 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes | | |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat | | |
| Autres éléments | | |
| ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE | 6 289 488,41 | 65 008 995,54 |

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

| | Montant | % |
|---------------------------------|---------|---|
| HORS-BILAN | | |
| OPÉRATIONS DE COUVERTURE | | |
| TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE | | |
| AUTRES OPÉRATIONS | | |
| TOTAL AUTRES OPÉRATIONS | | |

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

| | Taux fixe | % | Taux variable | % | Taux révisable | % | Autres | % |
|--------------------------|-----------|---|---------------|---|----------------|---|--------|---|
| HORS-BILAN | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | | | | | | | | |
| Autres opérations | | | | | | | | |

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

| | < 3 mois | % |]3 mois - 1 an] | % |]1 - 3 ans] | % |]3 - 5 ans] | % | > 5 ans | % |
|--------------------------|----------|---|-----------------|---|-------------|---|-------------|---|---------|---|
| HORS-BILAN | | | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | | | | | | | | | | |
| Autres opérations | | | | | | | | | | |

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

| | Devise 1 USD | | Devise 2 | | Devise 3 | | Devise N AUTRE(S) | |
|--------------------------|-----------------|--------|----------|---|----------|---|----------------------|---|
| | Montant | % | Montant | % | Montant | % | Montant | % |
| ACTIF | | | | | | | | |
| OPC Maître | | | | | | | | |
| Créances | 377 804,02 | 6,01 | | | | | | |
| Comptes financiers | 697,24 | 0,01 | | | | | | |
| PASSIF | | | | | | | | |
| Dettes | 6 621 015,35 | 105,27 | | | | | | |
| Comptes financiers | | | | | | | | |
| HORS-BILAN | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | | | | | | | | |
| Autres opérations | | | | | | | | |

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

| | Nature de débit/crédit | 29/09/2023 |
|---------------------------------|---|---------------------|
| CRÉANCES | | |
| | Achat à terme de devise | 377 804,02 |
| | Fonds à recevoir sur vente à terme de devises | 6 534 607,10 |
| | Ventes à règlement différé | 95 461,95 |
| | Collatéraux | 130 000,00 |
| TOTAL DES CRÉANCES | | 7 137 873,07 |
| DETTES | | |
| | Vente à terme de devise | 6 621 015,35 |
| | Fonds à verser sur achat à terme de devises | 377 720,80 |
| | Frais de gestion fixe | 5 046,99 |
| TOTAL DES DETTES | | 7 003 783,14 |
| TOTAL DETTES ET CRÉANCES | | 134 089,93 |

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

| | En parts | En montant |
|---|------------|----------------|
| Part AMERI GAN HEDGED G1 | | |
| Parts souscrites durant l'exercice | 78,000 | 1 317 641,36 |
| Parts rachetées durant l'exercice | -4 007,280 | -65 845 406,18 |
| Solde net des souscriptions/rachats | -3 929,280 | -64 527 764,82 |
| Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice | 261,010 | |
| Part AMERI GAN HEDGED G2 | | |
| Parts souscrites durant l'exercice | 2 071,000 | 1 893 453,17 |
| Parts rachetées durant l'exercice | -2 500,000 | -2 300 375,00 |
| Solde net des souscriptions/rachats | -429,000 | -406 921,83 |
| Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice | 924,000 | |
| Part AMERI GAN HEDGED M | | |
| Parts souscrites durant l'exercice | 300,000 | 277 425,28 |
| Parts rachetées durant l'exercice | -300,000 | -278 439,00 |
| Solde net des souscriptions/rachats | | -1 013,72 |
| Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice | 875,000 | |

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

| | En montant |
|---|------------|
| Part AMERI GAN HEDGED G1 Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises | |
| Part AMERI GAN HEDGED G2 Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises | |
| Part AMERI GAN HEDGED M Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises | |

3.7. FRAIS DE GESTION

| | 29/09/2023 |
|---|---------------------------|
| Part AMERI GAN HEDGED G1 Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion | 70 072,84 0,44 |
| Part AMERI GAN HEDGED G2 Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion | 7 869,71 0,44 |
| Part AMERI GAN HEDGED M Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion | 5 531,19 0,67 |

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

| | 29/09/2023 |
|---|------------|
| Titres pris en pension livrée Titres empruntés | |

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

| | 29/09/2023 |
|---|------------|
| Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan | |

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

| | Code ISIN | Libellé | 29/09/2023 |
|-----------------------------------|--------------|---------------|---------------------|
| Actions | | | |
| Obligations | | | |
| TCN | | | |
| OPC | | | 6 155 600,97 |
| | FR0012406338 | AMERI-GAN OSD | 6 155 600,97 |
| Instruments financiers à terme | | | |
| Total des titres du groupe | | | 6 155 600,97 |

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

| | 29/09/2023 | 30/09/2022 |
|--|------------------|-------------------|
| Sommes restant à affecter | | |
| Report à nouveau | 3,61 | 2,87 |
| Résultat | 48 044,96 | 376 899,10 |
| Acomptes versés sur résultat de l'exercice | | |
| Total | 48 048,57 | 376 901,97 |

| | 29/09/2023 | 30/09/2022 |
|--|------------------|-------------------|
| Part AMERI GAN HEDGED G1 | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 35 993,28 | 368 033,17 |
| Report à nouveau de l'exercice | 0,77 | 23,40 |
| Capitalisation | | |
| Total | 35 994,05 | 368 056,57 |
| Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre de parts | 261,010 | 4 190,290 |
| Distribution unitaire | 137,90 | 87,83 |
| Crédit d'impôt | | |
| Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat | 44 251,25 | 149 738,74 |

| | 29/09/2023 | 30/09/2022 |
|--|-----------------|-----------------|
| Part AMERI GAN HEDGED G2 | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 7 234,92 | 6 656,76 |
| Report à nouveau de l'exercice | 1,64 | 3,14 |
| Capitalisation | | |
| Total | 7 236,56 | 6 659,90 |
| Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre de parts | 924,000 | 1 353,000 |
| Distribution unitaire | 7,83 | 4,92 |
| Crédit d'impôt | | |
| Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat | 8 894,36 | 2 744,93 |

| | 29/09/2023 | 30/09/2022 |
|--------------------------------|-----------------|-----------------|
| Part AMERI GAN HEDGED M | | |
| Affectation | | |
| Distribution | | |
| Report à nouveau de l'exercice | | |
| Capitalisation | 4 817,96 | 2 185,50 |
| Total | 4 817,96 | 2 185,50 |

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

| | 29/09/2023 | 30/09/2022 |
|---|---------------------|----------------------|
| Sommes restant à affecter | | |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées | 717 263,94 | 12 228 596,88 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice | 9 260 044,74 | -722 114,07 |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice | | |
| Total | 9 977 308,68 | 11 506 482,81 |

| | 29/09/2023 | 30/09/2022 |
|---|---------------------|----------------------|
| Part AMERI GAN HEDGED G1 | | |
| Affectation | | |
| Distribution | | |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | 7 400 635,99 | 11 510 192,42 |
| Capitalisation | | |
| Total | 7 400 635,99 | 11 510 192,42 |

| | 29/09/2023 | 30/09/2022 |
|---|---------------------|-----------------|
| Part AMERI GAN HEDGED G2 | | |
| Affectation | | |
| Distribution | | |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | 1 343 615,52 | 4 390,03 |
| Capitalisation | | |
| Total | 1 343 615,52 | 4 390,03 |

| | 29/09/2023 | 30/09/2022 |
|---|---------------------|------------------|
| Part AMERI GAN HEDGED PART M | | |
| Affectation | | |
| Distribution | | |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | | |
| Capitalisation | 1 233 057,17 | -8 099,64 |
| Total | 1 233 057,17 | -8 099,64 |

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

| | 30/09/2019 | 30/09/2020 | 30/09/2021 | 30/09/2022 | 29/09/2023 |
|---|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|---------------------|
| Actif net Global en EUR | 74 571 735,46 | 87 086 531,59 | 88 450 581,47 | 65 008 995,54 | 6 289 488,41 |
| Part AMERI GAN HEDGED GI en EUR | | | | | |
| Actif net | 74 571 735,46 | 87 086 531,59 | 87 120 891,22 | 63 126 419,28 | 4 537 776,03 |
| Nombre de titres | 5 855,935 | 6 216,935 | 4 860,276 | 4 190,290 | 261,010 |
| Valeur liquidative unitaire | 12 734,38 | 14 007,95 | 17 925,09 | 15 064,92 | 17 385,44 |
| +/- values nettes unitaire non distribuées | 663,35 | 1 504,95 | 2 914,19 | 2 746,87 | 28 353,84 |
| Distribution unitaire sur résultat | 108,57 | 132,68 | 118,39 | 87,83 | 137,90 |
| Crédit d'impôt unitaire | 21,824 | 33,093 | 46,461 | 43,915 | (*) |
| Part AMERI GAN HEDGED G2 en EUR | | | | | |
| Actif net | | | 470 171,92 | 1 157 200,29 | 912 078,41 |
| Nombre de titres | | | 465,000 | 1 353,000 | 924,000 |
| Valeur liquidative unitaire | | | 1 011,12 | 855,28 | 987,09 |
| +/- values nettes unitaire non distribuées | | | 12,77 | 3,24 | 1 454,12 |
| Distribution unitaire sur résultat | | | | 4,92 | 7,83 |
| Crédit d'impôt unitaire | | | | 0,801 | (*) |
| Capitalisation unitaire sur résultat | | | -1,58 | | |
| Part AMERI GAN HEDGED PART M en EUR | | | | | |
| Actif net | | | 859 518,33 | 725 375,97 | 839 633,97 |
| Nombre de titres | | | 875,000 | 875,000 | 875,000 |
| Valeur liquidative unitaire | | | 982,30 | 829,00 | 959,58 |
| Capitalisation unitaire sur +/- values nettes | | | 15,46 | -9,25 | 1 409,20 |
| Capitalisation unitaire sur résultat | | | -1,61 | 2,49 | 5,50 |

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|--|--------|---------------------|----------------------|----------------|
| Organismes de placement collectif | | | | |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays | | | | |
| FRANCE | | | | |
| AMERI-GAN OSD | EUR | 291,044 | 6 155 600,97 | 97,87 |
| TOTAL FRANCE | | | 6 155 600,97 | 97,87 |
| TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays | | | 6 155 600,97 | 97,87 |
| TOTAL Organismes de placement collectif | | | 6 155 600,97 | 97,87 |
| Créances | | | 7 137 873,07 | 113,49 |
| Dettes | | | -7 003 783,14 | -111,36 |
| Comptes financiers | | | -202,49 | |
| Actif net | | | 6 289 488,41 | 100,00 |

| | | | | |
|------------------------------|-----|---------|-----------|--|
| Part AMERI GAN HEDGED G1 | EUR | 261,010 | 17 385,44 | |
| Part AMERI GAN HEDGED G2 | EUR | 924,000 | 987,09 | |
| Part AMERI GAN HEDGED PART M | EUR | 875,000 | 959,58 | |

COMPLÉMENT D'INFORMATION RELATIF AU RÉGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Part AMERI GAN HEDGED G1

| | NET GLOBAL | DEVISE | NET UNITAIRE | DEVISE |
|--|------------|--------|--------------|--------|
| Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire | | | | |
| Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire | 35 993,28 | EUR | 137,90 | EUR |
| Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire | | | | |
| Revenus non déclarables et non imposables | | | | |
| Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values | | | | |
| TOTAL | 35 993,28 | EUR | 137,90 | EUR |

Décomposition du coupon : Part AMERI GAN HEDGED G2

| | NET GLOBAL | DEVISE | NET UNITAIRE | DEVISE |
|--|------------|--------|--------------|--------|
| Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire | | | | |
| Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire | 7 234,92 | EUR | 7,83 | EUR |
| Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire | | | | |
| Revenus non déclarables et non imposables | | | | |
| Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values | | | | |
| TOTAL | 7 234,92 | EUR | 7,83 | EUR |

6. ANNEXE(S)

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

AMERI-GAN HEDGED

Part G1 (C/D - EUR) Code ISIN : FR0012243715

Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT

Site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 30 juin 2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

Ce produit est nourricier de la SICAV AMERI-GAN - OD. Il sera en permanence investi dans son maître et en liquidité à titre accessoire. Son objectif de gestion est le même que celui de son maître. Sa performance pourra être inférieure à celle de son maître compte tenu de ses propres frais de gestion.

Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Rappel des objectifs du maître : L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, S&P 500 clôture € (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée.

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Classification AMF : Actions internationales

Rappel de la stratégie d'investissement du maître : Les actions nord-américaines représentent la zone d'investissement privilégiée. Le gérant pourra également investir sur des marchés actions autres que celui des actions nord-américaines. Le portefeuille sera donc exposé au risque de change. La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. S'agissant d'un produit répondant aux exigences de l'article 8 du règlement SFDR, il prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance. Au sein de l'univers d'investissement ESG (environ 1050 valeurs comprenant les principales valeurs américaines, sans impératif de taille de capitalisation), les valeurs sont notées de 0 à 100 selon une approche "Best in Universe", c'est-à-dire que les 20% de valeurs les mieux notées ont une note entre 80 et 100 indépendamment de leur secteur d'activité. L'analyse des critères ESG s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels : environnement (biodiversité, gestion des déchets...), social (formation des salariés, relations fournisseurs...), gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible, car les données ESG ne sont pas encore standardisées).

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions, de la zone nord-américaine.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Conditions de rachat : Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 9h30, heure de Paris.

Politique de revenus : Capitalisation et/ou distribution et/ou report.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque entre moyen et élevé de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons.

Cette part est réservée aux compagnies, filiales et caisses régionales de Groupama Assurances Mutuelles.

Dépositaire : CACEIS BANK.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet www.groupama-am.com ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible



Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

Rappel des risques du maître :

- *Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement*

- *Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit*

- *Risque de liquidité : il est lié aux marchés des petites et moyennes capitalisations. Sur ces marchés, le volume des titres cotés en Bourse est réduit. Les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que dans le cas des grandes capitalisations*

Veillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

| | | Période de détention recommandée : 5 ans | |
|-----------------------|---|--|---------|
| | | Pour un investissement de : 10 000 € | |
| Scénarios | | Si vous sortez après | |
| | | 1 an | 5 ans |
| Minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. | | |
| Tensions | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 397 € | 337 € |
| | Rendement annuel moyen | -96,0 % | -49,2 % |
| Défavorable* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 8530 € | 9561 € |
| | Rendement annuel moyen | -14,7 % | -0,9 % |
| Intermédiaire* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 11018 € | 18632 € |
| | Rendement annuel moyen | 10,2 % | 13,2 % |
| Favorable* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 18055 € | 30188 € |
| | Rendement annuel moyen | 80,6 % | 24,7 % |

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(* Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2018. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

| | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|-------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | 463 € | 973 € |
| Incidence des coûts annuels* | 4,6 % | 1,6 % chaque année |

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 14,9% avant déduction des coûts et de 13,3% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

| Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|---|---|---------------------------|
| Coûts d'entrée | 4,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer. | 400 € |
| Coûts de sortie | 0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé. | 0 € |
| Coûts récurrents | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 0,58 % de la valeur de votre investissement par an. | 58 € |
| Coûts de transaction sur le portefeuille | 0,04 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente. | 4 € |
| Coûts accessoires | | |
| Commission liée aux résultats | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit. | 0 € |

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

| | |
|----------------------------------|-------|
| Période de détention recommandée | 5 ans |
|----------------------------------|-------|

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Pour accéder au prospectus, aux documents d'informations clés pour l'investisseur, aux rapports financiers et aux autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, veuillez vous connecter à votre accès dédié sur le site www.groupama-am.com/fr.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Pour accéder aux performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi qu'aux scénarios de performance mensuels, veuillez vous connecter à votre accès dédié sur le site www.groupama-am.com/fr.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

AMERI-GAN HEDGED

Part G2 (D - EUR) Code ISIN : FR0012243764

Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 30 juin 2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

Ce produit est nourricier de la SICAV AMERI-GAN - OD. Il sera en permanence investi dans son maître et en liquidité à titre accessoire. Son objectif de gestion est le même que celui de son maître. Sa performance pourra être inférieure à celle de son maître compte tenu de ses propres frais de gestion.

Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Rappel des objectifs du maître : *L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, S&P 500 clôture € (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée.*

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Classification AMF : Actions internationales

Rappel de la stratégie d'investissement du maître : *Les actions nord-américaines représentent la zone d'investissement privilégiée. Le gérant pourra également investir sur des marchés actions autres que celui des actions nord-américaines. Le portefeuille sera donc exposé au risque de change. La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. S'agissant d'un produit répondant aux exigences de l'article 8 du règlement SFDR, il prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance. Au sein de l'univers d'investissement ESG (environ 1050 valeurs comprenant les principales valeurs américaines, sans impératif de taille de capitalisation), les valeurs sont notées de 0 à 100 selon une approche "Best in Universe", c'est-à-dire que les 20% de valeurs les mieux notées ont une note entre 80 et 100 indépendamment de leur secteur d'activité. L'analyse des critères ESG s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels : environnement (biodiversité, gestion des déchets...), social (formation des salariés, relations fournisseurs...), gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible, car les données ESG ne sont pas encore standardisées).*

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions, de la zone nord-américaine.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions. .

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Conditions de rachat : Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 09:30, heure de Paris.

Politique de revenus : Distribution.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque entre moyen et élevé de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons.

Cette part est réservée aux compagnies, filiales et caisses régionales de Groupama Assurances Mutuelles.

Dépositaire : CACEIS BANK.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet www.groupama-am.com ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible



Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

Rappel des risques du maître :

- *Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement*

- *Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit*

- *Risque de liquidité : il est lié aux marchés des petites et moyennes capitalisations. Sur ces marchés, le volume des titres cotés en Bourse est réduit. Les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que dans le cas des grandes capitalisations*

Veillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

| | | Période de détention recommandée : 5 ans | |
|-----------------------|---|--|---------|
| | | Pour un investissement de : 10 000 € | |
| Scénarios | | Si vous sortez après | |
| | | 1 an | 5 ans |
| Minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. | | |
| Tensions | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 397 € | 337 € |
| | Rendement annuel moyen | -96,0 % | -49,2 % |
| Défavorable* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 8530 € | 9561 € |
| | Rendement annuel moyen | -14,7 % | -0,9 % |
| Intermédiaire* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 11018 € | 18632 € |
| | Rendement annuel moyen | 10,2 % | 13,2 % |
| Favorable* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 18055 € | 30188 € |
| | Rendement annuel moyen | 80,6 % | 24,7 % |

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2018. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

| | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|-------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | 462 € | 973 € |
| Incidence des coûts annuels* | 4,6 % | 1,6 % chaque année |

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 14,9% avant déduction des coûts et de 13,3% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

| Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|---|---|---------------------------|
| Coûts d'entrée | 4,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer. | 400 € |
| Coûts de sortie | 0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé. | 0 € |
| Coûts récurrents | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 0,58 % de la valeur de votre investissement par an. | 58 € |
| Coûts de transaction sur le portefeuille | 0,04 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente. | 4 € |
| Coûts accessoires | | |
| Commission liée aux résultats | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit. | 0 € |

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

| | |
|----------------------------------|-------|
| Période de détention recommandée | 5 ans |
|----------------------------------|-------|

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Pour accéder au prospectus, aux documents d'informations clés pour l'investisseur, aux rapports financiers et aux autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, veuillez vous connecter à votre accès dédié sur le site www.groupama-am.com/fr.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Pour accéder aux performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi qu'aux scénarios de performance mensuels, veuillez vous connecter à votre accès dédié sur le site www.groupama-am.com/fr.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

AMERI-GAN HEDGED

Part M (C - EUR) Code ISIN : FR0014003ZY5

Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT

Site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 30 juin 2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

Ce produit est nourricier de la SICAV AMERI-GAN - OD. Il sera en permanence investi dans son maître et en liquidité à titre accessoire. Son objectif de gestion est le même que celui de son maître. Sa performance pourra être inférieure à celle de son maître compte tenu de ses propres frais de gestion.

Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Rappel des objectifs du maître : *L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, S&P 500 clôture € (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée.*

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Classification AMF : Actions internationales

Rappel de la stratégie d'investissement du maître : *Les actions nord-américaines représentent la zone d'investissement privilégiée. Le gérant pourra également investir sur des marchés actions autres que celui des actions nord-américaines. Le portefeuille sera donc exposé au risque de change. La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. S'agissant d'un produit répondant aux exigences de l'article 8 du règlement SFDR, il prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance. Au sein de l'univers d'investissement ESG (environ 1050 valeurs comprenant les principales valeurs américaines, sans impératif de taille de capitalisation), les valeurs sont notées de 0 à 100 selon une approche "Best in Universe", c'est-à-dire que les 20% de valeurs les mieux notées ont une note entre 80 et 100 indépendamment de leur secteur d'activité. L'analyse des critères ESG s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels : environnement (biodiversité, gestion des déchets...), social (formation des salariés, relations fournisseurs...), gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible, car les données ESG ne sont pas encore standardisées).*

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions, de la zone nord-américaine.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Conditions de rachat : Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 9h30, heure de Paris.

Politique de revenus : Capitalisation.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque entre moyen et élevé de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons.

Cette part est réservée aux investisseurs institutionnels hors OPC ou mandats gérés par Groupama Asset Management ou ses filiales.

Dépositaire : CACEIS BANK.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet www.groupama-am.com ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible



Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

Rappel des risques du maître :

- *Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement*

- *Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit*

- *Risque de liquidité : il est lié aux marchés des petites et moyennes capitalisations. Sur ces marchés, le volume des titres cotés en Bourse est réduit. Les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que dans le cas des grandes capitalisations*

Veillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

| | | Période de détention recommandée : 5 ans | |
|-----------------------|---|--|---------|
| | | Pour un investissement de : 10 000 € | |
| Scénarios | | Si vous sortez après | |
| | | 1 an | 5 ans |
| Minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. | | |
| Tensions | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 497 € | 437 € |
| | Rendement annuel moyen | -95,0 % | -46,5 % |
| Défavorable* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 8609 € | 9636 € |
| | Rendement annuel moyen | -13,9 % | -0,7 % |
| Intermédiaire* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 11091 € | 18516 € |
| | Rendement annuel moyen | 10,9 % | 13,1 % |
| Favorable* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 18113 € | 29940 € |
| | Rendement annuel moyen | 81,1 % | 24,5 % |

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(* Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2018. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

| | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|-------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | 385 € | 1 088 € |
| Incidence des coûts annuels* | 3,8 % | 1,7 % chaque année |

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 14,8% avant déduction des coûts et de 13,1% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

| Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|---|---|---------------------------|
| Coûts d'entrée | 3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer. | 300 € |
| Coûts de sortie | 0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé. | 0 € |
| Coûts récurrents | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 0,81 % de la valeur de votre investissement par an. | 81 € |
| Coûts de transaction sur le portefeuille | 0,04 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente. | 4 € |
| Coûts accessoires | | |
| Commission liée aux résultats | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit. | 0 € |

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

| | |
|----------------------------------|-------|
| Période de détention recommandée | 5 ans |
|----------------------------------|-------|

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.groupama-am.com/fr/.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0014003ZY5/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0014003ZY5/(tab)/publication).

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

AMERI-GAN HEDGED

Part N (C - EUR) Code ISIN : FR0012243756

Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 30 juin 2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

Ce produit est nourricier de la SICAV AMERI-GAN - OD. Il sera en permanence investi dans son maître et en liquidité à titre accessoire. Son objectif de gestion est le même que celui de son maître. Sa performance pourra être inférieure à celle de son maître compte tenu de ses propres frais de gestion.

Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Rappel des objectifs du maître : *L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, S&P 500 clôture € (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée.*

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Classification AMF : Actions internationales

Rappel de la stratégie d'investissement du maître : *Les actions nord-américaines représentent la zone d'investissement privilégiée. Le gérant pourra également investir sur des marchés actions autres que celui des actions nord-américaines. Le portefeuille sera donc exposé au risque de change. La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. S'agissant d'un produit répondant aux exigences de l'article 8 du règlement SFDR, il prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance. Au sein de l'univers d'investissement ESG (environ 1050 valeurs comprenant les principales valeurs américaines, sans impératif de taille de capitalisation), les valeurs sont notées de 0 à 100 selon une approche "Best in Universe", c'est-à-dire que les 20% de valeurs les mieux notées ont une note entre 80 et 100 indépendamment de leur secteur d'activité. L'analyse des critères ESG s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels : environnement (biodiversité, gestion des déchets...), social (formation des salariés, relations fournisseurs...), gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible, car les données ESG ne sont pas encore standardisées).*

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions, de la zone nord-américaine.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Conditions de rachat : Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 9h30, heure de Paris.

Politique de revenus : Capitalisation.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque entre moyen et élevé de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons.

Cette part est ouverte à tous souscripteurs.

Dépositaire : CACEIS BANK.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet www.groupama-am.com ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible



Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

Rappel des risques du maître :

- *Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement*

- *Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit*

- *Risque de liquidité : il est lié aux marchés des petites et moyennes capitalisations. Sur ces marchés, le volume des titres cotés en Bourse est réduit. Les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que dans le cas des grandes capitalisations*

Veillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

| | | Période de détention recommandée : 5 ans | |
|-----------------------|---|--|---------|
| | | Pour un investissement de : 10 000 € | |
| Scénarios | | Si vous sortez après | |
| | | 1 an | 5 ans |
| Minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. | | |
| Tensions | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 522 € | 462 € |
| | Rendement annuel moyen | -94,8 % | -45,9 % |
| Défavorable* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 8543 € | 9552 € |
| | Rendement annuel moyen | -14,6 % | -0,9 % |
| Intermédiaire* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 11000 € | 17603 € |
| | Rendement annuel moyen | 10,0 % | 12,0 % |
| Favorable* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 17950 € | 28458 € |
| | Rendement annuel moyen | 79,5 % | 23,3 % |

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2018. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

| | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|-------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | 462 € | 1 962 € |
| Incidence des coûts annuels* | 4,6 % | 2,7 % chaque année |

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 14,7% avant déduction des coûts et de 12,0% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

| Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|---|---|---------------------------|
| Coûts d'entrée | 2,75 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer. | 275 € |
| Coûts de sortie | 0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé. | 0 € |
| Coûts récurrents | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 1,83 % de la valeur de votre investissement par an. | 183 € |
| Coûts de transaction sur le portefeuille | 0,04 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente. | 4 € |
| Coûts accessoires | | |
| Commission liée aux résultats | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit. | 0 € |

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

| | |
|----------------------------------|-------|
| Période de détention recommandée | 5 ans |
|----------------------------------|-------|

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.groupama-am.com/fr/.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0012243756/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0012243756/(tab)/publication).

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

AMERI-GAN HEDGED

Part OA (C - EUR) Code ISIN : FR001400K2S9

Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 30 juin 2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

Ce produit est nourricier de la SICAV AMERI-GAN - OD. Il sera en permanence investi dans son maître et en liquidité à titre accessoire. Son objectif de gestion est le même que celui de son maître. Sa performance pourra être inférieure à celle de son maître compte tenu de ses propres frais de gestion.

Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Rappel des objectifs du maître : L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, S&P 500 clôture € (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée.

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Classification AMF : Actions internationales

Rappel de la stratégie d'investissement du maître : Les actions nord-américaines représentent la zone d'investissement privilégiée. Le gérant pourra également investir sur des marchés actions autres que celui des actions nord-américaines. Le portefeuille sera donc exposé au risque de change. La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. S'agissant d'un produit répondant aux exigences de l'article 8 du règlement SFDR, il prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance. Au sein de l'univers d'investissement ESG (environ 1050 valeurs comprenant les principales valeurs américaines, sans impératif de taille de capitalisation), les valeurs sont notées de 0 à 100 selon une approche "Best in Universe", c'est-à-dire que les 20% de valeurs les mieux notées ont une note entre 80 et 100 indépendamment de leur secteur d'activité. L'analyse des critères ESG s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels : environnement (biodiversité, gestion des déchets...), social (formation des salariés, relations fournisseurs...), gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible, car les données ESG ne sont pas encore standardisées).

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions, de la zone nord-américaine.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Conditions de rachat : Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 9h30, heure de Paris.

Politique de revenus : Capitalisation.

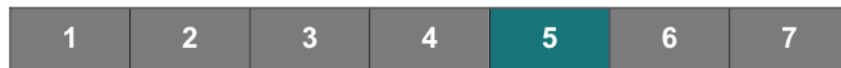
Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque entre moyen et élevé de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. Cette part est réservée aux OPC et mandats gérés par Groupama Asset Management ou ses filiales et appartenant à la gamme Opale.

Dépositaire : CACEIS BANK.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet www.groupama-am.com ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible



Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

Rappel des risques du maître :

- *Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement*

- *Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit*

- *Risque de liquidité : il est lié aux marchés des petites et moyennes capitalisations. Sur ces marchés, le volume des titres cotés en Bourse est réduit. Les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que dans le cas des grandes capitalisations*

Veillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

| Période de détention recommandée : | | 5 ans | |
|------------------------------------|---|----------------------|---------|
| Pour un investissement de : | | 10 000 € | |
| Scénarios | | Si vous sortez après | |
| | | 1 an | 5 ans |
| Minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. | | |
| Tensions | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 398 € | 338 € |
| | Rendement annuel moyen | -96,0 % | -49,2 % |
| Défavorable* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 8571 € | 9610 € |
| | Rendement annuel moyen | -14,3 % | -0,8 % |
| Intermédiaire* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 11070 € | 19074 € |
| | Rendement annuel moyen | 10,7 % | 13,8 % |
| Favorable* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 18140 € | 30897 € |
| | Rendement annuel moyen | 81,4 % | 25,3 % |

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2018. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

| | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|-------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | 416 € | 547 € |
| Incidence des coûts annuels* | 4,2 % | 1,1 % chaque année |

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 14,9% avant déduction des coûts et de 13,8% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

| Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|---|---|---------------------------|
| Coûts d'entrée | 4,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer. | 400 € |
| Coûts de sortie | 0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé. | 0 € |
| Coûts récurrents | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 0,12 % de la valeur de votre investissement par an. | 12 € |
| Coûts de transaction sur le portefeuille | 0,04 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente. | 4 € |
| Coûts accessoires | | |
| Commission liée aux résultats | 0,00% de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement. | 0 € |

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

| | |
|----------------------------------|-------|
| Période de détention recommandée | 5 ans |
|----------------------------------|-------|

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Pour accéder au prospectus, aux documents d'informations clés pour l'investisseur, aux rapports financiers et aux autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, veuillez contacter Groupama Asset Management pour obtenir gratuitement la documentation réglementaire.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Pour accéder aux performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi qu'aux scénarios de performance mensuels, veuillez contacter Groupama Asset Management pour obtenir gratuitement la documentation réglementaire.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8.

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

AMERI-GAN HEDGED

Part OS (C - EUR) Code ISIN : FR0012243731

Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 30 juin 2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

Ce produit est nourricier de la SICAV AMERI-GAN - OD. Il sera en permanence investi dans son maître et en liquidité à titre accessoire. Son objectif de gestion est le même que celui de son maître. Sa performance pourra être inférieure à celle de son maître compte tenu de ses propres frais de gestion.

Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Rappel des objectifs du maître : *L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, S&P 500 clôture € (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée.*

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Classification AMF : Actions internationales

Rappel de la stratégie d'investissement du maître : *Les actions nord-américaines représentent la zone d'investissement privilégiée. Le gérant pourra également investir sur des marchés actions autres que celui des actions nord-américaines. Le portefeuille sera donc exposé au risque de change. La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. S'agissant d'un produit répondant aux exigences de l'article 8 du règlement SFDR, il prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance. Au sein de l'univers d'investissement ESG (environ 1050 valeurs comprenant les principales valeurs américaines, sans impératif de taille de capitalisation), les valeurs sont notées de 0 à 100 selon une approche "Best in Universe", c'est-à-dire que les 20% de valeurs les mieux notées ont une note entre 80 et 100 indépendamment de leur secteur d'activité. L'analyse des critères ESG s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels : environnement (biodiversité, gestion des déchets...), social (formation des salariés, relations fournisseurs...), gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible, car les données ESG ne sont pas encore standardisées).*

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions, de la zone nord-américaine.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions. .

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Conditions de rachat : Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 9h30, heure de Paris.

Politique de revenus : Capitalisation.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque entre moyen et élevé de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. Cette part est réservée aux OPC et mandats gérés par Groupama Asset Management ou ses filiales et appartenant à la gamme Oxygène.

Dépositaire : CACEIS BANK.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet www.groupama-am.com ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible



Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

Rappel des risques du maître :

- *Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement*

- *Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit*

- *Risque de liquidité : il est lié aux marchés des petites et moyennes capitalisations. Sur ces marchés, le volume des titres cotés en Bourse est réduit. Les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que dans le cas des grandes capitalisations*

Veillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

| Période de détention recommandée : | | 5 ans | |
|------------------------------------|---|----------------------|---------|
| Pour un investissement de : | | 10 000 € | |
| Scénarios | | Si vous sortez après | |
| | | 1 an | 5 ans |
| Minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. | | |
| Tensions | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 398 € | 338 € |
| | Rendement annuel moyen | -96,0 % | -49,2 % |
| Défavorable* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 8571 € | 9610 € |
| | Rendement annuel moyen | -14,3 % | -0,8 % |
| Intermédiaire* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 11070 € | 19074 € |
| | Rendement annuel moyen | 10,7 % | 13,8 % |
| Favorable* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 18140 € | 30897 € |
| | Rendement annuel moyen | 81,4 % | 25,3 % |

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2018. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

| | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|-------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | 416 € | 547 € |
| Incidence des coûts annuels* | 4,2 % | 1,1 % chaque année |

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 14,9% avant déduction des coûts et de 13,8% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

| Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|---|---|---------------------------|
| Coûts d'entrée | 4,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer. | 400 € |
| Coûts de sortie | 0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé. | 0 € |
| Coûts récurrents | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 0,12 % de la valeur de votre investissement par an. | 12 € |
| Coûts de transaction sur le portefeuille | 0,04 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente. | 4 € |
| Coûts accessoires | | |
| Commission liée aux résultats | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit. | 0 € |

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

| | |
|----------------------------------|-------|
| Période de détention recommandée | 5 ans |
|----------------------------------|-------|

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Pour accéder au prospectus, aux documents d'informations clés pour l'investisseur, aux rapports financiers et aux autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, veuillez contacter Groupama Asset Management pour obtenir gratuitement la documentation réglementaire.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Pour accéder aux performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi qu'aux scénarios de performance mensuels, veuillez contacter Groupama Asset Management pour obtenir gratuitement la documentation réglementaire.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

AMERI-GAN HEDGED

Part R (C - EUR) Code ISIN : FR0013302049

Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 30 juin 2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

Ce produit est nourricier de la SICAV AMERI-GAN - OD. Il sera en permanence investi dans son maître et en liquidité à titre accessoire. Son objectif de gestion est le même que celui de son maître. Sa performance pourra être inférieure à celle de son maître compte tenu de ses propres frais de gestion.

Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Rappel des objectifs du maître : *L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, S&P 500 clôture € (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée.*

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Classification AMF : Actions internationales

Rappel de la stratégie d'investissement du maître : *Les actions nord-américaines représentent la zone d'investissement privilégiée. Le gérant pourra également investir sur des marchés actions autres que celui des actions nord-américaines. Le portefeuille sera donc exposé au risque de change. La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. S'agissant d'un produit répondant aux exigences de l'article 8 du règlement SFDR, il prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance. Au sein de l'univers d'investissement ESG (environ 1050 valeurs comprenant les principales valeurs américaines, sans impératif de taille de capitalisation), les valeurs sont notées de 0 à 100 selon une approche "Best in Universe", c'est-à-dire que les 20% de valeurs les mieux notées ont une note entre 80 et 100 indépendamment de leur secteur d'activité. L'analyse des critères ESG s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels : environnement (biodiversité, gestion des déchets...), social (formation des salariés, relations fournisseurs...), gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible, car les données ESG ne sont pas encore standardisées).*

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions, de la zone nord-américaine.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions. .

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Conditions de rachat : Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 9h30, heure de Paris.

Politique de revenus : Capitalisation.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque entre moyen et élevé de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons.

Cette part est réservée aux investisseurs souscrivant via des distributeurs ou intermédiaires fournissant un service de conseil au sens de la réglementation européenne MIF2, une gestion individuelle de portefeuille sous mandat et lorsqu'ils sont exclusivement rémunérés par leurs clients.

Dépositaire : CACEIS BANK.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet www.groupama-am.com ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible



Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

Rappel des risques du maître :

- *Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement*

- *Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit*

- *Risque de liquidité : il est lié aux marchés des petites et moyennes capitalisations. Sur ces marchés, le volume des titres cotés en Bourse est réduit. Les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que dans le cas des grandes capitalisations*

Veillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

| Période de détention recommandée : | | 5 ans | |
|------------------------------------|---|----------------------|---------|
| Pour un investissement de : | | 10 000 € | |
| Scénarios | | Si vous sortez après | |
| | | 1 an | 5 ans |
| Minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. | | |
| Tensions | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 497 € | 437 € |
| | Rendement annuel moyen | -95,0 % | -46,5 % |
| Défavorable* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 8608 € | 9634 € |
| | Rendement annuel moyen | -13,9 % | -0,7 % |
| Intermédiaire* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 11089 € | 18497 € |
| | Rendement annuel moyen | 10,9 % | 13,1 % |
| Favorable* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 18109 € | 29910 € |
| | Rendement annuel moyen | 81,1 % | 24,5 % |

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2018. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

| | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|-------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | 387 € | 1 106 € |
| Incidence des coûts annuels* | 3,9 % | 1,7 % chaque année |

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 14,8% avant déduction des coûts et de 13,1% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

| Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|---|---|---------------------------|
| Coûts d'entrée | 3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer. | 300 € |
| Coûts de sortie | 0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé. | 0 € |
| Coûts récurrents | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 0,83 % de la valeur de votre investissement par an. | 83 € |
| Coûts de transaction sur le portefeuille | 0,04 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente. | 4 € |
| Coûts accessoires | | |
| Commission liée aux résultats | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit. | 0 € |

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

| | |
|----------------------------------|-------|
| Période de détention recommandée | 5 ans |
|----------------------------------|-------|

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.groupama-am.com/fr/.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013302049/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013302049/(tab)/publication).

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8.

Dénomination du produit : AMERI-GAN HEDGED - G1

Identifiant d'entité juridique : 96950003NUWIFWUNHV80

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance. La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

| ● ● <input type="checkbox"/> Oui | ● ● <input checked="" type="checkbox"/> Non |
|---|---|
| <p><input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <p><input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 0%</p> | <p><input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion d'investissements durables de 42,45%</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <p><input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables</p> |



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

| Exercice comptable | Indicateurs ESG | OPC | OPC | Univers d'investissement ESG | Univers d'investissement ESG |
|--------------------|-----------------|--------|------------------------|------------------------------|------------------------------|
| | | Mesure | Taux de couverture (%) | Mesure | Taux de couverture (%) |

| | | | | | |
|-------------------|--|-------|-------|--------|-------|
| 09/2022 - 09/2023 | Intensité carbone (t CO ²) | 397 | 95,17 | 743,91 | 46,49 |
| 09/2022 - 09/2023 | Politique en matière des droits de l'homme (%) | 98,95 | 100 | 90,95 | 100 |
| 09/2022 - 09/2023 | Note ESG | 63,31 | 98,95 | 60 | 100 |
| 10/2021 - 10/2022 | Intensité carbone (t CO ²) | - | - | - | - |
| 10/2021 - 10/2022 | Politique en matière des droits de l'homme (%) | - | - | - | - |
| 10/2021 - 10/2022 | Note ESG | - | - | - | - |

● **Quels étaient les objectifs de développement durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'ID a-t-il contribué à ces objectifs ?**

La part d'investissement durable de l'OPC correspond au pourcentage d'entreprises qui contribuent positivement à un objectif environnemental ou social sans causer de préjudice à un autre objectif environnemental ou social, tout en respectant les pratiques de bonne gouvernance.

Notre approche des investissements durables se base sur :

1. La contribution positive des entreprises aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD). Les entreprises sont analysées en fonction de leur contribution positive à 16 des 17 ODD, l'ODD 17 - Partenariats mondiaux n'étant pas applicable aux activités des entreprises.

La contribution aux ODD est calculée par notre fournisseur de données ESG Moody's à partir de deux analyses : L'analyse du chiffre d'affaires des activités des entreprises (revenu provenant de la fourniture des biens/services durables divisé par le revenu total de l'entreprise). Cette analyse aboutie à un score global de contribution allant de 0 à 100% permettant de catégoriser les entreprises selon 4 niveaux : Aucun/ Mineur (0 à 20%) / Significatif (20 à 50%) / Majeur (50% à 100%).

Ce score est complété par un score de controverse issue de l'analyse de l'implication de l'entreprise dans les activités controversées. Le niveau d'implication est calculé à partir du chiffre d'affaires provenant de l'activité controversée ou du niveau d'implication (production, vente, distribution). La vente et la distribution de produits et services pour moins de 10% du revenu de l'entreprise sont considérés comme une implication mineure. Au-dessus de 10% l'implication est considérée comme majeure.

Le niveau d'implication pénalise plus ou moins fortement le score obtenu par l'entreprise : Majeur (-3) / Mineure (-2) / Aucune (0).

Ces deux analyses permettent de définir un niveau de contribution global catégorisé en cinq niveaux : Très positif, positif, neutre, négatif, très négatif.

Sont considérés comme des investissements durables, les investissements ayant obtenus un score très positif, positif ou neutre.

2. Les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables, validées par une méthodologie interne, sont également pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

La méthodologie d'analyse interne permet de s'assurer que ces obligations respectent bien nos exigences internes en la matière. A travers cette méthodologie, nous analysons systématiquement quatre piliers, interdépendants et complémentaires, qui reposent sur deux référentiels reconnus :

- Les exigences de transparence des Green Bonds Principles, Social Bonds Principles et Sustainable Bonds Principles.
- Pour les obligations vertes, la nomenclature des activités éligibles dans le cadre du Label Greenfin.

Quatre critères sont systématiquement analysés dans le cadre de notre méthodologie interne:

- Les caractéristiques de l'émission ;
- La performance ESG de l'émetteur ;
- La qualité environnementale et ou sociale des projets financés ;
- La transparence prévue.

Si un des trois critères suivants : la performance ESG de l'émetteur, la qualité environnementale et ou sociale des projets financés ou la transparence prévue est analysée négativement, l'obligation ne sera pas validée. Seuls les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables validées par notre méthodologie interne sont pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

| | |
|--|---------------|
| Part des investissements durables | 42,45% |
|--|---------------|

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser ne causent pas de préjudice important à tout autre objectif d'investissement durable car toute entreprise contribuant négativement à au moins un ODD n'est pas considérée comme répondant à l'objectif d'investissement durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des principales incidences négatives (ci-après « PAI ») obligatoires s'effectue à plusieurs niveaux de notre démarche d'investissement durable : la politique d'exclusions, la politique d'engagement et la méthodologie d'analyse ESG interne. Les indicateurs d'incidences négatives 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9 10 et 11, 12 et 13 sont intégrés dans notre méthodologie d'analyse ESG propriétaire. Les PAI 10 et 11, portants sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes, sont pris en compte à travers un score, le Global Compact. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

Le PAI 7 - activités impactant négativement la biodiversité - est évalué via un proxy de l'indicateur biodiversité de notre fournisseur Iceberg Data Lab dans un souci de cohérence avec les mesures d'impact reportées dans notre Rapport Article 29 de la loi Energie Climat. Ce document de reporting ESG est disponible sur notre site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/> ».

Le PAI 4 est pris en compte dans notre politique d'exclusions et notre politique d'engagement. Le PAI 14 est pris en compte uniquement dans nos politiques d'exclusions.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Une évaluation des principales incidences négatives est effectuée au niveau du portefeuille et rapportée annuellement au sein de l'annexe ESG du rapport périodique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La méthodologie d'analyse ESG propriétaire intègre les principales incidences négatives obligatoires parmi lesquels les 10 et 11 qui portent sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes. Ces principales incidences négatives sont répondues avec le score Global Compact calculé par notre fournisseur de données ESG. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

| | |
|---|---|
| PAI 10. Part d'investissement dans des sociétés en violation des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales | PAI 11. Part d'investissement dans des sociétés ne disposant pas de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales |
| 11,01 | 0,291 |



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Tableau 1 :

Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement

Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

| Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité | Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité | Élément de mesure | Incidences [année n] | Incidences [année n-1] | Explication | Mesures prises prévues et cibles définies pour la période de référence suivante |
|---|---|---|----------------------|------------------------|-------------|---|
| Émissions de gaz à effet de serre | 1.Émissions de GES | Émissions de GES de niveau 1 | 40 458,76 | | | |
| | | Émissions de GES de niveau 2 | 4 329,59 | | | |
| | | Émissions de GES de niveau 3 | 477 561,41 | | | |
| | | Émissions totales de GES | 522 350,08 | | | |
| | 2. Empreinte carbone | Empreinte carbone | 836,37 | | | |
| | 3.Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements | Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements | 1 569,95 | | | |
| | 4.Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles | Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles | 10,77 | | | |

| | | | | | | |
|--|--|---|------------|--|--|--|
| | 5.Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable | Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie | 5,96 | | | |
| | 6.Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique | Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique | 0,0944 | | | |
| Biodiversité | 7.Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité | Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones | 2,41 | | | |
| Eau | 8.Rejets dans l'eau | Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée | 43,01 | | | |
| Déchets | 9.Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs | Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée | 15 259 841 | | | |
| Les questions sociales et de personnel | 10.Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales | Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales | 11,01 | | | |
| | 11.Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales | Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations | 0,291 | | | |
| | 12.Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé | Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements | 3,07 | | | |

| | | | | | | |
|---------------|--|--|-------|-----|--|--|
| | 13. Mixité au sein des organes de gouvernance | Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres | 0,274 | | | |
| | 14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques) | Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées | 0 | | | |
| Environnement | 15. Intensité de GES | Intensité de GES des pays d'investissement | N/A | N/A | | |
| Social | 16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales | Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national. | N/A | N/A | | |

Tableau 2 Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement, supplémentaires

| | | |
|--------------------------------------|---|-------------------|
| Incidence négative sur la durabilité | Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative) | Élément de mesure |
| Eau, déchets et autres matières | 6. Utilisation et recyclage de l'eau | 30,26 |

Tableau 3 Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

| | | |
|--------------------------------------|---|-------------------|
| Incidence négative sur la durabilité | Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative) | Élément de mesure |
| Questions sociales et de personnel | 3. Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies | 18,51 |



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/10/2022 au 30/09/2023

| Investissements les plus importants | Secteur | % d'actifs | Pays |
|-------------------------------------|-------------------------------|------------|------|
| MICROSOFT CORP (XNGS) | Technologies de l'Information | 4.32% | USA |
| APPLE INC (XNGS) | Technologies de l'Information | 4.20% | USA |
| ALPHABET INC-CL A (XNGS) | Services de Communication | 2.83% | USA |
| BROADCOM INC (XNGS) | Technologies de l'Information | 1.80% | USA |
| MERCK & CO. INC. (XNYS) | Santé | 1.66% | USA |

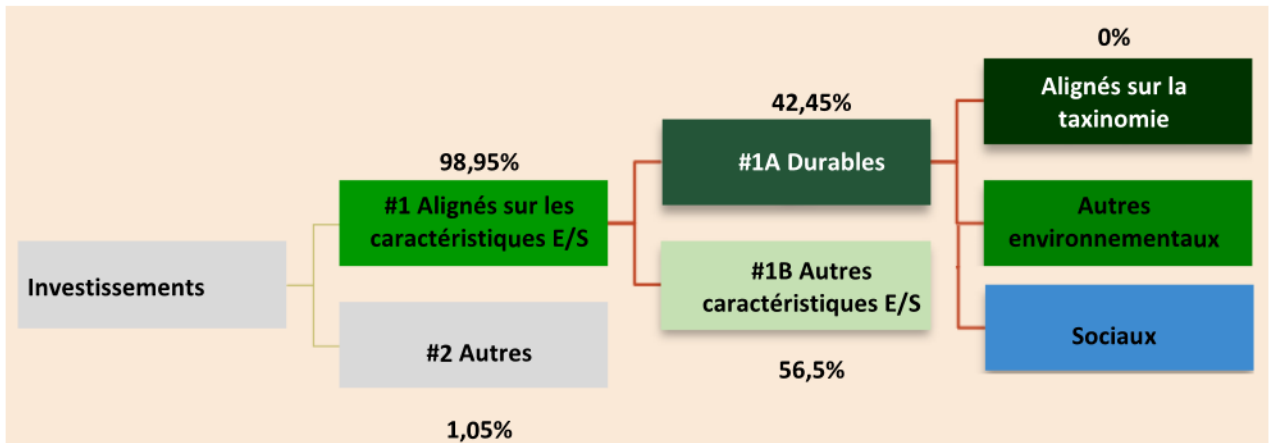
| | | | |
|-------------------------------------|-------------------------------------|-------|-----|
| AMAZON.COM INC (XNGS) | Consommation Discrétionnaire | 1.62% | USA |
| MOTOROLA SOLUTIONS INC (XNYS) | Technologies de l'Information | 1.53% | USA |
| NVIDIA CORP (XNGS) | Technologies de l'Information | 1.47% | USA |
| PARKER HANNIFIN CORP (XNYS) | Industrie | 1.44% | USA |
| UNITEDHEALTH GROUP INC (XNYS) | Santé | 1.32% | USA |
| CHEVRON CORP (XNYS) | Énergie | 1.13% | USA |
| SCHLUMBERGER LTD (XNYS) | Énergie | 1.10% | USA |
| REGENERON PHARMACEUTICALS (XNGS) | Santé | 1.10% | USA |
| MICRON TECHNOLOGY INC (XNGS) | Technologies de l'Information | 1.02% | USA |
| ELI LILLY & CO (XNYS) | Santé | 1.01% | USA |



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage : - du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements - des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, par exemple pour une transition verte par exemple ; - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

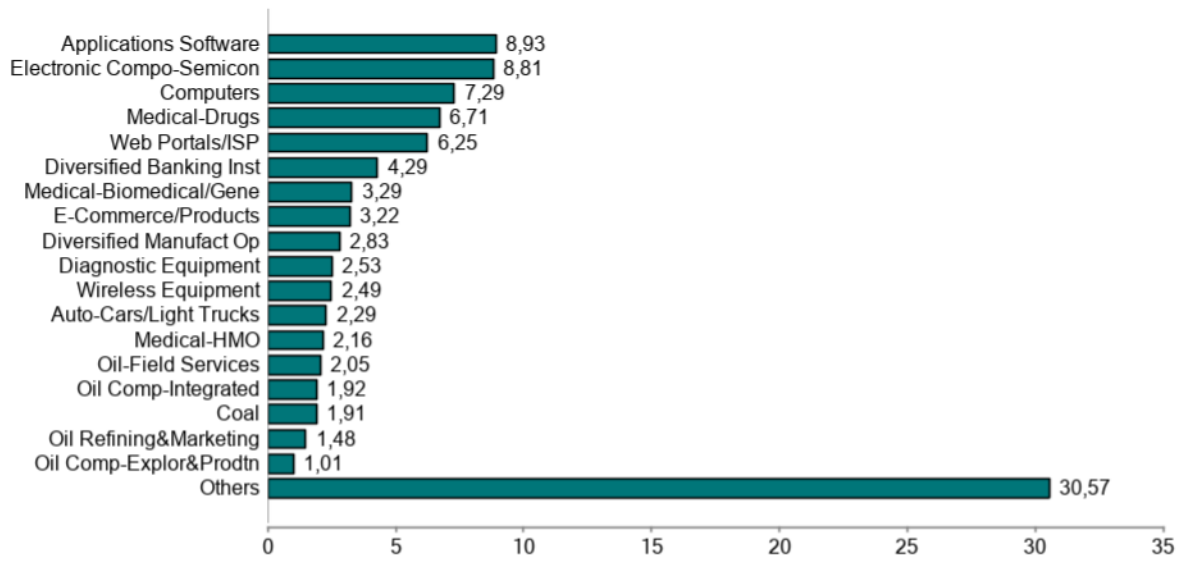
La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Répartition sectorielle (en %)



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE ?**

Oui

Nucléaire

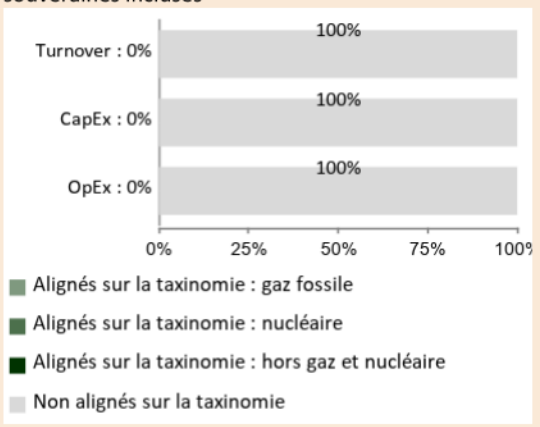
Gaz fossile

Non

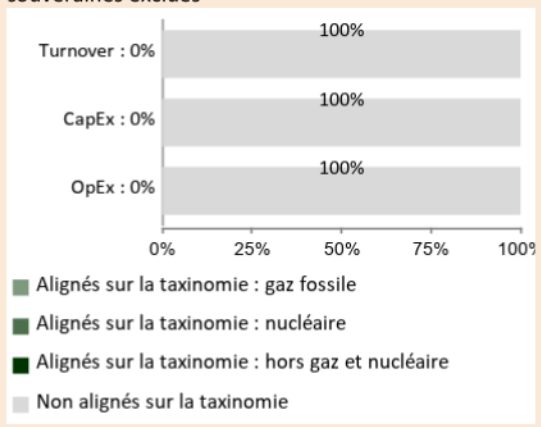
Pour se conformer à la taxonomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères incluent des règles complètes de sécurité et de gestion des déchets. Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines incluses



2. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines exclues



*Aux fins de ces graphiques, « les obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

**Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie européenne que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative aux objectifs de la Taxonomie européenne - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le fonds promeut des caractéristiques environnementales et sociales, il réalise 42,45% d'investissements durables. Pour autant, le fonds ne réalise pas d'investissements durables ayant objectif environnemental alignés avec la taxonomie de l'UE. Il ne réalise pas non plus d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes.

| | |
|---|-----------|
| Part d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes | 0% |
|---|-----------|

Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

| Période | Pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE |
|---------|--|
| 2023 | 0% |
| 2022 | 0% |



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

| | |
|--|---|
| Part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie | - |
|--|---|



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

| | |
|--|---|
| Part d'investissements durables sur le plan social | - |
|--|---|



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quels étaient leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques Environnementales et / ou sociales au cours de la période ?

Nous avons suivi les controverses et exclu de notre univers d'investissement les sociétés en cas de grand risque avéré. Nous avons maintenu une notation ESG moyenne supérieure à l'univers d'investissement du fonds après exclusion du dernier quintile des émetteurs avec les moins bonnes notations extra-financières. Nous avons suivi l'indicateur d'intensité carbone et avons eu une intensité plus faible que notre univers de référence en moyenne sur la période. Nous avons également suivi l'indicateur relatif au droit humain et dépassé l'univers d'investissement du fonds en moyenne sur l'année au sein de nos investissements.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif

Rapport annuel de l'OPC Maître



29/09/2023

Sicav de droit français

AMERI-GAN

RAPPORT ANNUEL

SOMMAIRE

| | |
|---|-----|
| 1. Changements intéressant l'OPC | 3 |
| 2. Rapport de gestion | 4 |
| 3. Informations réglementaires | 8 |
| 4. Certification du Commissaire aux Comptes | 15 |
| 5. Comptes de l'exercice | 22 |
| 6. Annexe(s) | 50 |
| Caractéristiques de l'OPC | 51 |
| Information SFDR | 96 |
| Loi Energie Climat (LEC) | 107 |

I. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

13 septembre 2022

- Création de trois nouvelles parts E, EI et E2 dans le cadre du projet PACTE ;
- Mise à jour de l'adresse du siège social de CACEIS BANK et CACEIS FUND ADMINISTRATION ;
- Mise à jour du narratif lié à Taxonomie avec l'indication du pourcentage de la part verte estimée à 0%.

26 janvier 2023

- Mise en conformité avec le Règlement européen PRIIPS et mise en place du KID PRIIPS en remplacement du DIC ;
- Mise en conformité avec le niveau 2 du Règlement SFDR et mise en place de l'annexe SFDR ;
- Baisse des commissions de souscription des parts M et R de 4% à 3%.

30 juin 2023

- Mise en place de commissions de surperformance sur les parts M, MH, R et IC ;
- Mise en place des mécanismes de Swing pricing et de gates.

18 août 2023

- Mise à jour de l'annexe SFDR (level 2) ;
- Création d'une part OAC et d'une part OAD et modification de la dénomination des parts O existantes : la part OC devient OSC et la part OD devient OSD.

2. RAPPORT DE GESTION

En octobre, le pic de l'inflation totale a été dépassé aux États-Unis. Les taux à dix ans américains ont continué d'augmenter, revenant à 4%. Le PIB a augmenté de 2,6% en rythme annualisé au troisième trimestre, sous l'effet conjugué de la hausse du commerce extérieur, des dépenses de consommation privée et publique, ainsi que de l'investissement des entreprises. Les révisions à la baisse sur les prévisions de bénéfices pour 2023 sont bien engagées au sein des sociétés du S&P500 sous le coup de l'inflation, de la hausse des taux mais surtout de la force de l'USD. A l'opposé, elles ne font que débiter en Europe où le niveau absolu des estimations demeure relativement élevé. Aux États-Unis, les publications de résultats ont été plutôt négatives pour les grandes valeurs technologiques.

Au cours du mois, nous avons allégé Tyson Foods, AIG et Comcast. Parallèlement, nous avons renforcé Entergy (utilities), Merck (santé), Danaher (santé) et Roper (IT).

En novembre, la dégradation des chiffres macro-économiques américains et le ralentissement de l'inflation ont ravivé l'espoir d'un ralentissement des hausses des taux de la FED. L'indice des prix à la consommation a ralenti à +7.7% yoy en octobre. Le PMI composite a baissé à 46.3 en novembre (vs 48.2 en octobre) et les demandes d'allocations chômage ont progressé à 240k lors de la semaine du 19 novembre (vs 220K lors de la semaine du 29 octobre). Sur le plan politique, les républicains ont remporté la Chambre des représentants où ils sont assurés d'avoir 218 sièges nécessaires pour obtenir la majorité. Les démocrates, avec au moins 50 sièges sur les 100, garderont le contrôle du Sénat même si les élections ne sont pas encore terminées. En Chine, le nombre de cas de covid a atteint un nouveau record depuis le début de pandémie à 32K nouveaux cas (le 23/11) et les contestations contre les mesures anti-Covid se multiplient à travers le pays. Cependant, les espoirs d'un assouplissement de la politique sanitaire grandissent.

Dans ce contexte, nous avons allégé Thermo Fisher Scientific et renforcé Parker Hannifin dans les industriels (spécialisée dans les technologies pour l'aérospatial, l'électromécanique et l'hydraulique).

En décembre, après avoir été orientés à la hausse pendant deux mois consécutifs, les marchés boursiers mondiaux ont corrigé en raison du resserrement des banques centrales et des inquiétudes sur la croissance chinoise. Après avoir baissé en novembre, les taux à dix ans obligataires (notamment de la zone euro et du Royaume-Uni) ont repris leur tendance à la hausse en décembre, les banques centrales ayant signalé des taux plus élevés pour plus longtemps. Le dollar américain s'est affaibli par rapport aux principales devises pour le deuxième mois consécutif, l'euro et le yen bénéficiant de l'attitude des banques centrales. Les enquêtes de conjoncture sont restées globalement stables aux États-Unis, tandis que les indices de la zone euro et l'indice PMI des services du Royaume-Uni ont continué leur progression par rapport à leur point bas. L'inflation a fini par s'orienter à la baisse dans toutes les économies, mais elle reste élevée et fait l'objet d'une surveillance étroite de la part de toutes les banques centrales. Dans ce contexte, la Fed, la BCE et la BoE ont continué à relever leurs taux, mais à un rythme réduit de 50 points de base, tout en signalant leur volonté de poursuivre leurs cycles de hausses.

Au cours du mois, nous avons allégé Microsoft, Apple et Amazon."

En janvier, après une année 2022 qui a vu les marchés actions terminer en territoire négatif en raison d'une inflexion majeure de politique monétaire, ainsi que de l'accélération de l'inflation dans la plupart des pays développés, les marchés ont commencé l'année 2023 en nette progression, notamment en Europe (Stoxx 600 +6.8% vs S&P 500 6.2%). La dissipation des craintes liées à l'approvisionnement énergétique en Europe, ainsi qu'une lente diminution du taux d'inflation d'un côté et de l'autre de l'Atlantique ont permis un certain soulagement et alimenté un sentiment positif des intervenants sur les marchés (VIX -10.4% à 19.4).

Dans ce contexte, nous avons acheté Agnico Eagle, une société aurifère bien positionnée sur le plan de la maîtrise des coûts. Nous avons allégé Newmont dans la même secteur. Nous avons renforcé Micron dans les semi-conducteurs dans l'anticipation d'une amélioration des fondamentaux en 2023. Enfin nous avons renforcé Tesla après sa forte baisse de 2022.

En février, les marchés boursiers américains ont subi un coup dur, les anticipations de hausse des taux des banques centrales ayant nettement augmenté. Dans le même temps, d'autres marchés se sont montrés beaucoup plus résistants, les actions européennes ayant augmenté de plus de 1,5% après une hausse déjà forte en janvier. Les taux ont sensiblement augmenté dans la plupart des économies développées, l'inflation et les données économiques laissant présager des taux plus élevés à plus long terme. Après quatre mois de baisse, le dollar américain s'est renforcé en février, notamment par rapport au yen. Enfin, les prix des matières premières (y compris le gaz naturel) se sont affaiblis au cours du mois. Les données économiques ont continué de s'améliorer, indiquant que les États-Unis, la zone euro et

le Royaume-Uni ont probablement évité une récession au 4e trimestre 2022 et 1er trimestre 2023. Des marchés du travail tendus, le rebond des ventes au détail et l'amélioration des enquêtes de conjoncture laissent présager un premier trimestre positif. En outre, la reprise économique post-COVID en Chine devrait également soutenir la croissance mondiale à l'avenir. L'inflation aux États-Unis, en zone euro et au Royaume-Uni a continué de ralentir, bien que moins rapidement qu'au cours des mois précédents, alors que l'inflation sous-jacente de la zone euro atteint un nouveau record. Dans ce contexte, la Fed, la BCE et la BoE ont relevé leurs taux d'intérêt de 50 points de base lors de leurs réunions de début février et ont annoncé de nouvelles hausses.

Au cours du mois, nous avons allégé Newmont (pression sur les marges lié à l'inflation) et Danaher (prise de bénéfices) et vendu Intel (concurrence forte dans les microprocesseurs) et renforcé les grands acteurs du cloud (Alphabet, Amazon et Microsoft).

Mars a été marqué par une volatilité importante au milieu du mois (pic du VIX à 30.37 le 13/03 vs 18.7 au 31/03) générée par une nouvelle crise du secteur bancaire aux États-Unis, où la faillite de Silicon Valley Bank et de Signature Bank ont conduit les autorités américaine (FDIC et FED en tête) à adopter des mesures exceptionnelles de protection des dépôts. Cet événement a révélé une certaine faiblesse du segment des banques régionales américaines qui a vu d'autres établissements affectés par la chute de la confiance à l'instar de First Republic Bank. Dans le sillage des débâcles d'outre-Atlantique, Crédit Suisse, une banque au centre de plusieurs scandales ces dernières années, a subi une forte crise de confiance contraignant les autorités suisses à organiser un sauvetage d'urgence piloté par UBS, son concurrent historique. Du côté macroéconomique, en dépit des difficultés du système bancaire, les principales banques centrales ont poursuivi leur politique de resserrement des taux (FED +25pdb). Dans ce contexte, la FED a maintenu ses prévisions d'inflation mais elle précise être proche de la fin du cycle haussier des taux. Parmi les principaux indicateurs macroéconomiques du mois, l'inflation aux États-Unis a ralenti légèrement passant de 6.4% à 6.0% en variation annuelle.

Nous avons cédé la banque Keycorp et diminué notre position dans United Rental, alors que nous avons commencé une nouvelle position dans Canadian Pacific Railway en raison de ses perspectives de croissance sur le marché américain des transports ferroviaires.

En avril, les marchés boursiers mondiaux ont enregistré de bonnes performances, les craintes concernant le secteur bancaire s'étant en partie dissipées. Aux États-Unis, le PIB a progressé de 1.1% en rythme annualisé au T1 23, en dessous des attentes. Les ventes automobiles ont soutenu les statistiques de consommation des ménages, mais les stocks et l'investissement résidentiel ont pesé sur la croissance. L'emploi a augmenté mais la croissance des salaires a diminué, tandis que l'inflation totale a continué de baisser. Les craintes d'un crédit crunch ont augmenté en raison du resserrement des conditions de crédit des banques régionales. Les régulateurs américains ont pris des mesures inédites pour protéger le système bancaire du pays en accélérant le processus de rachat de First Republic.

Au cours du mois, dans une logique défensive nous avons renforcé Agnico Eagle (Or). Nous avons également acheté Canadian Pacific dans le fret ferroviaire suite à l'approbation de son offre sur Kansas City Southern. Parallèlement, nous avons allégé General Motors, United Rentals et Qualcomm.

Le mois de mai a été marqué par des performances divergentes sur les marchés actions avec notamment les valeurs technologiques américaines et le Japon en nette progression, tandis que l'Europe et l'Asie hors Japon ont reculé en raison des craintes de récession et de l'affaiblissement de la croissance chinoise (Nasdaq +5,9%, S&P +0,4%, Nikkei +7,0%, Eurostoxx -1,9%, MSCI Asia ex-Japan -1,8%). En ce qui concerne l'inflation, les chiffres d'avril aux États-Unis, ainsi que dans les principaux pays de la zone Euro ont été légèrement inférieurs aux attentes (par exemple l'indice CPI aux États-Unis s'est établi à 4,9% vs 5,0% attendu) et en baisse relativement au mois précédent. A contrario, le marché de l'emploi américain reste tendu, ce qui laisse présager la possibilité de nouvelles hausses des taux d'intérêt. Par ailleurs, les discussions sur le plafond de la dette américaine ont provoqué de la volatilité sur les marchés financiers tout au long du mois passé jusqu'à l'accord entre démocrates et républicains intervenu en fin du mois. Du côté des entreprises, les résultats du premier trimestre de Nvidia et la perspective d'une forte accélération des ventes au deuxième trimestre ont entraîné une rotation vers les bénéficiaires du développement de l'intelligence artificielle concernant notamment le secteur des semi-conducteurs. Au cours du mois, nous avons allégé notre position dans Qualcomm suite à la perte de parts de marché dans le marché des semi-conducteurs, ainsi que dans United Rentals en raison des craintes sur le cycle économique. Parallèlement, nous avons renforcé Alphabet (maison mère de Google) en raison de son rôle clé dans le développement de l'intelligence artificielle et aussi Palo Alto Networks qui gagne des parts de marché dans la cybersécurité.

En juin, les données économiques aux États-Unis ont montré des signes de détérioration, avec un essoufflement du climat des affaires. L'inflation a chuté, mais l'inflation sous-jacente est restée persistante. Les marchés boursiers ont rebondi, à l'exception de la Chine. Les taux d'intérêt ont continué à augmenter, tandis que le dollar américain s'est affaibli face à certaines devises. Le marché du travail est resté vigoureux, avec une augmentation de 339 000 nouveaux emplois en mai. Le taux de chômage est passé de 3,4% à 3,7% grâce à une hausse du taux d'activité. Les secteurs public,

de la santé, des services professionnels et aux entreprises, de la construction, du transport et du stockage et de l'aide sociale ont enregistré les plus fortes progressions, bien qu'ils soient encore en dessous de leurs niveaux d'avant COVID. Les indices ISM ont indiqué un ralentissement de l'activité économique. La Réserve fédérale américaine (Fed) a fait une pause dans ses relèvements de taux, mais a laissé entendre que d'autres augmentations pourraient survenir lors des prochaines réunions. En ce qui concerne la géopolitique, des signes d'apaisement sont apparus entre les États-Unis et la Chine. Les préoccupations se concentrent sur la situation à Taiwan.

Dans ce contexte, nous avons allégé Centene dans l'assurance santé et acheté Boston Scientific, fournisseur d'équipements médicaux.

En juillet, les marchés d'actions américains ont affiché une performance positive au cours du mois de juillet (Russel 2000 +6.1%, Nasdaq +4.1%, Dow Jones +3.4%, S&P500 +3.2%) soutenus par le bon démarrage de la saison des résultats semestriels des entreprises, par les attentes des investisseurs concernant l'évolution du taux d'inflation dans les principales économies, ainsi que par les dernières phases d'un des cycles de rehaussement des taux parmi les plus prononcés de l'histoire récente. Des nouvelles encourageantes sur le front de l'inflation sont en effet apparues aux États-Unis, l'inflation sous-jacente hors logement se détendant de manière plus substantielle (-0.5 point à 4.8% en juin). Dans ce contexte, la Fed et la BCE ont chacune relevé leurs taux de 25pb supplémentaires en juillet, laissant la porte ouverte à d'autres hausses en septembre. Au Japon, la BoJ a modifié sa politique de contrôle de la courbe des taux et elle a commencé à accorder plus d'attention aux augmentations de salaires et aux attentes croissantes en matière d'inflation nationale. Par ailleurs, le dollar s'est encore affaibli en juillet par rapport à la plupart des devises (-0.8% vs €). Les prix du pétrole ont rebondi au-dessus de 80 \$/b en juillet à la suite de la décision de l'Arabie saoudite et de la Russie de prolonger leurs réductions de production.

Au cours du mois, nous avons renforcé le titre Tesla dans un contexte de forte progression des parts de marché du constructeur californien, ainsi que Boston Scientific sur fond d'avancées dans le domaine de la cardiologie et de l'urologie. Par ailleurs, nous avons allégé les titres des bénéficiaires de la thématique concernant l'intelligence artificielle (Microsoft et Broadcom). En juillet, nous avons aussi cédé nos positions dans le distributeur d'habillement VF Corp en raison d'une dynamique bénéficiaire défavorable et dans l'assureur santé Centene car des risques de hausse des coûts sont apparus.

En août, après deux mois de hausse en Europe et aux États-Unis, les principaux indices actions américains ont évolué négativement au cours du mois d'août (S&P500 -1.59%, Nasdaq -2.05%) sur fonds d'inflation élevée et persistante dans les économies développées et d'un discours des banquiers centraux, réunis au symposium annuel de Jackson Hole aux États-Unis, orienté à maintenir la pression haussière sur les taux d'intérêt directeurs plus longtemps qu'initialement anticipé. Du point de vue macroéconomique, les signes décevants concernant l'économie chinoise (croissance du crédit au plus bas, surendettement du secteur immobilier, contraction des prix à la production et à la consommation) ont aussi pesé sur les perspectives de croissance mondiale. Aux États-Unis, si les créations d'emplois ont ralenti (à 187 000 en juillet, soit un nombre inférieur à 200 000 pour la deuxième fois consécutive), le taux de chômage a diminué très légèrement (-0.1% à 3.5%). Dans ce contexte, le taux d'inflation a à nouveau augmenté à 3.2% (vs 3.0% en juillet), ce qui freine la perspective d'assouplissement de la politique monétaire de FED.

Dans ce contexte, nous avons initié une position dans la valeur TJX, le spécialiste de la distribution d'habillement à prix réduit dans une optique défensive. En parallèle, nous avons réduit nos positions dans le titre General Motors en raison de la perspective d'un ralentissement macroéconomique avec un risque non négligeable d'impact sur la vente des voitures en Amérique du Nord. Nous avons également diminué la position dans le titre Newmont essentiellement en raison de la difficile maîtrise de coûts dans le secteur aurifère.

Le mois de septembre, le second mois consécutif de repli pour les marchés actions mondiaux dans un régime de faible volatilité : bien que l'inflation ait été conforme aux attentes (IPC hors alimentation et énergie à 4.3% sur un an) et que la FED ait passé son tour, le marché a finalement commencé à intégrer des « taux plus élevés pour plus longtemps ». Cela a été particulièrement évident sur la partie longue de la courbe, où les rendements à 10 ans américains et allemands se sont tendus respectivement à 4,6% et 3.9%. Par ailleurs, la grève dans les secteurs auto US, la possible fermeture du gouvernement américain et la hausse des prix du pétrole (au-dessus de 90\$) ont également pesé sur la confiance des investisseurs. L'euro qui valait 1.13 USD mi-juillet s'approche de 1.05 USD en cette fin de mois.

Dans ce contexte, nous avons renforcé Boston Scientific (santé) et TJX (retail) et allégé RTX (défense / aérospatial) et Nvidia (IT).

Sur l'exercice, nos investissements en Broadcom (+77,8% en EUR), Parker Hannifin (+51,6%) et Schlumberger (+53%), notamment, ont eu un impact positif. À l'inverse, l'absence de Meta (+104,8%), Berkshire Hathaway (+21,4%) et la présence de Nextera Energy (-30,7%) ont eu un impact négatif.

Sur la période, la valeur liquidative de l'action IC est passée de 326.71 EUR au 30/09/2022 à 360.49 EUR au 29/09/2023. La performance de AMERI-GAN s'établit à 10,34% (dividendes nets réinvestis) contre 11,97% pour l'indice de référence (le S&P 500 clôture €, dividendes nets réinvestis).

Sur la période, la valeur liquidative de de l'action G est passée de 39 704,93 EUR au 30/09/2022 à 43 671,00 EUR au 29/09/2023. La performance de AMERI-GAN s'établit à 10,91% (dividendes nets réinvestis) contre 11,97% pour l'indice de référence (le S&P 500 clôture €, dividendes nets réinvestis).

Sur la période, la valeur liquidative de l'action ID est passée de 3 735,68 EUR au 30/09/2022 à 4 116,59 EUR au 29/09/2023. La performance de AMERI-GAN s'établit à 10,45% (dividendes nets réinvestis) contre 11,97% pour l'indice de référence (le S&P 500 clôture €, dividendes nets réinvestis).

Sur la période, la valeur liquidative de l'action M est passée de 3 382,14 EUR au 30/09/2022 à 3 744,28 EUR au 29/09/2023. La performance de AMERI-GAN s'établit à 10,71% (dividendes nets réinvestis) contre 11,97% pour l'indice de référence (le S&P 500 clôture €, dividendes nets réinvestis).

Sur la période, la valeur liquidative de l'action N est passée de 302,75 EUR au 30/09/2022 à 331,73 EUR au 29/09/2023. La performance de AMERI-GAN s'établit à 9,57% (dividendes nets réinvestis) contre 11,97% pour l'indice de référence (le S&P 500 clôture €, dividendes nets réinvestis).

Sur la période, la valeur liquidative de l'action OSC est passée de 44 225,71 EUR au 30/09/2022 à 49 347,27 EUR au 29/09/2023. La performance de AMERI-GAN s'établit à 11,58% (dividendes nets réinvestis) contre 11,97% pour l'indice de référence (le S&P 500 clôture €, dividendes nets réinvestis).

Sur la période, la valeur liquidative de l'action OSD est passée de 19 201,60 EUR au 30/09/2022 à 21 150,07 EUR au 29/09/2023. La performance de AMERI-GAN s'établit à 11,58% (dividendes nets réinvestis) contre 11,97% pour l'indice de référence (le S&P 500 clôture €, dividendes nets réinvestis).

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

| Titres | Mouvements ("Devise de comptabilité") | |
|-----------------------|---------------------------------------|---------------|
| | Acquisitions | Cessions |
| GROUPAMA MONETAIRE IC | 23 492 797,51 | 23 495 298,76 |
| ALPHABET INC-CL A | 20 533 901,80 | 15 970 986,64 |
| MICROSOFT CORP | 14 472 939,56 | 20 519 042,33 |
| APPLE INC | 12 651 323,67 | 19 496 259,48 |
| AMAZON.COM INC | 8 384 648,72 | 8 478 567,21 |
| UNITED RENTALS INC | 4 231 371,85 | 11 367 823,00 |
| MERCK & CO. INC. | 8 167 386,49 | 6 558 691,93 |
| PARKER HANNIFIN CORP | 7 989 082,36 | 6 029 310,21 |
| BROADCOM INC | 4 388 834,47 | 9 401 761,32 |
| NEWMONT CORP | 1 989 222,35 | 11 236 014,07 |

3. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :
 - o Prêts de titres :
 - o Emprunt de titres :
 - o Prises en pensions :
 - o Mises en pensions :
- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :
 - o Change à terme :
 - o Future :
 - o Options :
 - o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

| Techniques de gestion efficace | Instruments financiers dérivés(*) |
|--------------------------------|-----------------------------------|
| | |

(*) Sauf les dérivés listés..

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

| Types d'instruments | Montant en devise du portefeuille |
|--|-----------------------------------|
| <p>Techniques de gestion efficace</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) <p style="text-align: right;">Total</p> | |
| <p>Instruments financiers dérivés</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces <p style="text-align: right;">Total</p> | |

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

| Revenus et frais opérationnels | Montant en devise du portefeuille |
|--|-----------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> . Revenus (*) . Autres revenus <p style="text-align: right;">Total des revenus</p> <ul style="list-style-type: none"> . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais <p style="text-align: right;">Total des frais</p> | |

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas audité par le Commissaire aux Comptes.

INTERMÉDIAIRES FINANCIERS

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

FRAIS D'INTERMÉDIATION

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet www.groupama-am.fr

POLITIQUE DE VOTE

La politique de vote aux Assemblées Générales peut être consultée sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site <http://www.groupama-am.fr> et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille ne détient pas de titres gérés par le groupe GROUPAMA et ses filiales.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site <http://www.groupama-am.fr> et dans les rapports annuels de l'OPC à compter de l'exercice comptable ouvert le 31/12/2012.

REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Article 8

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont disponibles en annexe du présent rapport.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

INFORMATIONS SUR LES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40%

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur la part distribuant sont soumis à abattement de 40%.

REMUNERATIONS

Eléments relatifs à la politique de rémunération de Groupama AM

I – Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

I.1. Eléments de contexte :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017. Enfin, plus récemment, cette Politique a intégré les obligations liées à la prise en compte des risques en matière de durabilité ainsi qu'à MIFID II.

Groupama Asset Management gère, au 31 décembre 2022, 93.5 Mrds d'actifs dont 17% de FIA, 31% d'OPCVM et 52% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- Le Directeur de l'Audit interne
- Les responsables Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
 - Opérations
 - Juridique
 - Marketing
 - Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

1.2. Composition de la rémunération

1.2.1. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

1.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une vraie flexibilité ; elle résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

1.2.3. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial
- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
 - Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors ou certains postes de gérants comportant une part plus importante de commercialisation)
 - Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluri-annuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de respect du cadre de gestion (notamment du cadre ESG : respect de la Politique charbon et de la Politique des grands risques ESG définies par Groupama AM).
 - Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients
- Les objectifs qualitatifs permettent :
 - De limiter le poids de la performance strictement financière
 - D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...
- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

1.2.3.1. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+1 au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

1.2.3.2. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1.

Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;
- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous forme de cash indexé et sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux ou déloyal, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné. Le cas échéant, ce malus peut être étendu au(x) Responsable(s) de la personne sanctionnée sur proposition de la Direction Générale au Comité des Rémunérations.

1.2.4. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants droit principalement en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

1.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.

Ce Comité est composé des personnes suivantes :

- Eric Pinon, Président
- Muriel Faure
- Cyril Roux
- Cécile Daubignard

Ce Comité a pour objectifs :

- De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management
- D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
 - ✓ le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;
 - ✓ la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;

- D'évaluer un certain nombre de scénarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des événements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori

1.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :

- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

1.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2022 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences réglementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Les recommandations émises à l'issue de l'Audit mené fin 2021 ont été clôturées. Quatre recommandations sont émises et adoptées par le Comité des Rémunérations ; aucune de ces recommandations ne remet en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

2. Informations quantitatives

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2022.

| | |
|---|-------------------------|
| Masse salariale 2022 | 28 345 537 euros |
| <i>Dont rémunérations variables versées en 2022</i> | <i>8 036 665 euros</i> |
| <i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2018 et versé en 2022 (3^e tiers)</i> | <i>181 337 euros</i> |
| <i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2019 et versé en 2022 (2^e tiers)</i> | <i>124 812 euros</i> |
| <i>Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2020 et versé en 2022 (1^{er} tiers)</i> | <i>85 814 euros</i> |

La Masse Salariale 2022 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 94 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

| | |
|--|------------------------|
| Masse Salariale 2022 de l'ensemble du personnel Identifié | 16 374 531 euros |
| <i>Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (51 collaborateurs)</i> | <i>8 904 747 euros</i> |
| <i>Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques</i> | <i>7 469 784 euros</i> |

AUTRES INFORMATIONS

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
25 rue de la Ville l'Evêque
75008 PARIS

sur le site internet : <http://www.groupama-am.com>.

4. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

AMERI GAN

Société d'Investissement à Capital Variable

25, rue de la Ville l'Evêque
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 septembre 2023

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif AMERI GAN constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) relatifs à l'exercice clos le 29 septembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 octobre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction de la société d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la société de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 05 janvier 2024

Le Commissaire aux Comptes
Deloitte & Associés

Virginie Gaitte
Virginie GAITTE

Jean-Marc LECAT
Jean-Marc LECAT

AMERI GAN

Société d'Investissement à Capital Variable

25, rue de la Ville l'Evêque
75008 Paris

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 29 septembre 2023

A l'assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

CONVENTION DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Paris La Défense, le 05 janvier 2024

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Virginie Gaitte

Virginie GAITTE

Jean-Marc LECAT

Jean-Marc LECAT

5. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 29/09/2023 en EUR

ACTIF

| | 29/09/2023 | 30/09/2022 |
|--|-----------------------|-----------------------|
| IMMOBILISATIONS NETTES | | |
| DÉPÔTS | | |
| INSTRUMENTS FINANCIERS | 619 530 843,51 | 606 661 521,14 |
| Actions et valeurs assimilées | 619 530 843,51 | 606 661 521,14 |
| Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | 619 530 843,51 | 606 661 521,14 |
| Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | | |
| Obligations et valeurs assimilées | | |
| Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | | |
| Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | | |
| Titres de créances | | |
| Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé | | |
| Titres de créances négociables | | |
| Autres titres de créances | | |
| Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé | | |
| Organismes de placement collectif | | |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays | | |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE | | |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés | | |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés | | |
| Autres organismes non européens | | |
| Opérations temporaires sur titres | | |
| Créances représentatives de titres reçus en pension | | |
| Créances représentatives de titres prêtés | | |
| Titres empruntés | | |
| Titres donnés en pension | | |
| Autres opérations temporaires | | |
| Instruments financiers à terme | | |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | | |
| Autres opérations | | |
| Autres instruments financiers | | |
| CRÉANCES | 2 225 110,38 | 346 694,68 |
| Opérations de change à terme de devises | | |
| Autres | 2 225 110,38 | 346 694,68 |
| COMPTES FINANCIERS | 5 858 450,16 | 2 190 859,28 |
| Liquidités | 5 858 450,16 | 2 190 859,28 |
| TOTAL DE L'ACTIF | 627 614 404,05 | 609 199 075,10 |

PASSIF

| | 29/09/2023 | 30/09/2022 |
|---|-----------------------|-----------------------|
| CAPITAUX PROPRES | | |
| Capital | 575 219 842,40 | 553 810 886,55 |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a) | 6 447 610,83 | 16 500 630,54 |
| Report à nouveau (a) | 16,38 | 114,25 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b) | 37 474 841,12 | 32 459 871,26 |
| Résultat de l'exercice (a,b) | 5 702 316,57 | 5 835 851,40 |
| TOTAL DES CAPITAUX PROPRES * | 624 844 627,30 | 608 607 354,00 |
| <i>* Montant représentatif de l'actif net</i> | | |
| INSTRUMENTS FINANCIERS | | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | | |
| Opérations temporaires sur titres | | |
| Dettes représentatives de titres donnés en pension | | |
| Dettes représentatives de titres empruntés | | |
| Autres opérations temporaires | | |
| Instruments financiers à terme | | |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | | |
| Autres opérations | | |
| DETTES | 2 769 776,75 | 591 721,10 |
| Opérations de change à terme de devises | | |
| Autres | 2 769 776,75 | 591 721,10 |
| COMPTES FINANCIERS | | |
| Concours bancaires courants | | |
| Emprunts | | |
| TOTAL DU PASSIF | 627 614 404,05 | 609 199 075,10 |

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/09/2023 en EUR

| | 29/09/2023 | 30/09/2022 |
|---|------------|------------|
| OPÉRATIONS DE COUVERTURE | | |
| Engagement sur marchés réglementés ou assimilés | | |
| Engagement sur marché de gré à gré | | |
| Autres engagements | | |
| AUTRES OPÉRATIONS | | |
| Engagement sur marchés réglementés ou assimilés | | |
| Engagement sur marché de gré à gré | | |
| Autres engagements | | |

COMPTE DE RESULTAT AU 29/09/2023 en EUR

| | 29/09/2023 | 30/09/2022 |
|---|---------------------|---------------------|
| Produits sur opérations financières | | |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers | 204 912,49 | 20 248,87 |
| Produits sur actions et valeurs assimilées | 9 644 587,29 | 7 668 033,21 |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées | | |
| Produits sur titres de créances | | |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres | | |
| Produits sur instruments financiers à terme | | |
| Autres produits financiers | | |
| TOTAL (1) | 9 849 499,78 | 7 688 282,08 |
| Charges sur opérations financières | | |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres | | |
| Charges sur instruments financiers à terme | | |
| Charges sur dettes financières | 24,02 | -291,82 |
| Autres charges financières | | |
| TOTAL (2) | 24,02 | -291,82 |
| RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2) | 9 849 475,76 | 7 688 573,90 |
| Autres produits (3) | | |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (4) | 3 256 803,71 | 2 632 490,27 |
| RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4) | 6 592 672,05 | 5 056 083,63 |
| Régularisation des revenus de l'exercice (5) | -890 355,48 | 779 767,77 |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6) | | |
| RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6) | 5 702 316,57 | 5 835 851,40 |

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Méthodes de valorisation

Valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger

- Valeurs françaises et de la zone Europe et titres étrangers négociés en Bourse de Paris :

=> Dernier cours du jour de valorisation.

- Valeurs négociées dans la zone Pacifique et Asie :

=> Dernier cours du jour de valorisation.

- Valeurs négociées dans la zone Amérique :

=> Dernier cours du jour de valorisation

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publiés officiellement. Celles dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du gérant de l'OPC ou de la société de gestion.

Les valeurs étrangères en devises sont converties en contrevaleurs Euro suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation.

Titres non négociés sur un marché réglementé

- Pour les titres non cotés, ils sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Pour les titres négociés sur un marché non réglementé tel que le marché libre, ils sont évalués sur la base du dernier cours pratiqué sur ce marché

Titres et actions d'OPC

Ils sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.

Titres de créances négociables

- Les BTAN et les BTF sont valorisés sur la base des cours veille publiés par la Banque de France.
- Les autres titres de créances négociables (certificats de dépôts, billets de trésorerie, bons des sociétés financières, bons des institutions financières spécialisées) sont évalués :
 - sur la base du prix auquel s'effectuent les transactions de marché ;
 - en l'absence de prix de marché incontestable, par l'application d'une méthode actuarielle, le taux de référence étant majoré d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. Sauf changement significatif de la situation de l'émetteur, cette marge demeurera constante durant la durée de détention du titre.
- Les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est inférieure ou égale à trois mois sont évalués de façon linéaire.

Opérations de gré à gré

- La valorisation des swaps de taux s'effectuent suivant les mêmes règles que celles des TCN (autres que les BTAN et BTF).
- Les autres opérations sont valorisées à leur valeur de marché.

Opérations à terme ferme et conditionnelles

- Les contrats à terme ferme sur les marchés dérivés sont évalués au cours de compensation du jour.
- Les options sur les marchés dérivés sont évaluées au cours de clôture du jour.

Acquisitions et cessions temporaires de titres

- Prise en pension

Les titres pris en pension sont inscrits pour la valeur fixée dans le contrat augmentée des intérêts.

- Mise en pension

La créance représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur contractuelle augmentée des intérêts.

- Prêts de titres

La créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur de marché des titres augmentée des intérêts contractuels

Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan :

- **Pour les contrats à terme ferme** au nominal x quantité x cours de compensation x (devise)
- **Pour les contrats à terme conditionnel** en équivalent sous-jacent
- **Pour les swaps**
 - Swaps de taux adossés ou non adossés

Engagement = nominal + évaluation de la jambe à taux fixe (si TF/TV) ou à taux variable (si TV/TF) au prix du marché.

- Autres Swaps

Engagement = nominal + valeur boursière (lorsque l'OPC a adopté la méthode synthétique de valorisation).

Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;
- une part de revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Pour les frais courants effectivement facturés à l'OPC, se reporter à la partie « Frais » du Document d'Information clé pour l'Investisseur (DICI).

Action ID :

| Frais facturés à l'OPC | Assiette | Taux barème |
|---|---|---|
| Frais de fonctionnement et de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats) | Actif net Déduction faite des parts ou actions d'OPC | Taux maximum : 1,10% TTC |
| Frais indirects maximum | Actif net | Néant |
| Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank | Prélèvement sur chaque transaction | Valeur mobilières : Néant Opération de change : 10€ TTC Produit OTC : de 10€ à 150€ |
| Commission de mouvement perçue par la société de gestion | Prélèvement sur chaque transaction | Par type d'instrument ** |
| Commission de surperformance | Actif net | Néant |

*selon la complexité

** se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion ».

Action IC :

| Frais facturés à l'OPC | Assiette | Taux barème |
|---|---|---|
| Frais de fonctionnement et de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats) | Actif net Déduction faite des parts ou actions d'OPC | Taux maximum : 1,10% TTC |
| Frais indirects maximum | Actif net | Néant |
| Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank | Prélèvement sur chaque transaction | Valeur mobilières : Néant Opération de change : 10€ TTC Produit OTC : de 10€ à 150€ |
| Commission de mouvement perçue par la société de gestion | Prélèvement sur chaque transaction | Par type d'instrument ** |
| Commission de surperformance | Actif net | 15% de la performance au-delà du S&P 500 Clôture dividendes nets réinvestis |

*selon la complexité

** se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion ».

Action M :

| Frais facturés à l'OPC | Assiette | Taux barème |
|---|---|---|
| Frais de fonctionnement et de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats) | Actif net Déduction faite des parts ou actions d'OPC | Taux maximum : 1% TTC |
| Frais indirects maximum | Actif net | Néant |
| Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank | Prélèvement sur chaque transaction | Valeur mobilières : Néant Opération de change : 10€ TTC Produit OTC : de 10€ à 150€ |
| Commission de mouvement perçue par la société de gestion | Prélèvement sur chaque transaction | Par type d'instrument ** |
| Commission de surperformance | Actif net | 15% de la performance au-delà du S&P 500 Clôture dividendes nets réinvestis |

*selon la complexité

** se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion ».

Action G :

| Frais facturés à l'OPC | Assiette | Taux barème |
|---|--|---|
| Frais de fonctionnement et de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats) | Actif net Dédution faite des parts ou actions d'OPC | Taux maximum : 0,90% TTC |
| Frais indirects maximum | Actif net | Néant |
| Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank France | Prélèvement sur chaque transaction | Valeur mobilières : Néant Opération de change : 10€ TTC Produit OTC : de 10€ à 150€ |
| Commission de mouvement perçue par la société de gestion | Prélèvement sur chaque transaction | Par type d'instrument ** |
| Commission de surperformance | Actif net | Néant |

*selon la complexité

** se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion ».

Actions OSC, OSD :

| Frais facturés à l'OPC | Assiette | Taux barème |
|---|--|---|
| Frais de fonctionnement et de gestion TTC (Cac, dépositaire, distribution, avocats) | Actif net Dédution faite des parts ou actions d'OPC | Taux maximum : 0,10% TTC |
| Frais indirects maximum | Actif net | Néant |
| Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank | Prélèvement sur chaque transaction | Valeur mobilières : Néant Opération de change : 10€ TTC Produit OTC : de 10€ à 150€ |
| Commission de mouvement perçue par la société de gestion | Prélèvement sur chaque transaction | Par type d'instrument ** |
| Commission de surperformance | Actif net | Néant |

*selon la complexité

** se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion ».

Action N :

| Frais facturés à l'OPC | Assiette | Taux barème |
|--|---|---|
| Frais de fonctionnement et de gestion TTC (Cac, dépositaire, distribution, avocats) | Actif net Déduction faite des parts ou actions d'OPC | Taux maximum : 2,00% TTC |
| Frais indirects maximum | Actif net | Néant |
| Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank | Prélèvement sur chaque transaction | Valeur mobilières : Néant Opération de change : 10€ TTC Produit OTC : de 10€ à 150€ |
| Commission de mouvement perçue par la société de gestion | Prélèvement sur chaque transaction | Par type d'instrument ** |
| Commission de surperformance | Actif net | Néant |

*selon la complexité

** se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion ».

La stratégie de gestion du portefeuille peut bénéficier de prestations de recherche externe prises en charge par le fonds. La contribution à l'AMF sera également prise en charge par l'OPCVM.

Les éventuels coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances de l'OPCVM pourront s'ajouter aux frais affichés ci-dessus.

Principes applicables aux commissions de surperformance :

- Principe général :

La commission de surperformance est provisionnée à chaque calcul de la valeur liquidative et est perçue lors de l'établissement de la dernière valeur liquidative de chaque exercice comptable.

La méthode de calcul employée est celle dite de la « variation quotidienne » visant à ajuster à chaque valeur liquidative le solde d'un compte de provisions en fonction de la performance de l'OPCVM par rapport au S&P 500 clôture - dividendes nets réinvestis, depuis la valeur liquidative précédente.

A chaque valorisation de l'OPCVM, un actif de référence est déterminé. Il représente l'actif de l'OPCVM retraité des montants de souscriptions/rachats et valorisé selon la performance de l'indicateur de référence depuis la dernière valorisation.

Si, depuis la dernière valeur liquidative, l'actif valorisé du OPCVM, actif évalué net de tout frais, est supérieur à celui de l'actif de référence, un montant correspondant à 15% de la différence est ajouté au solde du compte de provisions pour frais de surperformance. A l'inverse, dans le cas d'une sous performance entre deux valeurs liquidatives, une reprise sur provision est effectuée à hauteur de 15% de l'écart entre l'actif valorisé et l'actif de référence. Le compte de provisions ne pouvant être négatif, les reprises sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures. Un solde théorique négatif est néanmoins mémorisé afin de ne provisionner de futures commissions variables qu'une fois l'ensemble de la sous performance constatée effectivement rattrapée. Lors de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre de parts rachetées est définitivement acquise à la société de gestion.

Dans l'hypothèse, où aucune commission de surperformance ne serait provisionnée en fin de période de référence, cas d'une sous-performance par rapport à l'indicateur de référence, cette dernière sera étendue à l'exercice suivant en poursuivant les calculs de provisionnement en cours. Ainsi, ne pourront être provisionnées des commissions de surperformance sur le nouvel exercice qu'à la condition que les sous-performances passées soient intégralement effacées.

Au bout de 5 années sans prélèvement de commissions de surperformance (sous performance globale sur 5 ans), le mécanisme de calcul prévoit de ne plus prendre en compte les sous-performances non compensées antérieures à cinq ans comme l'illustre le second tableau ci-dessous.

Le calcul des commissions de surperformance ayant comme unique critère une performance relative positive de l'OPCVM par rapport à l'indicateur de référence, il est possible qu'une commission soit versée y compris en cas de performance absolue négative.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

| Action(s) | Affectation du résultat net | Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées |
|----------------------|---|---|
| Action AMERI-GAN G | Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV | Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV |
| Action AMERI-GAN IC | Capitalisation | Capitalisation |
| Action AMERI-GAN ID | Distribution et/ou Report par décision de la SICAV | Distribution et/ou Report par décision de la SICAV |
| Action AMERI-GAN M | Capitalisation | Capitalisation |
| Action AMERI-GAN N | Capitalisation | Capitalisation |
| Action AMERI-GAN OSC | Capitalisation | Capitalisation |
| Action AMERI-GAN OSD | Distribution et/ou Report par décision de la SICAV | Distribution et/ou Report par décision de la SICAV |

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/09/2023 en EUR

| | 29/09/2023 | 30/09/2022 |
|---|-----------------------|-----------------------|
| ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE | 608 607 354,00 | 436 079 524,11 |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC) | 252 732 655,14 | 296 956 851,49 |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) | -306 435 139,50 | -118 331 453,08 |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | 60 087 910,02 | 26 272 208,97 |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | -24 379 208,57 | -2 535 051,17 |
| Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme | 983 100,40 | 1 409 758,12 |
| Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme | -2 050 482,32 | -706 200,66 |
| Frais de transactions | -1 095 289,55 | -677 443,47 |
| Différences de change | -46 067 748,44 | 74 039 960,18 |
| Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | 76 097 948,48 | -108 093 995,80 |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i> | 125 901 087,68 | 49 803 139,20 |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i> | -49 803 139,20 | -157 897 135,00 |
| Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme | | |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i> | | |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i> | | |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes | | |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat | -229 144,41 | -862 888,32 |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation | 6 592 672,05 | 5 056 083,63 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes | | |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat | | |
| Autres éléments | | |
| ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE | 624 844 627,30 | 608 607 354,00 |

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

| | Montant | % |
|---|---------|---|
| ACTIF | | |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES | | |
| TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES | | |
| TITRES DE CRÉANCES | | |
| TOTAL TITRES DE CRÉANCES | | |
| PASSIF | | |
| OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS | | |
| TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS | | |
| HORS-BILAN | | |
| OPÉRATIONS DE COUVERTURE | | |
| TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE | | |
| AUTRES OPÉRATIONS | | |
| TOTAL AUTRES OPÉRATIONS | | |

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

| | Taux fixe | % | Taux variable | % | Taux révisable | % | Autres | % |
|-----------------------------------|-----------|---|---------------|---|----------------|---|--------------|------|
| ACTIF | | | | | | | | |
| Dépôts | | | | | | | | |
| Obligations et valeurs assimilées | | | | | | | | |
| Titres de créances | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | | | | | | |
| Comptes financiers | | | | | | | 5 858 450,16 | 0,94 |
| PASSIF | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | | | | | | |
| Comptes financiers | | | | | | | | |
| HORS-BILAN | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | | | | | | | | |
| Autres opérations | | | | | | | | |

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

| | < 3 mois | % |]3 mois - 1 an] | % |]1 - 3 ans] | % |]3 - 5 ans] | % | > 5 ans | % |
|-----------------------------------|--------------|------|-----------------|---|-------------|---|-------------|---|---------|---|
| ACTIF | | | | | | | | | | |
| Dépôts | | | | | | | | | | |
| Obligations et valeurs assimilées | | | | | | | | | | |
| Titres de créances | | | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | | | | | | | | |
| Comptes financiers | 5 858 450,16 | 0,94 | | | | | | | | |
| PASSIF | | | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | | | | | | | | |
| Comptes financiers | | | | | | | | | | |
| HORS-BILAN | | | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | | | | | | | | | | |
| Autres opérations | | | | | | | | | | |

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

| | Devise 1 USD | | Devise 2 CAD | | Devise 3 | | Devise N AUTRE(S) | |
|--|-----------------|-------|-----------------|------|----------|---|----------------------|---|
| | Montant | % | Montant | % | Montant | % | Montant | % |
| ACTIF | | | | | | | | |
| Dépôts | | | | | | | | |
| Actions et valeurs assimilées | 616 673 310,40 | 98,69 | 2 857 533,11 | 0,46 | | | | |
| Obligations et valeurs assimilées | | | | | | | | |
| Titres de créances | | | | | | | | |
| OPC | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | | | | | | |
| Créances | 790 966,14 | 0,13 | 24 480,25 | | | | | |
| Comptes financiers | 5 225 279,91 | 0,84 | 145 392,61 | 0,02 | | | | |
| PASSIF | | | | | | | | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | | | | | | |
| Dettes | 1 905 769,11 | 0,30 | | | | | | |
| Comptes financiers | | | | | | | | |
| HORS-BILAN | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | | | | | | | | |
| Autres opérations | | | | | | | | |

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

| | Nature de débit/crédit | 29/09/2023 |
|---------------------------------|----------------------------------|---------------------|
| CRÉANCES | | |
| | Ventes à règlement différé | 1 793 052,93 |
| | Souscriptions à recevoir | 11 582,96 |
| | Coupons et dividendes en espèces | 420 474,49 |
| TOTAL DES CRÉANCES | | 2 225 110,38 |
| DETTES | | |
| | Achats à règlement différé | 1 907 577,92 |
| | Rachats à payer | 96 257,35 |
| | Frais de gestion fixe | 710 348,38 |
| | Frais de gestion variable | 55 593,10 |
| TOTAL DES DETTES | | 2 769 776,75 |
| TOTAL DETTES ET CRÉANCES | | -544 666,37 |

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

| | En action | En montant |
|--|--------------|---------------|
| Action AMERI-GAN G | | |
| Actions souscrites durant l'exercice | 0,0100 | 410,13 |
| Actions rachetées durant l'exercice | -19,4350 | -797 084,55 |
| Solde net des souscriptions/rachats | -19,4250 | -796 674,42 |
| Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice | 0,0100 | |
| Action AMERI-GAN IC | | |
| Actions souscrites durant l'exercice | 39 388,1408 | 13 288 534,07 |
| Actions rachetées durant l'exercice | -14 509,7017 | -5 161 026,72 |
| Solde net des souscriptions/rachats | 24 878,4391 | 8 127 507,35 |
| Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice | 148 081,3567 | |
| Action AMERI-GAN ID | | |
| Actions souscrites durant l'exercice | 984,2258 | 3 880 130,28 |
| Actions rachetées durant l'exercice | -1 589,0844 | -6 203 642,64 |
| Solde net des souscriptions/rachats | -604,8586 | -2 323 512,36 |
| Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice | 9 499,1735 | |
| Action AMERI-GAN M | | |
| Actions souscrites durant l'exercice | 206,90 | 712 392,69 |
| Actions rachetées durant l'exercice | -352,50 | -1 244 466,57 |
| Solde net des souscriptions/rachats | -145,60 | -532 073,88 |
| Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice | 1,34 | |

| | En action | En montant |
|--|---------------|-----------------|
| Action AMERI-GAN N | | |
| Actions souscrites durant l'exercice | 241 440,4051 | 75 154 646,56 |
| Actions rachetées durant l'exercice | -232 864,9174 | -76 607 593,25 |
| Solde net des souscriptions/rachats | 8 575,4877 | -1 452 946,69 |
| Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice | 243 267,9989 | |
| Action AMERI-GAN OSC | | |
| Actions souscrites durant l'exercice | 3 134,904000 | 146 882 684,65 |
| Actions rachetées durant l'exercice | -2 993,167000 | -142 167 077,79 |
| Solde net des souscriptions/rachats | 141,737000 | 4 715 606,86 |
| Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice | 9 027,778000 | |
| Action AMERI-GAN OSD | | |
| Actions souscrites durant l'exercice | 637,361 | 12 813 856,76 |
| Actions rachetées durant l'exercice | -3 746,881 | -74 254 247,98 |
| Solde net des souscriptions/rachats | -3 109,520 | -61 440 391,22 |
| Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice | 291,052 | |

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

| | En montant |
|--------------------------------------|------------|
| Action AMERI-GAN G | |
| Total des commissions acquises | |
| Commissions de souscription acquises | |
| Commissions de rachat acquises | |
| Action AMERI-GAN IC | |
| Total des commissions acquises | |
| Commissions de souscription acquises | |
| Commissions de rachat acquises | |
| Action AMERI-GAN ID | |
| Total des commissions acquises | |
| Commissions de souscription acquises | |
| Commissions de rachat acquises | |
| Action AMERI-GAN M | |
| Total des commissions acquises | |
| Commissions de souscription acquises | |
| Commissions de rachat acquises | |
| Action AMERI-GAN N | |
| Total des commissions acquises | |
| Commissions de souscription acquises | |
| Commissions de rachat acquises | |
| Action AMERI-GAN OSC | |
| Total des commissions acquises | |
| Commissions de souscription acquises | |
| Commissions de rachat acquises | |
| Action AMERI-GAN OSD | |
| Total des commissions acquises | |
| Commissions de souscription acquises | |
| Commissions de rachat acquises | |

3.7. FRAIS DE GESTION

| | 29/09/2023 |
|--|---|
| Action AMERI-GAN G Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion | 763,96 0,51 |
| Action AMERI-GAN IC Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion | 549 289,75 1,09 54 285,46 0,11 1 262,60 |
| Action AMERI-GAN ID Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion | 424 473,81 1,09 |
| Action AMERI-GAN M Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion | 1 512,97 0,74 5,71 39,33 0,02 |

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

3.7. FRAIS DE GESTION

| | 29/09/2023 |
|---|--|
| Action AMERI-GAN N Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion | 1 861 645,80 1,89 |
| Action AMERI-GAN OSC Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion | 349 752,96 0,07 |
| Action AMERI-GAN OSD Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion | 13 771,36 0,07 |

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

| | 29/09/2023 |
|---|------------|
| Titres pris en pension livrée Titres empruntés | |

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

| | 29/09/2023 |
|---|------------|
| Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan | |

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

| | Code ISIN | Libellé | 29/09/2023 |
|-----------------------------------|-----------|---------|------------|
| Actions | | | |
| Obligations | | | |
| TCN | | | |
| OPC | | | |
| Instruments financiers à terme | | | |
| Total des titres du groupe | | | |

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

| | 29/09/2023 | 30/09/2022 |
|--|---------------------|---------------------|
| Sommes restant à affecter | | |
| Report à nouveau | 16,38 | 114,25 |
| Résultat | 5 702 316,57 | 5 835 851,40 |
| Acomptes versés sur résultat de l'exercice | | |
| Total | 5 702 332,95 | 5 835 965,65 |

| | 29/09/2023 | 30/09/2022 |
|--|-------------|-----------------|
| Action AMERI-GAN G | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 3,05 | 6 634,72 |
| Report à nouveau de l'exercice | | 0,01 |
| Capitalisation | | |
| Total | 3,05 | 6 634,73 |
| Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre de parts | 0,0100 | 19,4350 |
| Distribution unitaire | 305,00 | 341,38 |
| Crédit d'impôt | | |
| Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat | 1,20 | 1 567,43 |

| | 29/09/2023 | 30/09/2022 |
|--------------------------------|-------------------|------------------|
| Action AMERI-GAN IC | | |
| Affectation | | |
| Distribution | | |
| Report à nouveau de l'exercice | | |
| Capitalisation | 117 596,02 | 95 813,60 |
| Total | 117 596,02 | 95 813,60 |

| | 29/09/2023 | 30/09/2022 |
|--|-------------------|------------------|
| Action AMERI-GAN ID | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 125 864,05 | 89 925,89 |
| Report à nouveau de l'exercice | 28,70 | 15,54 |
| Capitalisation | | |
| Total | 125 892,75 | 89 941,43 |
| Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre de parts | 9 499,1735 | 10 104,0321 |
| Distribution unitaire | 13,25 | 8,90 |
| Crédit d'impôt | | |
| Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat | 107 820,73 | 76 669,89 |

| | 29/09/2023 | 30/09/2022 |
|--------------------------------|--------------|-----------------|
| Action AMERI-GAN M | | |
| Affectation | | |
| Distribution | | |
| Report à nouveau de l'exercice | | |
| Capitalisation | 26,83 | 3 046,36 |
| Total | 26,83 | 3 046,36 |

| | 29/09/2023 | 30/09/2022 |
|--------------------------------|--------------------|--------------------|
| Action AMERI-GAN N | | |
| Affectation | | |
| Distribution | | |
| Report à nouveau de l'exercice | | |
| Capitalisation | -357 144,49 | -443 333,55 |
| Total | -357 144,49 | -443 333,55 |

| | 29/09/2023 | 30/09/2022 |
|--------------------------------|---------------------|---------------------|
| Action AMERI-GAN OSC | | |
| Affectation | | |
| Distribution | | |
| Report à nouveau de l'exercice | | |
| Capitalisation | 5 736 364,70 | 5 215 133,33 |
| Total | 5 736 364,70 | 5 215 133,33 |

| | 29/09/2023 | 30/09/2022 |
|--|------------------|-------------------|
| Action AMERI-GAN OSD | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 79 593,99 | 868 710,12 |
| Report à nouveau de l'exercice | 0,10 | 19,63 |
| Capitalisation | | |
| Total | 79 594,09 | 868 729,75 |
| Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre de parts | 291,052 | 3 400,572 |
| Distribution unitaire | 273,47 | 255,46 |
| Crédit d'impôt | | |
| Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat | 16 973,09 | 132 632,31 |

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

| | 29/09/2023 | 30/09/2022 |
|---|----------------------|----------------------|
| Sommes restant à affecter | | |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées | 6 447 610,83 | 16 500 630,54 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice | 37 474 841,12 | 32 459 871,26 |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice | | |
| Total | 43 922 451,95 | 48 960 501,80 |

| | 29/09/2023 | 30/09/2022 |
|---|---------------|-------------------|
| Action AMERI-GAN G | | |
| Affectation | | |
| Distribution | | |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | 107,24 | 157 150,15 |
| Capitalisation | | |
| Total | 107,24 | 157 150,15 |

| | 29/09/2023 | 30/09/2022 |
|---|---------------------|---------------------|
| Action AMERI-GAN IC | | |
| Affectation | | |
| Distribution | | |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | | |
| Capitalisation | 3 211 030,99 | 2 154 702,09 |
| Total | 3 211 030,99 | 2 154 702,09 |

| | 29/09/2023 | 30/09/2022 |
|---|---------------------|---------------------|
| Action AMERI-GAN ID | | |
| Affectation | | |
| Distribution | | |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | 7 382 846,80 | 5 351 233,29 |
| Capitalisation | | |
| Total | 7 382 846,80 | 5 351 233,29 |

| | 29/09/2023 | 30/09/2022 |
|---|---------------|------------------|
| Action AMERI-GAN M | | |
| Affectation | | |
| Distribution | | |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | | |
| Capitalisation | 301,45 | 26 547,32 |
| Total | 301,45 | 26 547,32 |

| | 29/09/2023 | 30/09/2022 |
|---|---------------------|---------------------|
| Action AMERI-GAN N | | |
| Affectation | | |
| Distribution | | |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | | |
| Capitalisation | 4 864 840,57 | 3 821 909,30 |
| Total | 4 864 840,57 | 3 821 909,30 |

| | 29/09/2023 | 30/09/2022 |
|---|----------------------|----------------------|
| Action AMERI-GAN OSC | | |
| Affectation | | |
| Distribution | | |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | | |
| Capitalisation | 26 677 733,12 | 20 908 184,79 |
| Total | 26 677 733,12 | 20 908 184,79 |

| | 29/09/2023 | 30/09/2022 |
|---|---------------------|----------------------|
| Action AMERI-GAN OSD | | |
| Affectation | | |
| Distribution | | |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | 1 785 591,78 | 16 540 774,86 |
| Capitalisation | | |
| Total | 1 785 591,78 | 16 540 774,86 |

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

| | 30/09/2019 | 30/09/2020 | 30/09/2021 | 30/09/2022 | 29/09/2023 |
|---|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| Actif net Global en EUR | 413 262 144,09 | 358 647 774,34 | 436 079 524,11 | 608 607 354,00 | 624 844 627,30 |
| Action AMERI-GAN G en EUR | | | | | |
| Actif net | 8 978 516,12 | 11 791 937,60 | 1 170 691,75 | 771 665,43 | 436,71 |
| Nombre de titres | 316,1060 | 397,2240 | 30,0000 | 19,4350 | 0,0100 |
| Valeur liquidative unitaire | 28 403,49 | 29 685,86 | 39 023,05 | 39 704,93 | 43 671,00 |
| +/- values nettes unitaire non distribuées | 157,00 | 2 468,26 | 5 963,43 | 8 085,93 | 10 724,00 |
| Distribution unitaire sur résultat | 319,29 | 279,64 | 231,99 | 341,38 | 305,00 |
| Crédit d'impôt unitaire | 73,503 | 111,164 | 41,278 | 170,69 | (*) |
| Action AMERI-GAN IC en EUR | | | | | |
| Actif net | 22 993 455,43 | 7 650 101,25 | 19 502 098,37 | 40 251 876,43 | 53 382 338,20 |
| Nombre de titres | 99 088,2257 | 31 395,9386 | 60 720,5707 | 123 202,9176 | 148 081,3567 |
| Valeur liquidative unitaire | 232,05 | 243,66 | 321,17 | 326,71 | 360,49 |
| Capitalisation unitaire sur +/- values nettes | 1,27 | 18,94 | 28,78 | 17,48 | 21,68 |
| Capitalisation unitaire sur résultat | 1,40 | 0,92 | 0,22 | 0,77 | 0,79 |
| Action AMERI-GAN ID en EUR | | | | | |
| Actif net | 35 842 146,20 | 31 993 842,86 | 41 984 993,31 | 37 745 487,46 | 39 104 232,19 |
| Nombre de titres | 13 376,7807 | 11 436,4479 | 11 425,2013 | 10 104,0321 | 9 499,1735 |
| Valeur liquidative unitaire | 2 679,42 | 2 797,53 | 3 674,77 | 3 735,68 | 4 116,59 |
| +/- values nettes unitaire non distribuées | 148,15 | 366,27 | 329,59 | 529,61 | 777,20 |
| Distribution unitaire sur résultat | 16,41 | 10,67 | 2,53 | 8,90 | 13,25 |
| Crédit d'impôt unitaire | 7,069 | 5,335 | 1,265 | 4,45 | (*) |

| | 30/09/2019 | 30/09/2020 | 30/09/2021 | 30/09/2022 | 29/09/2023 |
|---|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Action AMERI-GAN M en EUR | | | | | |
| Actif net | 16 164 070,49 | 129 600,77 | 284 408,65 | 496 972,85 | 5 017,34 |
| Nombre de titres | 6 799,87 | 51,74 | 85,84 | 146,94 | 1,34 |
| Valeur liquidative unitaire | 2 377,11 | 2 504,84 | 3 313,24 | 3 382,14 | 3 744,28 |
| Capitalisation unitaire sur +/- values nettes | 12,94 | 194,28 | 296,40 | 180,66 | 224,96 |
| Capitalisation unitaire sur résultat | 22,16 | 17,98 | 12,77 | 20,73 | 20,02 |
| Action AMERI-GAN N en EUR | | | | | |
| Actif net | 74 539 432,86 | 65 344 747,71 | 75 726 839,58 | 71 053 381,55 | 80 700 579,08 |
| Nombre de titres | 338 423,4246 | 284 804,9231 | 252 411,7084 | 234 692,5112 | 243 267,9989 |
| Valeur liquidative unitaire | 220,25 | 229,43 | 300,01 | 302,75 | 331,73 |
| Capitalisation unitaire sur +/- values nettes | 1,23 | 17,93 | 26,98 | 16,28 | 19,99 |
| Capitalisation unitaire sur résultat | -0,24 | -0,90 | -1,97 | -1,88 | -1,46 |
| Action AMERI-GAN OSC en EUR | | | | | |
| Actif net | 180 996 308,00 | 156 690 448,13 | 207 277 066,35 | 392 991 529,47 | 445 496 252,39 |
| Nombre de titres | 5 941,095000 | 4 848,403000 | 4 816,435000 | 8 886,041000 | 9 027,778000 |
| Valeur liquidative unitaire | 30 465,14 | 32 317,95 | 43 035,37 | 44 225,71 | 49 347,27 |
| Capitalisation unitaire sur +/- values nettes | 163,48 | 2 495,48 | 3 837,87 | 2 352,92 | 2 955,07 |
| Capitalisation unitaire sur résultat | 463,77 | 439,74 | 425,53 | 586,89 | 635,41 |
| Action AMERI-GAN OSD en EUR | | | | | |
| Actif net | 73 748 214,99 | 85 047 096,02 | 90 133 426,10 | 65 296 440,81 | 6 155 771,39 |
| Nombre de titres | 5 378,598 | 5 931,317 | 4 779,310 | 3 400,572 | 291,052 |
| Valeur liquidative unitaire | 13 711,41 | 14 338,65 | 18 859,08 | 19 201,60 | 21 150,07 |
| +/- values nettes unitaire non distribuées | 1 036,28 | 2 151,54 | 3 838,92 | 4 864,11 | 6 134,95 |
| Distribution unitaire sur résultat | 210,34 | 195,96 | 187,11 | 255,46 | 273,47 |
| Crédit d'impôt unitaire | 35,639 | 38,574 | 35,696 | 127,73 | (*) |

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|---|--------|---------------------|----------------------|-------------|
| Actions et valeurs assimilées | | | | |
| Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé | | | | |
| CANADA | | | | |
| AGNICO EAGLE MINES LTD | USD | 140 389 | 6 026 616,34 | 0,96 |
| CAE INC | CAD | 128 990 | 2 857 533,11 | 0,46 |
| CANADIAN PACIFIC KANSAS CITY | USD | 73 023 | 5 132 128,86 | 0,83 |
| TECK RESOURCES LTD-CLS B | USD | 290 643 | 11 828 861,27 | 1,89 |
| TOTAL CANADA | | | 25 845 139,58 | 4,14 |
| ETATS-UNIS | | | | |
| ABBOTT LABORATORIES | USD | 21 696 | 1 984 658,89 | 0,32 |
| ADOBE INC | USD | 13 342 | 6 425 582,81 | 1,03 |
| ALPHABET INC-CL A | USD | 313 113 | 38 700 323,19 | 6,19 |
| AMAZON.COM INC | USD | 165 961 | 19 926 292,63 | 3,19 |
| AMERICAN TOWER CORP | USD | 32 566 | 5 058 303,38 | 0,81 |
| AMGEN INC | USD | 12 077 | 3 065 704,39 | 0,49 |
| APPLE INC | USD | 279 452 | 45 190 060,85 | 7,24 |
| ARCHER-DANIELS-MIDLAND CO | USD | 58 554 | 4 171 091,08 | 0,67 |
| AT&T INC | USD | 286 256 | 4 060 982,40 | 0,65 |
| BANK OF AMERICA CORP | USD | 327 016 | 8 456 857,69 | 1,36 |
| BIOMARIN PHARMACEUTICAL INC | USD | 31 941 | 2 669 317,29 | 0,43 |
| BOSTON SCIENTIFIC CORP | USD | 132 705 | 6 618 015,58 | 1,06 |
| BROADCOM INC | USD | 27 536 | 21 601 748,17 | 3,45 |
| CHEVRON CORP | USD | 74 646 | 11 888 366,96 | 1,90 |
| CITIGROUP INC | USD | 49 339 | 1 916 706,56 | 0,31 |
| CME GROUP INC | USD | 47 831 | 9 045 310,81 | 1,45 |
| COCA-COLA CO/THE | USD | 94 331 | 4 987 626,33 | 0,79 |
| CONSTELLATION BRANDS INC-A | USD | 20 517 | 4 870 401,52 | 0,78 |
| DANAHER CORP | USD | 32 543 | 7 625 896,86 | 1,22 |
| ECOLAB INC | USD | 26 541 | 4 246 560,00 | 0,68 |
| ELI LILLY & CO | USD | 27 393 | 13 897 144,83 | 2,22 |
| ENTERGY CORP | USD | 76 833 | 6 712 682,41 | 1,07 |
| EOG RESOURCES INC | USD | 52 075 | 6 234 736,25 | 0,99 |
| EQUINIX INC | USD | 8 432 | 5 784 013,53 | 0,93 |
| ESTEE LAUDER COMPANIES-CL A | USD | 27 106 | 3 700 753,06 | 0,59 |
| GENERAL MOTORS CO | USD | 83 726 | 2 607 269,16 | 0,41 |
| HEICO CORP | USD | 27 081 | 4 141 890,28 | 0,66 |
| HONEYWELL INTERNATIONAL INC | USD | 36 193 | 6 315 272,56 | 1,01 |
| IONIS PHARMACEUTICALS INC | USD | 63 688 | 2 728 583,40 | 0,44 |
| JAZZ PHARMACEUTICALS PLC | USD | 36 698 | 4 486 601,29 | 0,72 |
| JPMORGAN CHASE & CO | USD | 82 088 | 11 243 826,93 | 1,80 |
| KROGER CO | USD | 143 422 | 6 061 992,44 | 0,97 |
| LAM RESEARCH CORP | USD | 9 854 | 5 833 474,93 | 0,94 |
| MCDONALD'S CORP | USD | 25 468 | 6 336 991,66 | 1,01 |
| MERCK & CO. INC. | USD | 166 417 | 16 181 941,11 | 2,59 |
| METLIFE INC | USD | 99 423 | 5 907 627,80 | 0,95 |

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|---|------------|---------------------|-----------------------|---------------|
| MICRON TECHNOLOGY INC | USD | 190 661 | 12 250 925,93 | 1,96 |
| MICROSOFT CORP | USD | 161 396 | 48 132 974,73 | 7,71 |
| MONDELEZ INTERNATIONAL INC-A | USD | 126 193 | 8 271 824,51 | 1,32 |
| MORGAN STANLEY | USD | 63 926 | 4 931 132,39 | 0,79 |
| MOTOROLA SOLUTIONS INC | USD | 60 029 | 15 435 461,59 | 2,47 |
| NEXTERA ENERGY INC | USD | 98 465 | 5 328 037,64 | 0,85 |
| NIKE INC -CL B | USD | 47 717 | 4 309 515,50 | 0,69 |
| NVIDIA CORP | USD | 50 400 | 20 706 961,98 | 3,32 |
| PALO ALTO NETWORKS INC | USD | 15 732 | 3 483 551,43 | 0,56 |
| PARKER HANNIFIN CORP | USD | 47 591 | 17 508 992,98 | 2,80 |
| PFIZER INC | USD | 222 783 | 6 979 657,25 | 1,11 |
| PNC FINANCIAL SERVICES GROUP | USD | 39 533 | 4 584 147,73 | 0,73 |
| PROCTER & GAMBLE CO/THE | USD | 46 906 | 6 462 062,96 | 1,04 |
| REGENERON PHARMACEUTICALS | USD | 15 311 | 11 901 148,11 | 1,90 |
| ROPER TECHNOLOGIES INC | USD | 15 704 | 7 180 751,34 | 1,15 |
| RTX CORP | USD | 53 713 | 3 651 215,69 | 0,58 |
| SCHLUMBERGER LTD | USD | 231 181 | 12 729 966,75 | 2,04 |
| SERVICE CORP INTERNATIONAL | USD | 120 519 | 6 504 326,48 | 1,04 |
| TESLA INC | USD | 48 919 | 11 561 286,59 | 1,85 |
| THERMO FISHER SCIENTIFIC INC | USD | 16 787 | 8 025 573,36 | 1,29 |
| TJX COMPANIES INC | USD | 60 764 | 5 101 019,43 | 0,81 |
| T-MOBILE US INC | USD | 25 678 | 3 396 650,67 | 0,55 |
| UNITEDHEALTH GROUP INC | USD | 28 039 | 13 352 522,70 | 2,13 |
| UNITED RENTALS INC | USD | 11 747 | 4 932 575,01 | 0,79 |
| VALERO ENERGY CORP | USD | 68 471 | 9 164 604,87 | 1,47 |
| VISA INC-CLASS A SHARES | USD | 39 312 | 8 540 404,36 | 1,37 |
| WALT DISNEY CO/THE | USD | 35 382 | 2 708 581,91 | 0,43 |
| WEBSTER FINANCIAL CORP | USD | 96 466 | 3 672 769,27 | 0,59 |
| TOTAL ETATS-UNIS | | | 591 493 252,19 | 94,66 |
| IRLANDE | | | | |
| MEDTRONIC PLC | USD | 29 623 | 2 192 451,74 | 0,35 |
| TOTAL IRLANDE | | | 2 192 451,74 | 0,35 |
| TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé | | | 619 530 843,51 | 99,15 |
| Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé | | | | |
| ETATS-UNIS | | | | |
| MARRIOTT INTERNATIONAL CL.A ROMPUS | USD | 39 332 | | |
| TOTAL ETATS-UNIS | | | | |
| TOTAL Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé | | | | |
| TOTAL Actions et valeurs assimilées | | | 619 530 843,51 | 99,15 |
| Créances | | | 2 225 110,38 | 0,36 |
| Dettes | | | -2 769 776,75 | -0,45 |
| Comptes financiers | | | 5 858 450,16 | 0,94 |
| Actif net | | | 624 844 627,30 | 100,00 |
| Action AMERI-GAN OSD | EUR | 291,052 | 21 150,07 | |
| Action AMERI-GAN ID | EUR | 9 499,1735 | 4 116,59 | |
| Action AMERI-GAN G | EUR | 0,0100 | 43 671,00 | |
| Action AMERI-GAN OSC | EUR | 9 027,778000 | 49 347,27 | |
| Action AMERI-GAN IC | EUR | 148 081,3567 | 360,49 | |
| Action AMERI-GAN N | EUR | 243 267,9989 | 331,73 | |
| Action AMERI-GAN M | EUR | 1,34 | 3 744,28 | |

COMPLÉMENT D'INFORMATION RELATIF AU RÉGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Action AMERI-GAN G

| | NET GLOBAL | DEVISE | NET UNITAIRE | DEVISE |
|--|-------------|------------|---------------|------------|
| Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire | | | | |
| Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire | 3,05 | EUR | 305,00 | EUR |
| Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire | | | | |
| Revenus non déclarables et non imposables | | | | |
| Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values | | | | |
| TOTAL | 3,05 | EUR | 305,00 | EUR |

Décomposition du coupon : Action AMERI-GAN ID

| | NET GLOBAL | DEVISE | NET UNITAIRE | DEVISE |
|--|-------------------|------------|--------------|------------|
| Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire | | | | |
| Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire | 125 864,05 | EUR | 13,25 | EUR |
| Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire | | | | |
| Revenus non déclarables et non imposables | | | | |
| Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values | | | | |
| TOTAL | 125 864,05 | EUR | 13,25 | EUR |

Décomposition du coupon : Action AMERI-GAN OSD

| | NET GLOBAL | DEVISE | NET UNITAIRE | DEVISE |
|--|------------------|------------|---------------|------------|
| Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire | 1 673,55 | EUR | 5,75 | EUR |
| Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire | 77 920,44 | EUR | 267,72 | EUR |
| Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire | | | | |
| Revenus non déclarables et non imposables | | | | |
| Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values | | | | |
| TOTAL | 79 593,99 | EUR | 273,47 | EUR |

6. ANNEXE(S)

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

AMERI-GAN

Action E1C (C - EUR) Code ISIN : FR0014009EV3

Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT

Site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 30 juin 2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de SICAV de droit français.

Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs : L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, S&P 500 clôture € (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée. Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Classification AMF : Actions internationales

Stratégie d'investissement : Les actions nord-américaines représentent la zone d'investissement privilégiée. Le gérant pourra également investir sur des marchés actions autres que celui des actions nord-américaines. Le portefeuille sera donc exposé au risque de change. La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. S'agissant d'un produit répondant aux exigences de l'article 8 du règlement SFDR, il prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance. Au sein de l'univers d'investissement ESG (environ 1050 valeurs comprenant les principales valeurs américaines, sans impératif de taille de capitalisation), les valeurs sont notées de 0 à 100 selon une approche "Best in Universe", c'est-à-dire que les 20% de valeurs les mieux notées ont une note entre 80 et 100 indépendamment de leur secteur d'activité. L'analyse des critères ESG s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels : environnement (biodiversité, gestion des déchets...), social (formation des salariés, relations fournisseurs...), gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible, car les données ESG ne sont pas encore standardisées).

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions, de la zone nord-américaine. Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions. Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net. L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Conditions de rachat : Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés, jusqu'à 11h00, heure de Paris.

Politique de revenus : Capitalisation.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque entre moyen et élevé de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons.

Cette part est réservée aux investisseurs souscrivant via des dispositifs d'épargne et de retraite d'entreprises mis en place par des entreprises ou groupement d'entreprises sélectionnés par le Commercialisateur.

Dépositaire : CACEIS BANK.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet www.groupama-am.com ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible



Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de liquidité : il est lié aux marchés des petites et moyennes capitalisations. Sur ces marchés, le volume des titres cotés en Bourse est réduit. Les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que dans le cas des grandes capitalisations
- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

| Période de détention recommandée : | | 5 ans | |
|------------------------------------|---|----------------------|----------|
| Pour un investissement de : | | 10 000 € | |
| Scénarios | | Si vous sortez après | |
| | | 1 an | 5 ans |
| Minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. | | |
| Tensions | <i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i> | 483 € | 362 € |
| | Rendement annuel moyen | -95,2 % | -48,5 % |
| Défavorable* | <i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i> | 8 407 € | 9 272 € |
| | Rendement annuel moyen | -15,9 % | -1,5 % |
| Intermédiaire* | <i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i> | 10 553 € | 16 384 € |
| | Rendement annuel moyen | 5,5 % | 10,4 % |
| Favorable* | <i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i> | 14 074 € | 19 350 € |
| | Rendement annuel moyen | 40,7 % | 14,1 % |

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2018. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

| | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|-------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | 501 € | 2 048 € |
| Incidence des coûts annuels* | 5,1 % | 3,0 % chaque année |

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 13.4% avant déduction des coûts et de 10.4% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

| Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|---|---|---------------------------|
| Coûts d'entrée | 3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer. | 300 € |
| Coûts de sortie | 0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé. | 0 € |
| Coûts récurrents | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 1,96 % de la valeur de votre investissement par an. | 196 € |
| Coûts de transaction sur le portefeuille | 0,11 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente. | 11 € |
| Coûts accessoires | | |
| Commission liée aux résultats | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit. | 0 € |

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

| | |
|----------------------------------|-------|
| Période de détention recommandée | 5 ans |
|----------------------------------|-------|

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Pour accéder au prospectus, aux documents d'informations clés pour l'investisseur, aux rapports financiers et aux autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, veuillez vous rapprocher de la personne vous ayant commercialisé ce produit.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Pour accéder aux performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi qu'aux scénarios de performance mensuels, veuillez vous rapprocher de la personne vous ayant commercialisé ce produit.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

AMERI-GAN

Action E2C (C - EUR) Code ISIN : FR0014009EX9

Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT

Site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 30 juin 2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de SICAV de droit français.

Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs : L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, S&P 500 clôture € (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée. Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Classification AMF : Actions internationales

Stratégie d'investissement : Les actions nord-américaines représentent la zone d'investissement privilégiée. Le gérant pourra également investir sur des marchés actions autres que celui des actions nord-américaines. Le portefeuille sera donc exposé au risque de change. La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. S'agissant d'un produit répondant aux exigences de l'article 8 du règlement SFDR, il prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance. Au sein de l'univers d'investissement ESG (environ 1050 valeurs comprenant les principales valeurs américaines, sans impératif de taille de capitalisation), les valeurs sont notées de 0 à 100 selon une approche "Best in Universe", c'est-à-dire que les 20% de valeurs les mieux notées ont une note entre 80 et 100 indépendamment de leur secteur d'activité. L'analyse des critères ESG s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels : environnement (biodiversité, gestion des déchets...), social (formation des salariés, relations fournisseurs...), gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible, car les données ESG ne sont pas encore standardisées.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions, de la zone nord-américaine.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Conditions de rachat : Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés, jusqu'à 11h00, heure de Paris.

Politique de revenus : Capitalisation.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque entre moyen et élevé de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons.

Cette part est réservée aux investisseurs souscrivant via des dispositifs d'épargne et de retraite d'entreprises mis en place par des entreprises ou groupement d'entreprises sélectionnés par le Commercialisateur.

Dépositaire : CACEIS BANK.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet www.groupama-am.com ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible



Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de liquidité : il est lié aux marchés des petites et moyennes capitalisations. Sur ces marchés, le volume des titres cotés en Bourse est réduit. Les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que dans le cas des grandes capitalisations
- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

| Période de détention recommandée : | | 5 ans | |
|------------------------------------|---|----------------------|----------|
| Pour un investissement de : | | 10 000 € | |
| Scénarios | | Si vous sortez après | |
| | | 1 an | 5 ans |
| Minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. | | |
| Tensions | <i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i> | 483 € | 362 € |
| | Rendement annuel moyen | -95,2 % | -48,5 % |
| Défavorable* | <i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i> | 8 499 € | 9 430 € |
| | Rendement annuel moyen | -15,0 % | -1,2 % |
| Intermédiaire* | <i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i> | 10 668 € | 17 287 € |
| | Rendement annuel moyen | 6,7 % | 11,6 % |
| Favorable* | <i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i> | 14 227 € | 20 414 € |
| | Rendement annuel moyen | 42,3 % | 15,3 % |

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2018. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

| | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|-------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | 399 € | 1 190€ |
| Incidence des coûts annuels* | 4,0 % | 1,8 % chaque année |

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 13.4% avant déduction des coûts et de 11.6% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

| Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|---|---|---------------------------|
| Coûts d'entrée | 3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer. | 300 € |
| Coûts de sortie | 0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé. | 0 € |
| Coûts récurrents | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 0,91 % de la valeur de votre investissement par an. | 91 € |
| Coûts de transaction sur le portefeuille | 0,11 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente. | 11 € |
| Coûts accessoires | | |
| Commission liée aux résultats | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit. | 0 € |

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

| | |
|----------------------------------|-------|
| Période de détention recommandée | 5 ans |
|----------------------------------|-------|

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Pour accéder au prospectus, aux documents d'informations clés pour l'investisseur, aux rapports financiers et aux autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, veuillez vous rapprocher de la personne vous ayant commercialisé ce produit.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Pour accéder aux performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi qu'aux scénarios de performance mensuels, veuillez vous rapprocher de la personne vous ayant commercialisé ce produit.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

AMERI-GAN

Action EC (C - EUR) Code ISIN : FR0014009EW1

Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 30 juin 2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de SICAV de droit français.

Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs : L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, S&P 500 clôture € (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée.

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Classification AMF : Actions internationales

Stratégie d'investissement : Les actions nord-américaines représentent la zone d'investissement privilégiée. Le gérant pourra également investir sur des marchés actions autres que celui des actions nord-américaines. Le portefeuille sera donc exposé au risque de change. La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. S'agissant d'un produit répondant aux exigences de l'article 8 du règlement SFDR, il prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance. Au sein de l'univers d'investissement ESG (environ 1050 valeurs comprenant les principales valeurs américaines, sans impératif de taille de capitalisation), les valeurs sont notées de 0 à 100 selon une approche "Best in Universe", c'est-à-dire que les 20% de valeurs les mieux notées ont une note entre 80 et 100 indépendamment de leur secteur d'activité. L'analyse des critères ESG s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels : environnement (biodiversité, gestion des déchets...), social (formation des salariés, relations fournisseurs...), gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible, car les données ESG ne sont pas encore standardisées.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions, de la zone nord-américaine.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Conditions de rachat : Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés, jusqu'à 11h00, heure de Paris.

Politique de revenus : Capitalisation.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque entre moyen et élevé de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. Cette part est réservée aux investisseurs souscrivant via des dispositifs d'épargne et de retraite entreprise prévoyant la prise en charge de tout ou partie des frais de gestion des supports de placement par l'entreprise.

Dépositaire : CACEIS BANK.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet www.groupama-am.com ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible



Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de liquidité : il est lié aux marchés des petites et moyennes capitalisations. Sur ces marchés, le volume des titres cotés en Bourse est réduit. Les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que dans le cas des grandes capitalisations
- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

| | | Période de détention recommandée : 5 ans | |
|----------------|---|--|----------|
| | | Pour un investissement de : 10 000 € | |
| Scénarios | | Si vous sortez après | |
| | | 1 an | 5 ans |
| Minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. | | |
| Tensions | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 483 € | 362 € |
| | Rendement annuel moyen | -95,2 % | -48,5 % |
| Défavorable* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 8 407 € | 9 272 € |
| | Rendement annuel moyen | -15,9 % | -1,5 % |
| Intermédiaire* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 10 553 € | 16 384 € |
| | Rendement annuel moyen | 5,5 % | 10,4 % |
| Favorable* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 14 074 € | 19 350 € |
| | Rendement annuel moyen | 40,7 % | 14,1 % |

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2018. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

| | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|-------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | 501 € | 2 048 € |
| Incidence des coûts annuels* | 5,1 % | 3,0 % chaque année |

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 13.4% avant déduction des coûts et de 10.4% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

| Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|---|---|---------------------------|
| Coûts d'entrée | 3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer. | 300 € |
| Coûts de sortie | 0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé. | 0 € |
| Coûts récurrents | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 1,96 % de la valeur de votre investissement par an. | 196 € |
| Coûts de transaction sur le portefeuille | 0,11 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente. | 11 € |
| Coûts accessoires | | |
| Commission liée aux résultats | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit. | 0 € |

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

| | |
|----------------------------------|-------|
| Période de détention recommandée | 5 ans |
|----------------------------------|-------|

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Pour accéder au prospectus, aux documents d'informations clés pour l'investisseur, aux rapports financiers et aux autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, veuillez vous rapprocher de la personne vous ayant commercialisé ce produit.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Pour accéder aux performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi qu'aux scénarios de performance mensuels, veuillez vous rapprocher de la personne vous ayant commercialisé ce produit.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

AMERI-GAN

Action G (C/D - EUR) Code ISIN : FR0010892539

Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT

Site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 30 juin 2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de SICAV de droit français.

Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs : L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, S&P 500 clôture € (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée.

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Classification AMF : Actions internationales

Stratégie d'investissement : Les actions nord-américaines représentent la zone d'investissement privilégiée. Le gérant pourra également investir sur des marchés actions autres que celui des actions nord-américaines. Le portefeuille sera donc exposé au risque de change. La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. S'agissant d'un produit répondant aux exigences de l'article 8 du règlement SFDR, il prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance. Au sein de l'univers d'investissement ESG (environ 1050 valeurs comprenant les principales valeurs américaines, sans impératif de taille de capitalisation), les valeurs sont notées de 0 à 100 selon une approche "Best in Universe", c'est-à-dire que les 20% de valeurs les mieux notées ont une note entre 80 et 100 indépendamment de leur secteur d'activité. L'analyse des critères ESG s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels : environnement (biodiversité, gestion des déchets...), social (formation des salariés, relations fournisseurs...), gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible, car les données ESG ne sont pas encore standardisées.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions, de la zone nord-américaine.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Conditions de rachat : Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11h00, heure de Paris.

Politique de revenus : Capitalisation et/ou distribution et/ou report.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque entre moyen et élevé de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons.

Cette part est réservée aux compagnies, filiales et caisses régionales de Groupama Mutuelle Assurance.

Dépositaire : CACEIS BANK.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet www.groupama-am.com ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible



Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de liquidité : il est lié aux marchés des petites et moyennes capitalisations. Sur ces marchés, le volume des titres cotés en Bourse est réduit. Les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que dans le cas des grandes capitalisations
- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

| | | Période de détention recommandée : | |
|----------------|---|------------------------------------|----------|
| | | 5 ans | 10 000 € |
| Scénarios | | Si vous sortez après | |
| | | 1 an | 5 ans |
| Minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. | | |
| Tensions | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 383 € | 262 € |
| | Rendement annuel moyen | -96,2 % | -51,7 % |
| Défavorable* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 8 428 € | 9 380 € |
| | Rendement annuel moyen | -15,7 % | -1,3 % |
| Intermédiaire* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 10 605 € | 17 479 € |
| | Rendement annuel moyen | 6,0 % | 11,8 % |
| Favorable* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 14 175 € | 20 657 € |
| | Rendement annuel moyen | 41,7 % | 15,6 % |

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2018. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

| | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|-------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | 466 € | 1 002 € |
| Incidence des coûts annuels* | 4,7 % | 1,7 % chaque année |

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 13.5% avant déduction des coûts et de 11.8% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

| Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|---|---|---------------------------|
| Coûts d'entrée | 4,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer. | 400 € |
| Coûts de sortie | 0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé. | 0 € |
| Coûts récurrents | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 0,58 % de la valeur de votre investissement par an. | 58 € |
| Coûts de transaction sur le portefeuille | 0,11 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente. | 11 € |
| Coûts accessoires | | |
| Commission liée aux résultats | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit. | 0 € |

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

| | |
|----------------------------------|-------|
| Période de détention recommandée | 5 ans |
|----------------------------------|-------|

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Pour accéder au prospectus, aux documents d'informations clés pour l'investisseur, aux rapports financiers et aux autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, veuillez vous connecter à votre accès dédié sur le site www.groupama-am.com/fr.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Pour accéder aux performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi qu'aux scénarios de performance mensuels, veuillez vous connecter à votre accès dédié sur le site www.groupama-am.com/fr.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

AMERI-GAN

Action GH (C/D - EUR) Code ISIN : FR0013236809

Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 30 juin 2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de SICAV de droit français.

Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs : L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, S&P 500 clôture € (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée.

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Classification AMF : Actions internationales

Stratégie d'investissement : Les actions nord-américaines représentent la zone d'investissement privilégiée. Le gérant pourra également investir sur des marchés actions autres que celui des actions nord-américaines. Le portefeuille sera donc exposé au risque de change. La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. S'agissant d'un produit répondant aux exigences de l'article 8 du règlement SFDR, il prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance. Au sein de l'univers d'investissement ESG (environ 1050 valeurs comprenant les principales valeurs américaines, sans impératif de taille de capitalisation), les valeurs sont notées de 0 à 100 selon une approche "Best in Universe", c'est-à-dire que les 20% de valeurs les mieux notées ont une note entre 80 et 100 indépendamment de leur secteur d'activité. L'analyse des critères ESG s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels : environnement (biodiversité, gestion des déchets...), social (formation des salariés, relations fournisseurs...), gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible, car les données ESG ne sont pas encore standardisées.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions, de la zone nord-américaine.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Conditions de rachat : Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11h00, heure de Paris.

Politique de revenus : Capitalisation et/ou distribution et/ou report.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque entre moyen et élevé de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons.

Cette part est réservée aux compagnies, filiales et caisses régionales de Groupama Mutuelle Assurance.

Dépositaire : CACEIS BANK.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet www.groupama-am.com ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible



Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de liquidité : il est lié aux marchés des petites et moyennes capitalisations. Sur ces marchés, le volume des titres cotés en Bourse est réduit. Les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que dans le cas des grandes capitalisations
- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

| | | Période de détention recommandée : 5 ans | |
|----------------|---|--|----------|
| | | Pour un investissement de : 10 000 € | |
| Scénarios | | Si vous sortez après | |
| | | 1 an | 5 ans |
| Minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. | | |
| Tensions | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 383 € | 262 € |
| | Rendement annuel moyen | -96,2 % | -51,7 % |
| Défavorable* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 8 428 € | 9 380 € |
| | Rendement annuel moyen | -15,7 % | -1,3 % |
| Intermédiaire* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 10 605 € | 17 479 € |
| | Rendement annuel moyen | 6,0 % | 11,8 % |
| Favorable* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 14 175 € | 20 657 € |
| | Rendement annuel moyen | 41,7 % | 15,6 % |

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2018. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

| | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|-------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | 466 € | 1 002 € |
| Incidence des coûts annuels* | 4,7 % | 1,7 % chaque année |

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 13.5% avant déduction des coûts et de 11.8% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

| Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|---|---|---------------------------|
| Coûts d'entrée | 4,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer. | 400 € |
| Coûts de sortie | 0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé. | 0 € |
| Coûts récurrents | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 0,58 % de la valeur de votre investissement par an. | 58 € |
| Coûts de transaction sur le portefeuille | 0,11 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente. | 11 € |
| Coûts accessoires | | |
| Commission liée aux résultats | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit. | 0 € |

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

| | |
|----------------------------------|-------|
| Période de détention recommandée | 5 ans |
|----------------------------------|-------|

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Pour accéder au prospectus, aux documents d'informations clés pour l'investisseur, aux rapports financiers et aux autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, veuillez vous connecter à votre accès dédié sur le site www.groupama-am.com/fr.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Pour accéder aux performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi qu'aux scénarios de performance mensuels, veuillez vous connecter à votre accès dédié sur le site www.groupama-am.com/fr.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

AMERI-GAN

Action IC (C - EUR) Code ISIN : FR0011331297

Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT

Site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 30 juin 2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de SICAV de droit français.

Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs : L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, S&P 500 clôture € (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée.

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Classification AMF : Actions internationales

Stratégie d'investissement : Les actions nord-américaines représentent la zone d'investissement privilégiée. Le gérant pourra également investir sur des marchés actions autres que celui des actions nord-américaines. Le portefeuille sera donc exposé au risque de change. La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. S'agissant d'un produit répondant aux exigences de l'article 8 du règlement SFDR, il prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance. Au sein de l'univers d'investissement ESG (environ 1050 valeurs comprenant les principales valeurs américaines, sans impératif de taille de capitalisation), les valeurs sont notées de 0 à 100 selon une approche "Best in Universe", c'est-à-dire que les 20% de valeurs les mieux notées ont une note entre 80 et 100 indépendamment de leur secteur d'activité. L'analyse des critères ESG s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels : environnement (biodiversité, gestion des déchets...), social (formation des salariés, relations fournisseurs...), gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible, car les données ESG ne sont pas encore standardisées.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions, de la zone nord-américaine.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Conditions de rachat : Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11h00, heure de Paris.

Politique de revenus : Capitalisation.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque entre moyen et élevé de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons.

Cette part est ouverte à tous souscripteurs, et plus particulièrement destinées à servir de support de contrat d'assurance vie en unités de compte.

Dépositaire : CACEIS BANK.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet www.groupama-am.com ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible



Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de liquidité : il est lié aux marchés des petites et moyennes capitalisations. Sur ces marchés, le volume des titres cotés en Bourse est réduit. Les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que dans le cas des grandes capitalisations
- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

| | | Période de détention recommandée : | |
|----------------|---|------------------------------------|----------|
| | | 5 ans | 10 000 € |
| Scénarios | | Si vous sortez après | |
| | | 1 an | 5 ans |
| Minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. | | |
| Tensions | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 508 € | 387 € |
| | Rendement annuel moyen | -94,9 % | -447,8 % |
| Défavorable* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 8 486 € | 9 390 € |
| | Rendement annuel moyen | -15,1 % | -1,3 % |
| Intermédiaire* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 10 646 € | 16 936 € |
| | Rendement annuel moyen | 6,5 % | 11,1 % |
| Favorable* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 14 189 € | 19 995 € |
| | Rendement annuel moyen | 41,9 % | 14,9 % |

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(* Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2018. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

| | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|-------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | 408 € | 1447 € |
| Incidence des coûts annuels* | 4,1 % | 2,1 % chaque année |

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 17% avant déduction des coûts et de 14.9% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

| Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|---|---|---------------------------|
| Coûts d'entrée | 2,75 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer. | 275 € |
| Coûts de sortie | 0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé. | 0 € |
| Coûts récurrents | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 1,16 % de la valeur de votre investissement par an. | 116 € |
| Coûts de transaction sur le portefeuille | 0,11 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente. | 11 € |
| Coûts accessoires | | |
| Commission liée aux résultats | 0,09% de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement. | 9 € |

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

| | |
|----------------------------------|-------|
| Période de détention recommandée | 5 ans |
|----------------------------------|-------|

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.groupama-am.com/fr/.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0011331297/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0011331297/(tab)/publication).

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

AMERI-GAN

Action ID (D - EUR) Code ISIN : FR0000099939

Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 30 juin 2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de SICAV de droit français.

Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs : L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, S&P 500 clôture € (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée. Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Classification AMF : Actions internationales

Stratégie d'investissement : Les actions nord-américaines représentent la zone d'investissement privilégiée. Le gérant pourra également investir sur des marchés actions autres que celui des actions nord-américaines. Le portefeuille sera donc exposé au risque de change. La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. S'agissant d'un produit répondant aux exigences de l'article 8 du règlement SFDR, il prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance. Au sein de l'univers d'investissement ESG (environ 1050 valeurs comprenant les principales valeurs américaines, sans impératif de taille de capitalisation), les valeurs sont notées de 0 à 100 selon une approche "Best in Universe", c'est-à-dire que les 20% de valeurs les mieux notées ont une note entre 80 et 100 indépendamment de leur secteur d'activité. L'analyse des critères ESG s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels : environnement (biodiversité, gestion des déchets...), social (formation des salariés, relations fournisseurs...), gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible, car les données ESG ne sont pas encore standardisées.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions, de la zone nord-américaine.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions. Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Conditions de rachat : Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11h00, heure de Paris.

Politique de revenus : Distribution.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque entre moyen et élevé de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons.

Cette part est ouverte à tous souscripteurs, et plus particulièrement destinées à servir de support de contrat d'assurance vie.

Dépositaire : CACEIS BANK.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet www.groupama-am.com ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible ←

→ Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de liquidité : il est lié aux marchés des petites et moyennes capitalisations. Sur ces marchés, le volume des titres cotés en Bourse est réduit. Les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que dans le cas des grandes capitalisations
- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

| | | Période de détention recommandée : | |
|----------------|---|------------------------------------|----------|
| | | 5 ans | 10 000 € |
| Scénarios | | Si vous sortez après | |
| | | 1 an | 5 ans |
| Minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. | | |
| Tensions | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 508 € | 387 € |
| | Rendement annuel moyen | -94,9 % | -47,8 % |
| Défavorable* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 8 502 € | 9 417 € |
| | Rendement annuel moyen | -15,0 % | -1,2 % |
| Intermédiaire* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 10 666 € | 17 094 € |
| | Rendement annuel moyen | 6,7 % | 11,3 % |
| Favorable* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 14 216 € | 20 181 € |
| | Rendement annuel moyen | 42,2 % | 15,1 % |

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(* Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2018. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

| | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|-------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | 398 € | 1 377 € |
| Incidence des coûts annuels* | 4,0 % | 2,0 % chaque année |

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 15.4% avant déduction des coûts et de 11.3% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

| Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|---|---|---------------------------|
| Coûts d'entrée | 2,75 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer. | 275 € |
| Coûts de sortie | 0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé. | 0 € |
| Coûts récurrents | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 1,16 % de la valeur de votre investissement par an. | 116 € |
| Coûts de transaction sur le portefeuille | 0,11 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente. | 11 € |
| Coûts accessoires | | |
| Commission liée aux résultats | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit. | 0 € |

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

| | |
|----------------------------------|-------|
| Période de détention recommandée | 5 ans |
|----------------------------------|-------|

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.groupama-am.com/fr/.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0000099939/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0000099939/(tab)/publication).

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

AMERI-GAN

Action M (C - EUR) Code ISIN : FR0011289073

Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 30 juin 2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de SICAV de droit français.

Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs : L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, S&P 500 clôture € (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée.

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Classification AMF : Actions internationales

Stratégie d'investissement : Les actions nord-américaines représentent la zone d'investissement privilégiée. Le gérant pourra également investir sur des marchés actions autres que celui des actions nord-américaines. Le portefeuille sera donc exposé au risque de change. La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. S'agissant d'un produit répondant aux exigences de l'article 8 du règlement SFDR, il prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance. Au sein de l'univers d'investissement ESG (environ 1050 valeurs comprenant les principales valeurs américaines, sans impératif de taille de capitalisation), les valeurs sont notées de 0 à 100 selon une approche "Best in Universe", c'est-à-dire que les 20% de valeurs les mieux notées ont une note entre 80 et 100 indépendamment de leur secteur d'activité. L'analyse des critères ESG s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels : environnement (biodiversité, gestion des déchets...), social (formation des salariés, relations fournisseurs...), gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible, car les données ESG ne sont pas encore standardisées.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions, de la zone nord-américaine.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Conditions de rachat : Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11h00, heure de Paris.

Politique de revenus : Capitalisation.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque entre moyen et élevé de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons.

Cette part est réservée aux investisseurs institutionnels hors OPC ou mandats gérés par Groupama Asset Management ou ses filiales.

Dépositaire : CACEIS BANK.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet www.groupama-am.com ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible



Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de liquidité : il est lié aux marchés des petites et moyennes capitalisations. Sur ces marchés, le volume des titres cotés en Bourse est réduit. Les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que dans le cas des grandes capitalisations
- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

| | | Période de détention recommandée : | |
|----------------|---|------------------------------------|----------|
| | | 5 ans | 10 000 € |
| Scénarios | | Si vous sortez après | |
| | | 1 an | 5 ans |
| Minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. | | |
| Tensions | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 483 € | 362 € |
| | Rendement annuel moyen | -95,2 % | -48,5 % |
| Défavorable* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 8 488 € | 9 410 € |
| | Rendement annuel moyen | -15.1 % | -1.2 % |
| Intermédiaire* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 10 654 € | 17 172 € |
| | Rendement annuel moyen | 6.5 % | 11.4 % |
| Favorable* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 14 208 € | 20 278 € |
| | Rendement annuel moyen | 42.1 % | 15.2 % |

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(* Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2018. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

| | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|-------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | 401 € | 1 198 € |
| Incidence des coûts annuels* | 4,0 % | 1,8 % chaque année |

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 13.2% avant déduction des coûts et de 11.4% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

| Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|---|---|---------------------------|
| Coûts d'entrée | 3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer. | 300 € |
| Coûts de sortie | 0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé. | 0 € |
| Coûts récurrents | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 0,81 % de la valeur de votre investissement par an. | 81 € |
| Coûts de transaction sur le portefeuille | 0,11 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente. | 11 € |
| Coûts accessoires | | |
| Commission liée aux résultats | 0,12% de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement. | 12 € |

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

| | |
|----------------------------------|-------|
| Période de détention recommandée | 5 ans |
|----------------------------------|-------|

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.groupama-am.com/fr/.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0011289073/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0011289073/(tab)/publication).

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

AMERI-GAN

Action MH (C - EUR) Code ISIN : FR0013236817

Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT

Site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 30 juin 2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de SICAV de droit français.

Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs : L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, S&P 500 clôture € (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée.

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Classification AMF : Actions internationales

Stratégie d'investissement : Les actions nord-américaines représentent la zone d'investissement privilégiée. Le gérant pourra également investir sur des marchés actions autres que celui des actions nord-américaines. Le portefeuille sera donc exposé au risque de change. La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. S'agissant d'un produit répondant aux exigences de l'article 8 du règlement SFDR, il prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance. Au sein de l'univers d'investissement ESG (environ 1050 valeurs comprenant les principales valeurs américaines, sans impératif de taille de capitalisation), les valeurs sont notées de 0 à 100 selon une approche "Best in Universe", c'est-à-dire que les 20% de valeurs les mieux notées ont une note entre 80 et 100 indépendamment de leur secteur d'activité. L'analyse des critères ESG s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels : environnement (biodiversité, gestion des déchets...), social (formation des salariés, relations fournisseurs...), gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible, car les données ESG ne sont pas encore standardisées.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions, de la zone nord-américaine.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Conditions de rachat : Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11h00, heure de Paris.

Politique de revenus : Capitalisation.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque entre moyen et élevé de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons.

Cette part est réservée aux investisseurs institutionnels hors OPC ou mandats gérés par Groupama Asset Management ou ses filiales.

Dépositaire : CACEIS BANK.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet www.groupama-am.com ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible



Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de liquidité : il est lié aux marchés des petites et moyennes capitalisations. Sur ces marchés, le volume des titres cotés en Bourse est réduit. Les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que dans le cas des grandes capitalisations
- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

| | | Période de détention recommandée : 5 ans | |
|----------------|---|--|----------|
| | | Pour un investissement de : 10 000 € | |
| Scénarios | | Si vous sortez après | |
| | | 1 an | 5 ans |
| Minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. | | |
| Tensions | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 483 € | 362 € |
| | Rendement annuel moyen | -95,2 % | -48,5 % |
| Défavorable* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 8 488 € | 9 410 € |
| | Rendement annuel moyen | -15,1 % | -1,2 % |
| Intermédiaire* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 10 654 € | 17 172 € |
| | Rendement annuel moyen | 6,5 % | 11,4 % |
| Favorable* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 14 208 € | 20 278 € |
| | Rendement annuel moyen | 42,1 % | 15,2 % |

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2018. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

| | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|-------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | 401 € | 1 198 € |
| Incidence des coûts annuels* | 4,0 % | 1,8 % chaque année |

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 13.2% avant déduction des coûts et de 11.4% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

| Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|---|---|---------------------------|
| Coûts d'entrée | 3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer. | 300 € |
| Coûts de sortie | 0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé. | 0 € |
| Coûts récurrents | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 0,81 % de la valeur de votre investissement par an. | 81 € |
| Coûts de transaction sur le portefeuille | 0,11 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente. | 11 € |
| Coûts accessoires | | |
| Commission liée aux résultats | 0,11% de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement. | 11 € |

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

| | |
|----------------------------------|-------|
| Période de détention recommandée | 5 ans |
|----------------------------------|-------|

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.groupama-am.com/fr/.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013236817/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013236817/(tab)/publication).

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

AMERI-GAN

Action N (C - EUR) Code ISIN : FR0010953497

Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 30 juin 2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de SICAV de droit français.

Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs : L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, S&P 500 clôture € (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée.

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Classification AMF : Actions internationales

Stratégie d'investissement : Les actions nord-américaines représentent la zone d'investissement privilégiée. Le gérant pourra également investir sur des marchés actions autres que celui des actions nord-américaines. Le portefeuille sera donc exposé au risque de change. La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. S'agissant d'un produit répondant aux exigences de l'article 8 du règlement SFDR, il prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance. Au sein de l'univers d'investissement ESG (environ 1050 valeurs comprenant les principales valeurs américaines, sans impératif de taille de capitalisation), les valeurs sont notées de 0 à 100 selon une approche "Best in Universe", c'est-à-dire que les 20% de valeurs les mieux notées ont une note entre 80 et 100 indépendamment de leur secteur d'activité. L'analyse des critères ESG s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels : environnement (biodiversité, gestion des déchets...), social (formation des salariés, relations fournisseurs...), gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible, car les données ESG ne sont pas encore standardisées.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions, de la zone nord-américaine.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Conditions de rachat : Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11h00, heure de Paris.

Politique de revenus : Capitalisation.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque entre moyen et élevé de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons.

Cette part est ouverte à tous souscripteurs.

Dépositaire : CACEIS BANK.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet www.groupama-am.com ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible



Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de liquidité : il est lié aux marchés des petites et moyennes capitalisations. Sur ces marchés, le volume des titres cotés en Bourse est réduit. Les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que dans le cas des grandes capitalisations
- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

| | | Période de détention recommandée : | |
|----------------|---|------------------------------------|----------|
| | | 5 ans | 10 000 € |
| Scénarios | | Si vous sortez après | |
| | | 1 an | 5 ans |
| Minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. | | |
| Tensions | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 508 € | 387 € |
| | Rendement annuel moyen | -94,9 % | -47,8 % |
| Défavorable* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 8 432 € | 9 297 € |
| | Rendement annuel moyen | -15,7 % | -1,4 % |
| Intermédiaire* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 10 578 € | 16 409 € |
| | Rendement annuel moyen | 5,8 % | 10,4 % |
| Favorable* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 14 099 € | 19 375 € |
| | Rendement annuel moyen | 41 % | 14,1 % |

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(* Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2018. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

| | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|-------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | 477€ | 2 027 € |
| Incidence des coûts annuels* | 4,8 % | 2,9 % chaque année |

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 13.3% avant déduction des coûts et de 10.4% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

| Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|---|---|---------------------------|
| Coûts d'entrée | 2,75 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer. | 275 € |
| Coûts de sortie | 0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé. | 0 € |
| Coûts récurrents | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 1,96 % de la valeur de votre investissement par an. | 196 € |
| Coûts de transaction sur le portefeuille | 0,11 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente. | 11 € |
| Coûts accessoires | | |
| Commission liée aux résultats | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit. | 0 € |

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

| | |
|----------------------------------|-------|
| Période de détention recommandée | 5 ans |
|----------------------------------|-------|

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.groupama-am.com/fr/.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010953497/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010953497/(tab)/publication).

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8.

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

AMERI-GAN

Action OAC (C - EUR) Code ISIN : FR001400K2R1

Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 30 juin 2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de SICAV de droit français.

Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs : L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, S&P 500 clôture € (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée. Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Classification AMF : Actions internationales

Stratégie d'investissement : Les actions nord-américaines représentent la zone d'investissement privilégiée. Le gérant pourra également investir sur des marchés actions autres que celui des actions nord-américaines. Le portefeuille sera donc exposé au risque de change. La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. S'agissant d'un produit répondant aux exigences de l'article 8 du règlement SFDR, il prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance. Au sein de l'univers d'investissement ESG (environ 1050 valeurs comprenant les principales valeurs américaines, sans impératif de taille de capitalisation), les valeurs sont notées de 0 à 100 selon une approche "Best in Universe", c'est-à-dire que les 20% de valeurs les mieux notées ont une note entre 80 et 100 indépendamment de leur secteur d'activité. L'analyse des critères ESG s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels : environnement (biodiversité, gestion des déchets...), social (formation des salariés, relations fournisseurs...), gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible, car les données ESG ne sont pas encore standardisées.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions, de la zone nord-américaine.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Conditions de rachat : Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11h00, heure de Paris.

Politique de revenus : Capitalisation.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce

produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque entre moyen et élevé de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons.

Cette part est réservée aux OPC et mandats gérés par Groupama Asset Management ou ses filiales et appartenant à la gamme Oxygène.

Dépositaire : CACEIS BANK.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet www.groupama-am.com ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible ←

→ Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de liquidité : il est lié aux marchés des petites et moyennes capitalisations. Sur ces marchés, le volume des titres cotés en Bourse est réduit. Les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que dans le cas des grandes capitalisations
- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

| | | Période de détention recommandée : | |
|----------------|---|------------------------------------|----------|
| | | 5 ans | 10 000 € |
| Scénarios | | Si vous sortez après | |
| | | 1 an | 5 ans |
| Minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. | | |
| Tensions | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 383 € | 262 € |
| | Rendement annuel moyen | -96,2 % | -51,7 % |
| Défavorable* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 8 440 € | 9 399 € |
| | Rendement annuel moyen | -15,6 % | -1,2 % |
| Intermédiaire* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 10 619 € | 17 596 € |
| | Rendement annuel moyen | 6,2 % | 12,0 % |
| Favorable* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 14 194 € | 20 795 € |
| | Rendement annuel moyen | 41,9 % | 15,8 % |

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(* Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2018. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

| | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|-------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | 438 € | 753 € |
| Incidence des coûts annuels* | 4,4 % | 1,4 % chaque année |

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 13,4% avant déduction des coûts et de 12% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

| Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|---|---|---------------------------|
| Coûts d'entrée | 4,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer. | 400 € |
| Coûts de sortie | 0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé. | 0 € |
| Coûts récurrents | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 0,14 % de la valeur de votre investissement par an. | 14 € |
| Coûts de transaction sur le portefeuille | 0,11 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente. | 11 € |
| Coûts accessoires | | |
| Commission liée aux résultats | 0,15% de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement. | 15 € |

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

| | |
|----------------------------------|-------|
| Période de détention recommandée | 5 ans |
|----------------------------------|-------|

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Pour accéder au prospectus, aux documents d'informations clés pour l'investisseur, aux rapports financiers et aux autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, veuillez contacter Groupama Asset Management pour obtenir gratuitement la documentation réglementaire.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Pour accéder aux performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi qu'aux scénarios de performance mensuels, veuillez contacter Groupama Asset Management pour obtenir gratuitement la documentation réglementaire.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8.

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

AMERI-GAN

Action OAD (D - EUR) Code ISIN : FR001400K5I3

Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 30 juin 2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de SICAV de droit français.

Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs : L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, S&P 500 clôture € (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée. Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Classification AMF : Actions internationales

Stratégie d'investissement : Les actions nord-américaines représentent la zone d'investissement privilégiée. Le gérant pourra également investir sur des marchés actions autres que celui des actions nord-américaines. Le portefeuille sera donc exposé au risque de change. La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. S'agissant d'un produit répondant aux exigences de l'article 8 du règlement SFDR, il prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance. Au sein de l'univers d'investissement ESG (environ 1050 valeurs comprenant les principales valeurs américaines, sans impératif de taille de capitalisation), les valeurs sont notées de 0 à 100 selon une approche "Best in Universe", c'est-à-dire que les 20% de valeurs les mieux notées ont une note entre 80 et 100 indépendamment de leur secteur d'activité. L'analyse des critères ESG s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels : environnement (biodiversité, gestion des déchets...), social (formation des salariés, relations fournisseurs...), gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible, car les données ESG ne sont pas encore standardisées. Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions, de la zone nord-américaine.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions. Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Conditions de rachat : Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11h00, heure de Paris.

Politique de revenus : Distribution.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce

produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque entre moyen et élevé de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons.

Cette part est réservée aux OPC et mandats gérés par Groupama Asset Management ou ses filiales et appartenant à la gamme Oxygène.

Dépositaire : CACEIS BANK.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet www.groupama-am.com ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible



Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de liquidité : il est lié aux marchés des petites et moyennes capitalisations. Sur ces marchés, le volume des titres cotés en Bourse est réduit. Les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que dans le cas des grandes capitalisations
- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années. e scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

| Période de détention recommandée : | | 5 ans | |
|------------------------------------|---|----------------------|----------|
| Pour un investissement de : | | 10 000 € | |
| Scénarios | | Si vous sortez après | |
| | | 1 an | |
| Minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. | | |
| Tensions | <i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i> | 383 € | 262 € |
| | Rendement annuel moyen | -96,2 % | -51,7 % |
| Défavorable* | <i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i> | 8 440 € | 9 399 € |
| | Rendement annuel moyen | -15,6 % | -1,2 % |
| Intermédiaire* | <i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i> | 10 619 € | 17 596 € |
| | Rendement annuel moyen | 6,2 % | 12,0 % |
| Favorable* | <i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i> | 14 194 € | 20 795 € |
| | Rendement annuel moyen | 41,9 % | 15,8 % |

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(* Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2018. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

| | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|-------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | 438 € | 753 € |
| Incidence des coûts annuels* | 4,4 % | 1,4 % chaque année |

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 14,9% avant déduction des coûts et de 13,7% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

| Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|---|---|---------------------------|
| Coûts d'entrée | 4,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer. | 400 € |
| Coûts de sortie | 0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé. | 0 € |
| Coûts récurrents | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 0,14 % de la valeur de votre investissement par an. | 14 € |
| Coûts de transaction sur le portefeuille | 0,11 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente. | 11 € |
| Coûts accessoires | | |
| Commission liée aux résultats | 0,15% de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement. | 15 € |

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

| | |
|----------------------------------|-------|
| Période de détention recommandée | 5 ans |
|----------------------------------|-------|

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Pour accéder au prospectus, aux documents d'informations clés pour l'investisseur, aux rapports financiers et aux autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, veuillez contacter Groupama Asset Management pour obtenir gratuitement la documentation réglementaire.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Pour accéder aux performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi qu'aux scénarios de performance mensuels, veuillez contacter Groupama Asset Management pour obtenir gratuitement la documentation réglementaire.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

AMERI-GAN

Action OSC (C - EUR) Code ISIN : FR0010891432

Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 30 juin 2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de SICAV de droit français.

Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs : L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, S&P 500 clôture € (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée.

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Classification AMF : Actions internationales

Stratégie d'investissement : Les actions nord-américaines représentent la zone d'investissement privilégiée. Le gérant pourra également investir sur des marchés actions autres que celui des actions nord-américaines. Le portefeuille sera donc exposé au risque de change. La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. S'agissant d'un produit répondant aux exigences de l'article 8 du règlement SFDR, il prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance. Au sein de l'univers d'investissement ESG (environ 1050 valeurs comprenant les principales valeurs américaines, sans impératif de taille de capitalisation), les valeurs sont notées de 0 à 100 selon une approche "Best in Universe", c'est-à-dire que les 20% de valeurs les mieux notées ont une note entre 80 et 100 indépendamment de leur secteur d'activité. L'analyse des critères ESG s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels : environnement (biodiversité, gestion des déchets...), social (formation des salariés, relations fournisseurs...), gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible, car les données ESG ne sont pas encore standardisées.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions, de la zone nord-américaine.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Conditions de rachat : Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11h00, heure de Paris.

Politique de revenus : Capitalisation.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque entre moyen et élevé de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons.

Cette part est réservée aux OPC et mandats gérés par Groupama Asset Management ou ses filiales et appartenant à la gamme Opale.

Dépositaire : CACEIS BANK.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet www.groupama-am.com ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible



Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de liquidité : il est lié aux marchés des petites et moyennes capitalisations. Sur ces marchés, le volume des titres cotés en Bourse est réduit. Les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que dans le cas des grandes capitalisations
- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

| | | Période de détention recommandée : | |
|----------------|---|------------------------------------|----------|
| | | 5 ans | 10 000 € |
| Scénarios | | Si vous sortez après | |
| | | 1 an | 5 ans |
| Minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. | | |
| Tensions | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 397 € | 337 € |
| | Rendement annuel moyen | -96,0 % | -49,2 % |
| Défavorable* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 8 535 € | 9 567 € |
| | Rendement annuel moyen | -14,6 % | -0,9 % |
| Intermédiaire* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 11 024 € | 18 363 € |
| | Rendement annuel moyen | 10,2 % | 12,9 % |
| Favorable* | Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts | 14 194 € | 21 122 € |
| | Rendement annuel moyen | 41,9 % | 16,1 % |

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(* Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2018. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

| | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|-------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | 439 € | 769 € |
| Incidence des coûts annuels* | 4,4 % | 1,4 % chaque année |

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 14,3% avant déduction des coûts et de 12,9% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

| Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|---|---|---------------------------|
| Coûts d'entrée | 4,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer. | 400 € |
| Coûts de sortie | 0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé. | 0 € |
| Coûts récurrents | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 0,14 % de la valeur de votre investissement par an. | 14 € |
| Coûts de transaction sur le portefeuille | 0,11 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente. | 11 € |
| Coûts accessoires | | |
| Commission liée aux résultats | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit. | 0 € |

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

| | |
|----------------------------------|-------|
| Période de détention recommandée | 5 ans |
|----------------------------------|-------|

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Pour accéder au prospectus, aux documents d'informations clés pour l'investisseur, aux rapports financiers et aux autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, veuillez contacter Groupama Asset Management pour obtenir gratuitement la documentation réglementaire.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Pour accéder aux performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi qu'aux scénarios de performance mensuels, veuillez contacter Groupama Asset Management pour obtenir gratuitement la documentation réglementaire.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

AMERI-GAN

Action OSD (D - EUR) Code ISIN : FR0012406338

Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT

Site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 30 juin 2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de SICAV de droit français.

Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs : L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, S&P 500 clôture € (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée.

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Classification AMF : Actions internationales

Stratégie d'investissement : Les actions nord-américaines représentent la zone d'investissement privilégiée. Le gérant pourra également investir sur des marchés actions autres que celui des actions nord-américaines. Le portefeuille sera donc exposé au risque de change. La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. S'agissant d'un produit répondant aux exigences de l'article 8 du règlement SFDR, il prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance. Au sein de l'univers d'investissement ESG (environ 1050 valeurs comprenant les principales valeurs américaines, sans impératif de taille de capitalisation), les valeurs sont notées de 0 à 100 selon une approche "Best in Universe", c'est-à-dire que les 20% de valeurs les mieux notées ont une note entre 80 et 100 indépendamment de leur secteur d'activité. L'analyse des critères ESG s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels : environnement (biodiversité, gestion des déchets...), social (formation des salariés, relations fournisseurs...), gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible, car les données ESG ne sont pas encore standardisées.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions, de la zone nord-américaine.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Conditions de rachat : Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11h00, heure de Paris.

Politique de revenus : Distribution.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque entre moyen et élevé de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons.

Cette part est réservée aux OPC et mandats gérés par Groupama Asset Management ou ses filiales et appartenant à la gamme Opale.

Dépositaire : CACEIS BANK.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet www.groupama-am.com ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible



Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de liquidité : il est lié aux marchés des petites et moyennes capitalisations. Sur ces marchés, le volume des titres cotés en Bourse est réduit. Les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que dans le cas des grandes capitalisations
- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

| | | Période de détention recommandée : 5 ans | |
|-----------------------|---|--|----------|
| | | Pour un investissement de : 10 000 € | |
| Scénarios | | Si vous sortez après | |
| | | 1 an | 5 ans |
| Minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. | | |
| Tensions | <i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i> | 397 € | 337 € |
| | Rendement annuel moyen | -96,0 % | -49,2 % |
| Défavorable* | <i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i> | 8 535 € | 9 567 € |
| | Rendement annuel moyen | -14,6 % | -0,9 % |
| Intermédiaire* | <i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i> | 11 024 € | 18 363 € |
| | Rendement annuel moyen | 10,2 % | 12,9 % |
| Favorable* | <i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i> | 14 194 € | 21 122 € |
| | Rendement annuel moyen | 41,9 % | 16,1 % |

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2018. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

| | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|-------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | 439 € | 769 € |
| Incidence des coûts annuels* | 4,4 % | 1,4 % chaque année |

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 14,9% avant déduction des coûts et de 13,7% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

| Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|---|---|---------------------------|
| Coûts d'entrée | 4,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer. | 400 € |
| Coûts de sortie | 0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé. | 0 € |
| Coûts récurrents | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 0,14 % de la valeur de votre investissement par an. | 14 € |
| Coûts de transaction sur le portefeuille | 0,11 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente. | 11 € |
| Coûts accessoires | | |
| Commission liée aux résultats | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit. | 0 € |

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

| | |
|----------------------------------|-------|
| Période de détention recommandée | 5 ans |
|----------------------------------|-------|

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Pour accéder au prospectus, aux documents d'informations clés pour l'investisseur, aux rapports financiers et aux autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, veuillez contacter Groupama Asset Management pour obtenir gratuitement la documentation réglementaire.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Pour accéder aux performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi qu'aux scénarios de performance mensuels, veuillez contacter Groupama Asset Management pour obtenir gratuitement la documentation réglementaire.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

AMERI-GAN

Action R (C - EUR) Code ISIN : FR0013302056

Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/>

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 30 juin 2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de SICAV de droit français.

Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs : L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, S&P 500 clôture € (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée.

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Classification AMF : Actions internationales

Stratégie d'investissement : Les actions nord-américaines représentent la zone d'investissement privilégiée. Le gérant pourra également investir sur des marchés actions autres que celui des actions nord-américaines. Le portefeuille sera donc exposé au risque de change. La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. S'agissant d'un produit répondant aux exigences de l'article 8 du règlement SFDR, il prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance. Au sein de l'univers d'investissement ESG (environ 1050 valeurs comprenant les principales valeurs américaines, sans impératif de taille de capitalisation), les valeurs sont notées de 0 à 100 selon une approche "Best in Universe", c'est-à-dire que les 20% de valeurs les mieux notées ont une note entre 80 et 100 indépendamment de leur secteur d'activité. L'analyse des critères ESG s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels : environnement (biodiversité, gestion des déchets...), social (formation des salariés, relations fournisseurs...), gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants...). La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible, car les données ESG ne sont pas encore standardisées.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions, de la zone nord-américaine.

Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Conditions de rachat : Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11h00, heure de Paris.

Politique de revenus : Capitalisation.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque entre moyen et élevé de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons.

Cette part est réservée aux investisseurs souscrivant via des distributeurs ou intermédiaires fournissant un service de conseil au sens de la réglementation européenne MIF2, une gestion individuelle de portefeuille sous mandat et lorsqu'ils sont exclusivement rémunérés par leurs clients.

Dépositaire : CACEIS BANK.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet www.groupama-am.com ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



Risque le plus faible



Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du produit :

- Risque de liquidité : il est lié aux marchés des petites et moyennes capitalisations. Sur ces marchés, le volume des titres cotés en Bourse est réduit. Les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que dans le cas des grandes capitalisations
- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

| Période de détention recommandée : | | 5 ans | |
|------------------------------------|---|----------------------|----------|
| Pour un investissement de : | | 10 000 € | |
| Scénarios | | Si vous sortez après | |
| | | 1 an | 5 ans |
| Minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. | | |
| Tensions | <i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i> | 483 € | 362 € |
| | Rendement annuel moyen | -95,2 % | -48,5 % |
| Défavorable* | <i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i> | 8 481 € | 9 398 € |
| | Rendement annuel moyen | -15,2 % | -1,2 % |
| Intermédiaire* | <i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i> | 10 645 € | 17 101 € |
| | Rendement annuel moyen | 6,5 % | 11,3 % |
| Favorable* | <i>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</i> | 14 196 € | 20 195 € |
| | Rendement annuel moyen | 42 % | 15,1 % |

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2015 et 2020. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2018. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- pour 10 000 € investis.

| | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|-------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | 409 € | 1 274 € |
| Incidence des coûts annuels* | 4,1 % | 1,9 % chaque année |

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 15.2% avant déduction des coûts et de 11.3% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

| Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|---|---|---------------------------|
| Coûts d'entrée | 3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer. | 300 € |
| Coûts de sortie | 0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé. | 0 € |
| Coûts récurrents | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 0,9 % de la valeur de votre investissement par an. | 90 € |
| Coûts de transaction sur le portefeuille | 0,11 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente. | 11 € |
| Coûts accessoires | | |
| Commission liée aux résultats | 0,11% de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement. | 11 € |

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

| | |
|----------------------------------|-------|
| Période de détention recommandée | 5 ans |
|----------------------------------|-------|

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr

- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.groupama-am.com/fr/.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site [https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013302056/\(tab\)/publication](https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013302056/(tab)/publication).

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8.

Dénomination du produit : AMERI-GAN - IC

Identifiant d'entité juridique : 96950003NUWIFWUNHV80

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance. La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion d'investissements durables de 42,45%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 0%

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

| Exercice comptable | Indicateurs ESG | OPC | OPC | Univers d'investissement ESG | Univers d'investissement ESG |
|--------------------|-----------------|--------|------------------------|------------------------------|------------------------------|
| | | Mesure | Taux de couverture (%) | Mesure | Taux de couverture (%) |

| | | | | | |
|-------------------|--|-------|-------|--------|-------|
| 09/2022 - 09/2023 | Intensité carbone (t CO ²) | 397 | 95,17 | 743,91 | 46,49 |
| 09/2022 - 09/2023 | Politique en matière des droits de l'homme (%) | 98,95 | 100 | 90,95 | 100 |
| 09/2022 - 09/2023 | Note ESG | 63,31 | 98,95 | 60 | 100 |
| 10/2021 - 10/2022 | Intensité carbone (t CO ²) | - | - | - | - |
| 10/2021 - 10/2022 | Politique en matière des droits de l'homme (%) | - | - | - | - |
| 10/2021 - 10/2022 | Note ESG | - | - | - | - |

● **Quels étaient les objectifs de développement durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'ID a-t-il contribué à ces objectifs ?**

La part d'investissement durable de l'OPC correspond au pourcentage d'entreprises qui contribuent positivement à un objectif environnemental ou social sans causer de préjudice à un autre objectif environnemental ou social, tout en respectant les pratiques de bonne gouvernance.

Notre approche des investissements durables se base sur :

1. La contribution positive des entreprises aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD). Les entreprises sont analysées en fonction de leur contribution positive à 16 des 17 ODD, l'ODD 17 - Partenariats mondiaux n'étant pas applicable aux activités des entreprises.

La contribution aux ODD est calculée par notre fournisseur de données ESG Moody's à partir de deux analyses : L'analyse du chiffre d'affaires des activités des entreprises (revenu provenant de la fourniture des biens/services durables divisé par le revenu total de l'entreprise). Cette analyse aboutie à un score global de contribution allant de 0 à 100% permettant de catégoriser les entreprises selon 4 niveaux : Aucun/ Mineur (0 à 20%) / Significatif (20 à 50%) / Majeur (50% à 100%).

Ce score est complété par un score de controverse issue de l'analyse de l'implication de l'entreprise dans les activités controversées. Le niveau d'implication est calculé à partir du chiffre d'affaires provenant de l'activité controversée ou du niveau d'implication (production, vente, distribution). La vente et la distribution de produits et services pour moins de 10% du revenu de l'entreprise sont considérés comme une implication mineure. Au-dessus de 10% l'implication est considérée comme majeure.

Le niveau d'implication pénalise plus ou moins fortement le score obtenu par l'entreprise : Majeur (-3) / Mineure (-2) / Aucune (0).

Ces deux analyses permettent de définir un niveau de contribution global catégorisé en cinq niveaux : Très positif, positif, neutre, négatif, très négatif.

Sont considérés comme des investissements durables, les investissements ayant obtenus un score très positif, positif ou neutre.

2. Les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables, validées par une méthodologie interne, sont également pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

La méthodologie d'analyse interne permet de s'assurer que ces obligations respectent bien nos exigences internes en la matière. A travers cette méthodologie, nous analysons systématiquement quatre piliers, interdépendants et complémentaires, qui reposent sur deux référentiels reconnus :

- Les exigences de transparence des Green Bonds Principles, Social Bonds Principles et Sustainable Bonds Principles.
- Pour les obligations vertes, la nomenclature des activités éligibles dans le cadre du Label Greenfin.

Quatre critères sont systématiquement analysés dans le cadre de notre méthodologie interne:

- Les caractéristiques de l'émission ;
- La performance ESG de l'émetteur ;
- La qualité environnementale et ou sociale des projets financés ;
- La transparence prévue.

Si un des trois critères suivants : la performance ESG de l'émetteur, la qualité environnementale et ou sociale des projets financés ou la transparence prévue est analysée négativement, l'obligation ne sera pas validée. Seuls les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables validées par notre méthodologie interne sont pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

| | |
|--|---------------|
| Part des investissements durables | 42,45% |
|--|---------------|

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser ne causent pas de préjudice important à tout autre objectif d'investissement durable car toute entreprise contribuant négativement à au moins un ODD n'est pas considérée comme répondant à l'objectif d'investissement durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des principales incidences négatives (ci-après « PAI ») obligatoires s'effectue à plusieurs niveaux de notre démarche d'investissement durable : la politique d'exclusions, la politique d'engagement et la méthodologie d'analyse ESG interne. Les indicateurs d'incidences négatives 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9 10 et 11, 12 et 13 sont intégrés dans notre méthodologie d'analyse ESG propriétaire. Les PAI 10 et 11, portants sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes, sont pris en compte à travers un score, le Global Compact. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

Le PAI 7 - activités impactant négativement la biodiversité - est évalué via un proxy de l'indicateur biodiversité de notre fournisseur Iceberg Data Lab dans un souci de cohérence avec les mesures d'impact reportées dans notre Rapport Article 29 de la loi Energie Climat. Ce document de reporting ESG est disponible sur notre site internet : <https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/> ».

Le PAI 4 est pris en compte dans notre politique d'exclusions et notre politique d'engagement. Le PAI 14 est pris en compte uniquement dans nos politiques d'exclusions.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Une évaluation des principales incidences négatives est effectuée au niveau du portefeuille et rapportée annuellement au sein de l'annexe ESG du rapport périodique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La méthodologie d'analyse ESG propriétaire intègre les principales incidences négatives obligatoires parmi lesquels les 10 et 11 qui portent sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes. Ces principales incidences négatives sont répondues avec le score Global Compact calculé par notre fournisseur de données ESG. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

| | |
|---|---|
| PAI 10. Part d'investissement dans des sociétés en violation des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales | PAI 11. Part d'investissement dans des sociétés ne disposant pas de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales |
| 11,01 | 0,291 |



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Tableau 1 :

Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement

Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

| Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité | Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité | Élément de mesure | Incidences [année n] | Incidences [année n-1] | Explication | Mesures prises prévues et cibles définies pour la période de référence suivante |
|---|---|---|----------------------|------------------------|-------------|---|
| Émissions de gaz à effet de serre | 1.Émissions de GES | Émissions de GES de niveau 1 | 40 458,76 | | | |
| | | Émissions de GES de niveau 2 | 4 329,59 | | | |
| | | Émissions de GES de niveau 3 | 477 561,41 | | | |
| | | Émissions totales de GES | 522 350,08 | | | |
| | 2. Empreinte carbone | Empreinte carbone | 836,37 | | | |
| | 3.Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements | Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements | 1 569,95 | | | |
| | 4.Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles | Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles | 10,77 | | | |

| | | | | | | |
|--|--|---|------------|--|--|--|
| | 5.Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable | Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie | 5,96 | | | |
| | 6.Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique | Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique | 0,0944 | | | |
| Biodiversité | 7.Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité | Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones | 2,41 | | | |
| Eau | 8.Rejets dans l'eau | Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée | 43,01 | | | |
| Déchets | 9.Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs | Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée | 15 259 841 | | | |
| Les questions sociales et de personnel | 10.Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales | Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales | 11,01 | | | |
| | 11.Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales | Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations | 0,291 | | | |
| | 12.Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé | Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements | 3,07 | | | |

| | | | | | | |
|---------------|--|--|-------|-----|--|--|
| | 13. Mixité au sein des organes de gouvernance | Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres | 0,274 | | | |
| | 14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques) | Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées | 0 | | | |
| Environnement | 15. Intensité de GES | Intensité de GES des pays d'investissement | N/A | N/A | | |
| Social | 16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales | Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national. | N/A | N/A | | |

Tableau 2 Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement, supplémentaires

| Incidence négative sur la durabilité | Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative) | Élément de mesure |
|--------------------------------------|---|-------------------|
| Eau, déchets et autres matières | 6. Utilisation et recyclage de l'eau | 30,26 |

Tableau 3 Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

| Incidence négative sur la durabilité | Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative) | Élément de mesure |
|--------------------------------------|---|-------------------|
| Questions sociales et de personnel | 3. Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies | 18,51 |



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/10/2022 au 30/09/2023

| Investissements les plus importants | Secteur | % d'actifs | Pays |
|-------------------------------------|-------------------------------|------------|------|
| MICROSOFT CORP (XNGS) | Technologies de l'Information | 4.32% | USA |
| APPLE INC (XNGS) | Technologies de l'Information | 4.20% | USA |
| ALPHABET INC-CL A (XNGS) | Services de Communication | 2.83% | USA |
| BROADCOM INC (XNGS) | Technologies de l'Information | 1.80% | USA |
| MERCK & CO. INC. (XNYS) | Santé | 1.66% | USA |

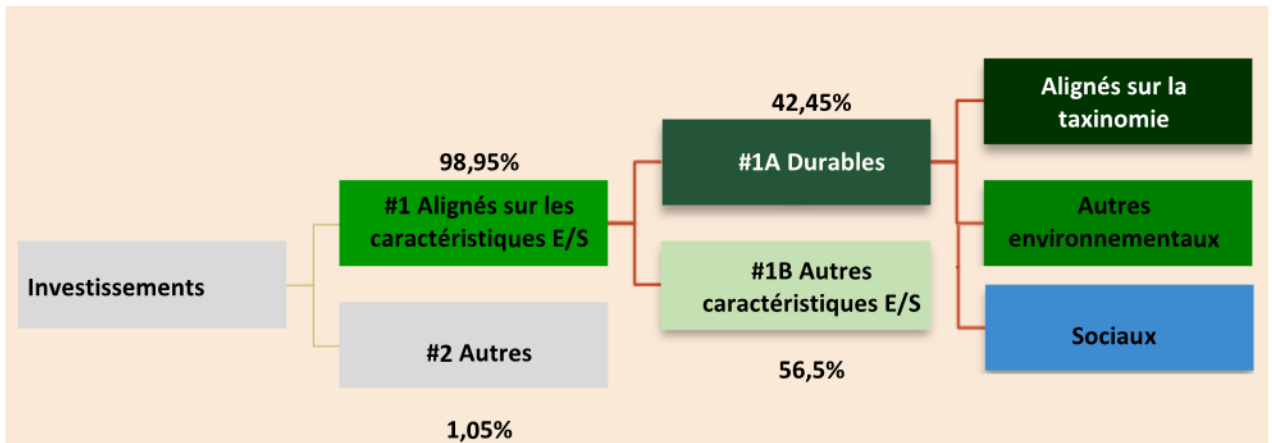
| | | | |
|-------------------------------------|-------------------------------------|-------|-----|
| AMAZON.COM INC (XNGS) | Consommation Discretionnaire | 1.62% | USA |
| MOTOROLA SOLUTIONS INC (XNYS) | Technologies de l'Information | 1.53% | USA |
| NVIDIA CORP (XNGS) | Technologies de l'Information | 1.47% | USA |
| PARKER HANNIFIN CORP (XNYS) | Industrie | 1.44% | USA |
| UNITEDHEALTH GROUP INC (XNYS) | Santé | 1.32% | USA |
| CHEVRON CORP (XNYS) | Énergie | 1.13% | USA |
| SCHLUMBERGER LTD (XNYS) | Énergie | 1.10% | USA |
| REGENERON PHARMACEUTICALS (XNGS) | Santé | 1.10% | USA |
| MICRON TECHNOLOGY INC (XNGS) | Technologies de l'Information | 1.02% | USA |
| ELI LILLY & CO (XNYS) | Santé | 1.01% | USA |



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage : - du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements - des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, par exemple pour une transition verte par exemple ; - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

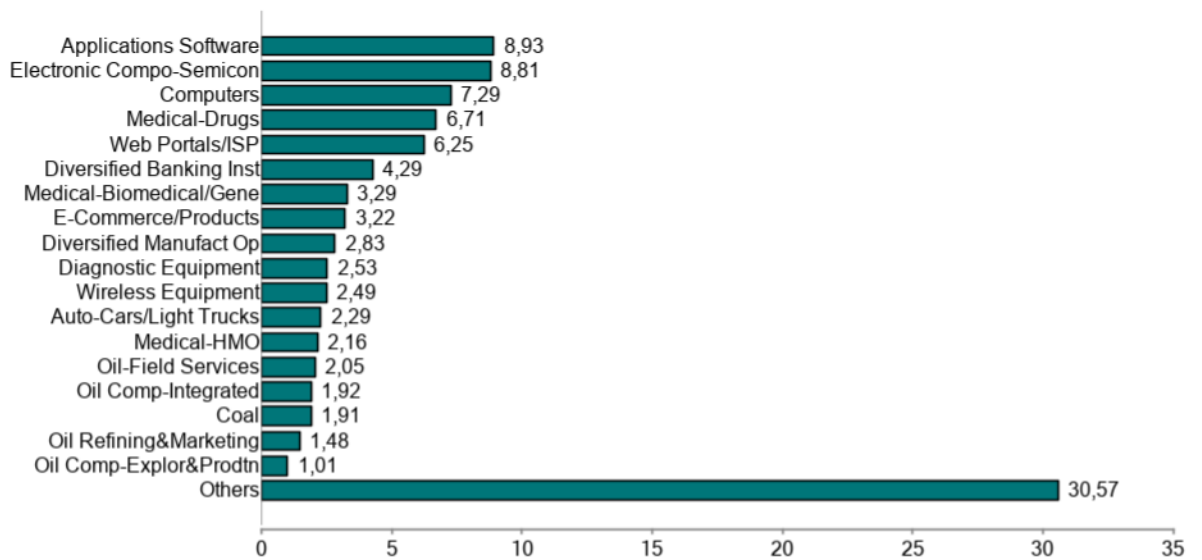
La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Répartition sectorielle (en %)



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

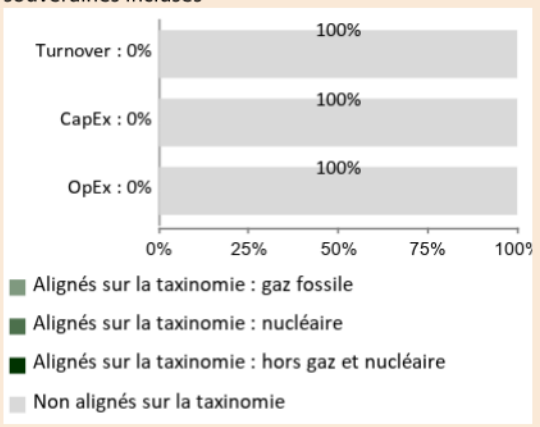
Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE ?**

- Oui
- Nucléaire Gaz fossile
- Non

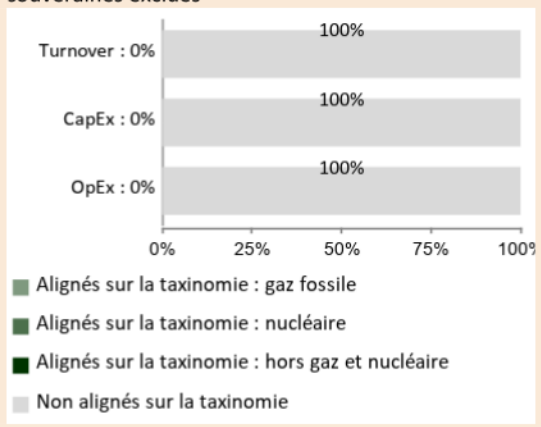
Pour se conformer à la taxonomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères incluent des règles complètes de sécurité et de gestion des déchets. Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines incluses



2. Investissements alignés sur la taxonomie, obligations souveraines exclues



*Aux fins de ces graphiques, « les obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

**Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie européenne que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative aux objectifs de la Taxonomie européenne - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le fonds promeut des caractéristiques environnementales et sociales, il réalise 42,45% d'investissements durables. Pour autant, le fonds ne réalise pas d'investissements durables ayant objectif environnemental alignés avec la taxonomie de l'UE. Il ne réalise pas non plus d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes.

| | |
|---|-----------|
| Part d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes | 0% |
|---|-----------|

Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

| Période | Pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE |
|---------|--|
| 2023 | 0% |
| 2022 | 0% |



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

| | |
|--|---|
| Part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie | - |
|--|---|



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

| | |
|--|---|
| Part d'investissements durables sur le plan social | - |
|--|---|



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quels étaient leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques Environnementales et / ou sociales au cours de la période ?

Nous avons suivi les controverses et exclu de notre univers d'investissement les sociétés en cas de grand risque avéré. Nous avons maintenu une notation ESG moyenne supérieure à l'univers d'investissement du fonds après exclusion du dernier quintile des émetteurs avec les moins bonnes notations extra-financières. Nous avons suivi l'indicateur d'intensité carbone et avons eu une intensité plus faible que notre univers de référence en moyenne sur la période. Nous avons également suivi l'indicateur relatif au droit humain et dépassé l'univers d'investissement du fonds en moyenne sur l'année au sein de nos investissements.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif

